Statistique Canada
Statistics Canada

Statistique Canada
Direction des études analytiques

Documents de recherche

Canada

LES SALAIRES ET LES EMPLOIS AU COURS DES ANNÉES 1980: Évolution des salaires des jeunes et déclin de la classe moyenne

par

J. Myles, G. Picot, T. Wannell

n° 17

Division des études sociales et économiques
Statistique Canada
Juillet 1988

Les auteurs assument seuls la responsabilité des opinions formulées dans le présent document qui ne représentent pas nécessairement le point de vue de Statistique Canada.

Résumé

En s'inspirant de deux enquêtes originales de Statistique Canada, l'enquête sur les antécédents de travail de 1981 et l'enquête sur l'activité de 1986, la présente étude rend compte des modifications survenues dans la répartition des emplois selon le taux de salaire horaire entre 1981 et 1986. Les résultats de l'étude révèlent une concentration accrue des emplois dans deux segments de la courbe de répartition des salaires - le segment inférieur et le segment médian supérieur. Ces modifications de la structure des salaires s'expliquent dans une certaine mesure par les changements survenus dans la structure professionnelle - l'augmentation du nombre des emplois dans les industries de services et une modification de la répartition des emplois par catégorie professionnelle. Toutefois, bien qu'il soit vrai qu'on ait assisté à une restructuration substantielle de la répartition des emplois par branche d'activité et par catégorie professionnelle au cours de la période de référence, ce phénomène ne saurait rendre compte que d'une faible part de la modification de la répartition des salaires. Cette modification globale est beaucoup plus reliée aux changements survenus dans la répartition des salaires au sein des branches d'activité et des catégories professionnelles.

Une large part des variations de la répartition générale des salaires observées au cours de la période de référence sont attribuables à un déclin des salaires relatifs versés aux jeunes travailleurs à l'échelle de l'économie et, dans une moindre mesure, à une augmentation des salaires relatifs versés aux travailleurs âgés. Les occasions d'emploi s'offrant aux jeunes travailleurs étaient beaucoup plus concentrées à la base même de la courbe de répartition des salaires en 1986 qu'en 1981. Au cours de cette période, les salaires versés aux jeunes ont affiché une considérable fluctuation à la baisse, laquelle fluctuation a coïncidé avec une régression du taux de chômage de 1984 à 1986. Le présent mémoire étudie les causes possibles de ce déclin des gains relatifs des jeunes, y compris l'encombrement du marché du travail attribuable à l'arrivée d'une large cohorte de jeunes travailleurs, l'effet durable de la récession sur la demande de main-d'oeuvre pour les emplois de premier échelon et d'autres changements survenus sur le marché du travail pour les jeunes. Il comprend en outre une analyse des variations de la courbe de répartition des salaires selon la région.

Mots clés: salaires; emplois; marché du travail; jeunes travailleurs.

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier le personnel de la Division des enquêtes-ménages de Statistique Canada, en particulier Scott Murray et son équipe de projet, pour leur collaboration excellente : en effet, ils ont fourni et commenté les données d'enquête sur lesquelles la présente analyse est fondée. Marie-Claire Couture et Raymond Côté de la Division des études sociales et économiques ont fourni le soutien technique et Marie Saumure a effectué le travail de traitement de texte. Nos remerciements à ces employés très compétents.

Nous remercions aussi Lars Osberg de l'Université de Dalhousie, Norm Leckie du Conseil économique et Phillip Cross de Statistique Canada pour leurs commentaires judicieux sur une version antérieure de la présente étude. Comme c'est la coutume, les erreurs qui pourraient subsister sont exclusivement attribuables aux auteurs.

TABLE DES MATIÈRES

Page

INTRODUCTION 1

FAITS SAILLANTS 10

MÉTHODOLOGIE ET SOURCES DE DONNÉES 14

Quels changements? Taux de rémunération, gains ou revenus? 14

Mesure de la modification de la répartition des salaires 17

La technique de décomposition 27

LA MODIFICATION DE LA RÉPARTITION DES SALAIRES : TENDANCES POUR LES GROUPES DÉMOGRAPHIQUES 30

Tendances générales 30

Tendances par groupe d'âge et par sexe 32

La croissance de l'emploi à temps partiel 38

LES EFFETS DE LA RESTRUCTURATION DES SECTEURS D'ACTIVITÉ SUR LA RÉPARTITION DES SALAIRES 42

La croissance dans les emplois à faibles salaires et à salaires élevés 43

La modification de la répartition des emplois par secteur d'activité 51

La répartition des salaires dans les divers secteurs d'activité 53

Décomposition de la modification de la répartition des salaires..... 57

Page

LA MODIFICATION DE LA RÉPARTITION DES PROFESSIONS ET SES EFFETS SUR LA RÉPARTITION DES SALAIRES 61

La croissance des emplois à salaires faibles et élevés selon les professions 63

Les deux composantes de la modification de la répartition des salaires 68

L'évolution dans les professions à l'intérieur des secteurs 73

INCIDENCE DE LA RESTRUCTURATION DES SECTEURS D'ACTIVITÉ ET DES PROFESSIONS SUR LES SALAIRES DES JEUNES 75

La restructuration par secteur et par profession des emplois des jeunes..... 75

La modification de la répartition des salaires à l'intérieur des secteurs et des professions 78

Décomposition de la modification de la répartition des salaires chez les jeunes 80

TENDANCES RÉGIONALES 84

Analyse de cinq régions 84

La modification de la répartition des salaires en Ontario 92

CONCLUSION 106

ANNEXE I 120

ANNEXE II - Tableaux statistiques..... 134

BIBLIOGRAPHIE 168

LISTE DES GRAPHIQUES

1. Indicateurs économiques choisis :

   Taux d'utilisation de la capacité, activités manufacturières, 1971-87

   Produit intérieur brut (dollars de 1981), 1976-86

   Taux de chômage, 1975-87

   Revenu moyen des particuliers (dollars de 1986), 1980-1986

2. Répartition cumulative des salaires de 1981 et 1986 pour les emplois en équivalent de plein temps

3. Variation en pourcentage des salaires horaires moyens relatifs par groupe d'âge, 1981-1986

4. Variation de la part relative des emplois, par niveau de rémunération, 1981-1986

5. Indice de croissance de l'emploi rémunéré par secteur d'activité, 1978-1987

6. Évolution du nombre d'emplois en équivalent de plein temps par niveau de rémunération, secteurs de la production de biens et secteur des services, 1981-1986

LISTE DES GRAPHIQUES (suite)

7. Pourcentage des emplois en équivalent de plein temps dans les trois niveaux de rémunération supérieurs, par secteur, 1986

8. Pourcentage des emplois en équivalent de plein temps dans les trois niveaux de rémunération inférieurs, par secteur, 1986

9. Décomposition du changement à l'intérieur de l'échelle de répartition des salaires, par secteur, 1981-1986

10. Nouveaux emplois nets, par profession et niveau de rémunération, 1986

11. Décomposition du changement à l'intérieur de l'échelle de répartition des salaires, par profession, 1981-1986

12a. Décomposition par secteur d'activité de la modification de la répartition des salaires chez les 16 - 24 ans, 1981-1986

12b. Décomposition par profession de la modification de la répartition des salaires chez les 16 - 24 ans, 1981-1986

13. Taux de chômage, provinces, 1979-1987

LISTE DES GRAPHIQUES (suite)

14. Variation en pourcentage des salaires moyens relatifs, par groupe d'âge et par région, 1981-1986, emplois à plein temps, moyenne mobile de trois ans

15. Taux de chômage, par groupe d'âge, Ontario, 1975 à 1987

16. Variation en pourcentage des salaires horaires moyens relatifs par groupe d'âge, Ontario 1981-1986, moyenne mobile de trois ans.

17. Variation des salaires moyens relatifs, travailleurs à plein temps (années complètes), par groupe d'âge, Ontario, 1977 à 1986

18. Population par groupe d'âge, Canada, 1975-1987

19. Taux de chômage, jeunes travailleurs, 1980 à 1987

20. Salaire moyen relatif, variation en pourcentage par rapport à 1981, travailleurs à plein temps seulement, par groupe d'âge, 1977-1986

LISTE DES TABLEAUX

1. Importance de la modification de la répartition des salaires en fonction du choix d'un indice d'inflation

2. Variation nette des emplois en équivalent de plein temps par niveau de rémunération, Canada, 1981-1986

3. Modification de la répartition des emplois en équivalent de plein temps par niveau de rémunération, Canada, 1981-1986

4. Modification de la répartition des emplois en équivalent de plein temps par niveau de rémunération et par sexe, 1981-1986

5. Variation nette du nombre d'emplois en équivalent de plein temps, 1981-1986, par secteur et par niveau de rémunération

6. Répartition en pourcentage des emplois en équivalent de plein temps par principaux secteurs, 1981-1986

7. Croissance des emplois en équivalent de plein temps par profession, 1981-1986

LISTE DES TABLEAUX (suite)

8. Apport des principales professions ayant influé sur l'évolution des emplois en équivalent de plein temps par niveau de rémunération

9. Modification de la répartition des emplois en équivalent de plein temps par niveau de rémunération, Ontario, 1981-1986

10. Modification de la répartition des emplois en équivalent de plein temps, par groupe d'âge, Ontario, 1981-1986

ANNEXE I :

I-1 Comparaison entre la répartition des gains, selon les recensements et l'Enquête sur l'activité, ensemble des travailleurs rémunérés à plein temps, 1981-1985 et 1981-1986

I-2 Comparaison entre la répartition des gains selon les recensements et l'Enquête sur l'activité, ensemble des travailleurs rémunérés à plein temps travaillant toute l'année, 1980-1985 et 1981-1986

I-3 Comparaison entre la répartition des salaires et celle des gains, données de l'Enquête sur l'activité

LISTE DES TABLEAUX (suite)

ANNEXE II :

A-1 Modification de la répartition des emplois en équivalent de plein temps, par groupe d'âge et par sexe, 1981-1986

A-2 Modification de la répartition des emplois en équivalent de plein temps, par niveau de rémunération, groupe d'âge et niveau d'éducation 1981-1986

A-3 Variation nette de l'emploi à temps partiel et à plein temps en équivalent de plein temps, par niveau de rémunération, Canada, 1981-1986

A-4 Modification de la répartition des emplois à plein temps et à temps partiel en équivalent de plein temps, par niveau de rémunération, chez les 16 - 24 ans.

A-5 Description de huit secteurs d'activité

A-6 Variations des emplois en équivalent de plein temps pour les secteurs de la production de biens et de services, 1981-1986

A-7 Branches d'activité entraînant un changement de plus de 10 000 emplois nets à un niveau de rémunération donné, 1981-1986

LISTE DES TABLEAUX (suite)

A-8 Modification de la répartition des salaires pour les emplois en équivalent de plein temps, par secteur d'activité, 1981-1986

A-9 Données sur les taux horaires de rémunération, 1986, pour 52 branches d'activité (emplois en équivalent de plein temps)

A-10 Décomposition par secteur de la modification de la répartition des salaires, 1981-1986 (emplois en équivalent de plein temps)

A-12 Description des catégories professionnelles

A-13 Variation nette du nombre d'emplois en équivalent de plein temps, 1981-1986, par profession et par niveau de rémunération

A-14 Modification de la répartition des emplois en équivalent de plein temps, par profession, 1981-1986

A-15 Décomposition par profession de la modification de la répartition des salaires, 1981-1986 (emplois en équivalent de plein temps)

A-16 Répartition en pourcentage des emplois à plein temps entre les branches d'activité, par groupe d'âge et par sexe, 1981-1986

LISTE DES TABLEAUX (suite)

A-17 Répartition en pourcentage des emplois à plein temps entre les professions, par groupe d'âge et par sexe, 1981-1986

A-18 Modification de la répartition des salaires des emplois à plein temps, par secteur, groupe des 16 - 24 ans, 1981-1986

A-19 Modification de la répartition des salaires des emplois à plein temps, par profession, groupe des 16 - 24 ans, 1981-1986

A-20 Modification de la répartition des salaires des emplois en équivalent de plein temps, par secteur, groupe des 25 - 34 ans, 1981-1986

A-21 Modification de la répartition des salaires des emplois en équivalent de plein temps, par profession, groupe des 25 - 34 ans, 1981-1986

A-22 Modification de la répartition des salaires en équivalent de plein temps, par secteur, groupe des 35 - 49 ans, 1981-1986

A-23 Modification de la répartition des salaires des emplois en équivalent de plein temps, par profession, groupe des 35 - 49 ans, 1981-1986

A-24 Modification de la répartition des salaires des emplois en équivalent de plein temps, par secteur, groupe des 50 ans et plus, 1981-1986

LISTE DES TABLEAUX (fin)

A-25 Modification de la répartition des salaires des emplois en équivalent de plein temps, par profession, groupe des 50 ans et plus, 1981-1986

A-26 Décomposition par secteur de la modification de la répartition des salaires, groupe des 16 - 24 ans, 1981-1986, emplois à plein temps seulement

A-27 Décomposition par profession de la modification de la répartition des salaires, groupe des 16 - 24 ans, 1981-1986, emplois à plein temps seulement

A-28 Modification de la répartition des salaires des emplois en équivalent de plein temps, par région, 1981-1986

A-29 Modification de la répartition des salaires des emplois à plein temps, par région et par groupe d'âge

A-30 Évolution des salaires moyens relatifs, par groupe d'âge, 1977-1986

INTRODUCTION

La présente étude porte essentiellement sur les salaires horaires versés selon les emplois. Elle se fonde sur de nouvelles données sur les emplois tirées de deux enquêtes toutes récentes pour examiner les modifications survenues au Canada dans la répartition des emplois selon le taux de salaire horaire entre 1981 et 1986, période au cours de laquelle les Canadiens ont traversé la pire récession à laquelle ils aient eu à faire face depuis la dépression des années trente. Entre 1981, année du début de la récession, et 1983, le taux de chômage est passé de 7.5% à presque 12% et l'emploi total a connu une régression de 2.5%. Toutefois, après 1983, l'économie canadienne a de nouveau affiché des taux de croissance positifs, et le niveau de l'emploi a commencé à s'élever. En 1986, le taux de chômage avait chuté à 9.6% et le nombre total de salariés avait atteint 11.6 millions, ce qui représente une augmentation de 8.4% depuis 1983, et de 5.7% par rapport au niveau enregistré en 1981 avant le début de la récession. Si on prend la création d'emplois comme étalon, la reprise canadienne, tout comme celle des États-Unis, a donc été une réussite. En Europe, malgré la reprise économique, la croissance nette de l'emploi au cours des années quatre-vingt est demeurée presque nulle, lorsqu'elle n'a pas été négative (Auer, 1988).

Toutefois, le fait même que la récente reprise économique ait permis au Canada d'augmenter le nombre des emplois est venu soulever des questions sur la qualité de ces emplois. De nombreuses personnes, dans les médias, dans les milieux préoccupés e politique sociale et au sein des syndicats, se sont montrées inquiètes que les emplois créés pendant la reprise n'aient surtout été des emplois à faible salaire. On craint que le Canada ne connaisse une modification graduelle de la structure des salaires en raison de laquelle il devient de plus en plus difficile, pour de nombreuses personnes et familles, de s'en tirer avec leur seul revenu d'emploi.[1]

---

[1] Voir, par exemple, Conseil canadien de développement social (1987:5).

Une des raisons de cette inquiétude tient au fait que les salaires et les revenus réels moyens (c'est-à-dire les salaires et les revenus corrigés des effets de l'inflation) continuent de se maintenir légèrement au-dessous des niveaux qu'ils affichaient avant la récession.[2] Cependant, elle trouve surtout son origine dans une opinion largement répandue selon laquelle les effets durables et relativement permanents de la récession ont accentué des tendances à long terme auxquelles on attribue la modification de la répartition des salaires, laquelle modification a été exprimée de façon saisissante dans l'image évocatrice de Robert Kuttner (1983) "le déclin de la classe moyenne". Selon Kuttner, les nouvelles conditions d'emploi se traduisent par un graphique de la répartition des salairiés qui ressemble à un sablier, les salaires étant concentrés au bas et au sommet. D'autres variantes de la thèse du déclin de la classe moyenne abandonnent l'image du sablier pour mettre l'accent sur un glissement général des emplois vers le bas de la courbe de répartition des salaires (par exemple Bluestone et Harrison, 1985), mais l'inquiétude reste la même : ce ne sont pas tant les taux de salaire moyens qui sont en cause, mais les tendances à long terme en matière de répartition des salaires. Cette inquiétude trouve sa source dans les genres d'emplois qui sont créés à mesure que nous passons d'une économie où une large proportion des emplois se trouvaient dans les industries manufacturières ou dans les autres branches productrices de biens à une économie où la très vaste majorité des emplois relèvent du secteur des services. Kuttner soutient que, de façon typique, les salaires et les gains sont groupés autour du milieu de la courbe de répartition des salaires lorsque les emplois liés à la fabrication sont nombreux. Dans les économies où la plupart des salariés appartiennent au secteur des services, cette situation se modifie. Il souligne que, dans les industries de services en pleine croissance et dans les nouvelles branches axées sur la haute technologie, les salaires sont groupés au sommet et à la base de la courbe de répartition des salaires.

---

[2] En 1986, la rémunération hebdomadaire réelle moyenne (telle que mesurée pour l'ensemble des activités économiques) et le revenue annuel moyen par personne ont respectivement affiché une baisse de 1.4 % et de 1.0 % par rapport à 1981.

Depuis, nombre de chercheurs ont tenté de vérifier l'exactitude des résultats obtenus par Kuttner et ont atteint des conclusions différentes.[3] Néanmoins, l'inquiétude continue manifestée à l'égard des effets de la récession sur les salaires s'explique du fait que la récession est venue accentuer ces tendances à long terme -- en particulier la croissance du secteur des services -- et que la reprise économique subséquente s'est révélée impuissante à les renverser. Le pourcentage du nombre total de salariés représenté par les travailleurs des branches productrices de biens a été en régression constante depuis les années cinquante; toutefois, jusqu'à récemment, ce phénomène n'était pas attribuable à une diminution du nombre des emplois dans les industries manufacturières, mais plutôt au fait que le nombre de ces emplois augmentait moins rapidement que celui des emplois dans le secteur des services (Picot, 1986). Par contraste, en 1986, le nombre total de salariés dans les branches productrices de biens n'était pas encore retourné au niveau qu'il occupait avant la récession. Au contraire, la totalité du gain net au titre de l'emploi observé au Canada entre 1981 et 1986 a été enregistré dans les industries de services. Deux des faits saillants mis en lumière dans le cadre de l'analyse figurant dans une partie ultérieure du présent mémoire font ressortir ce dernier point.

- Tous les principaux secteurs producteurs de biens employaient moins de salariés en 1986 qu'en 1981, tandis que tous les principaux secteurs

---

[3] La plupart des travaux sur le sujet ont été réalisés aux États-Unis. Certains analystes ont démontré qu'une partie ou l'ensemble des idées avancées par Kuttner étaient fondées (par exemple Lawrence, 1984; Harrington et Levinson, 1985; Bluestone et Harrison, 1985; Bradbury, 1986). D'autres ont plutôt indiqué qu'il semblait régner une certaine confusion à l'égard de la nature exacte de la question posée et des mesures qu'il convenait d'utiliser pour y répondre. Dans certains cas, ces auteurs n'ont trouvé aucun fait venant étayer l'hypothèse du "déclin de la classe moyenne" (par exemple Rosenthal, 1985); toutefois, le plus souvent, ils ont soutenu que les mesures utilisées étaient inappropriées et que cette situation avait été à la source d'impressions inexactes et de confusion au sujet de l'évolution réelle de la courbe de répartition des salaires hebdomadaires ou des gains annuels (par exemple McMahon et Tschetter, 1986; Kosters et Ross; 1988). Enfin, certains auteurs ont interprété le débat sur le "déclin de la classe moyenne" non pas en termes de genres d'emplois créés, mais plutôt en termes d'inégalité des revenus (par exemple Leroy, 1987; Levy, 1987; Leckie, 1988). Il s'agit de considérations majeures sur lesquelles nous reviendrons à l'occasion de notre discussion de la méthodologie utilisée.

producteurs de services - à l'exception de l'administration publique - affichaient des taux de croissance de l'emploi variant de 6% à 15%.

- o En conséquence, le pourcentage du nombre total de salariés représenté par les travailleurs du secteur des services s'est accru de 3 à 4 points de pourcentage en tout juste cinq ans. La variation observée à cet égard au cours de cette période de cinq ans a été aussi marquée que celle enregistrée pendant toute une décennie, que ce soit celle des années soixante ou celle des années soixante-dix.

Le mouvement des emplois du secteur de la fabrication à celui des services et d'autres tendances comme la progression du travail à temps partiel (décrite ci-après) sont d'ordinaire les principales raisons invoquées pour étayer la thèse selon laquelle la récession et la reprise économique subséquente ont entraîné des modifications importantes de la courbe de répartition des salaires.

Notre objectif premier est donc de cerner, le cas échéant, la nature des modifications subies par la courbe de répartition des emplois selon le taux de salaire horaire pendant cette période exceptionnelle de récession et de reprise, ainsi que de déterminer si ces modifications sont attribuables au remaniement de la répartition des emplois selon la branche d'activité ou la catégorie professionnelle, aux changements survenus dans le rapport emplois à plein temps/emplois à temps partiel ou encore à d'autres facteurs. L'originalité de la présente étude tient au fait que, contrairement à la plupart des études du genre, elle ne porte pas sur les gains hebdomadaires ou annuels des personnes, mais sur les emplois détenus au sein de l'économie et sur les taux de salaire horaire versés pour chacun d'eux. Or, ce sont les genres d'emplois offerts qui sont importants pour les fins du débat sur le "déclin de la classe moyenne". La présente étude est rendue possible par les données tout à fait uniques dont on dispose sur les années 1981 à 1986, comme nous l'avons vu à la section sur la méthodologie. Toutefois, la période de référence utilisée aux fins d'une telle analyse est aussi d'une grande importance.

En effet, les fluctuations importantes du cycle des affaires peuvent avoir une incidence directe sur les résultats. Les récessions et les reprises cycliques ont un effet plus marqué sur l'emploi dans les branches productrices de biens que sur l'emploi dans la plupart des industries de services. Il est donc important d'éviter de retenir des périodes dominées par une récession (comme celle de 1981 à 1983) ou par une reprise économique (comme la période allant de 1983 à 1986 ou 1988). Il n'est pas déraisonnable de retenir la période de 1981 à 1986 aux fins d'une analyse des modifications de la répartition des salaires et des effets de la restructuration industrielle et professionnelle sur cette répartition. Cette période couvre aussi bien les années de la récession que celles d'une reprise substantielle bien que, dans certains cas, partielle. Certains indicateurs économiques illustrés au graphique 1 démontrent les fluctuations économiques survenues au cours de cette période.[4] La poursuite de la reprise en 1987 et en 1988 peut avoir une certaine incidence sur les résultats, particulièrement pour certaines régions (par exemple les provinces de l'Ouest) ou branches d'activité (par exemple les

---

[4] Les principaux effets de la récession ne s'étaient pas encore fait sentir en 1981 et, en 1986, à la suite de trois ou quatre années de reprise et de développement économique, les principaux indicateurs s'approchaient de leur niveau d'avant la récession. Le taux d'utilisation de la capacité de production dans les industries manufacturières était presque identique en 1981 qu'en 1986; et le produit intérieur brut réel se situait à 14.3% à la fin de cette période. Le taux de chômage, qui se situait à 7.5 % en 1981 et qui était passé à 12 % en 1983, avait commencé à baisser pour glisser à 9.6 % en 1986. Toutefois, la reprise a été plus accentuée dans certaines branches d'activité que dans d'autres. Bien qu'elles aient connun un certain regain de vie, les branches axées sur les richesses naturelles souffraient en général toujours d'une faible demande en 1986, et les effets de la reprise y étaient plus marqués en 1987 et en 1988. Cependant, les niveaux d'emploi dans ce secteur sont demeurés bien au-dessous de ce qu'ils étaient avant la récession (1981) (tableau 6). La plupart des industries manufacturières (par exemple l'automobile) s'étaient redressées en 1986, et les effets de la récession sur l'emploi, les affaires, la distribution et les services de consommation s'étaient depuis longtemps estompés. Aussi, est-il difficile d'établir avec exactitude quelles années correspondent à des points communs du cycle des affaires pour l'ensemble de l'économie. Pour compliquer les choses, certains effets (par exemple une partie d'une baisse de l'emploi ou des variations de la demande) qui semblent d'abord être de nature cyclique peuvent évoluer et se révéler être des changements structurels à plus long terme. Comme le développement s'est poursuivi en 1987 et en 1988, les principales observations feront l'objet d'une réévaluation lorsque nous disposerons des nouvelles données recueillies dans le cadre de l'enquête sur l'activité.

GRAPHIQUE 1. INDICATEURS ÉCONOMIQUES CHOISIS

TAUX D'UTILISATION DE LA CAPACITÉ, ACTIVITÉS MANUFACTURIÈRES, 1971-1987

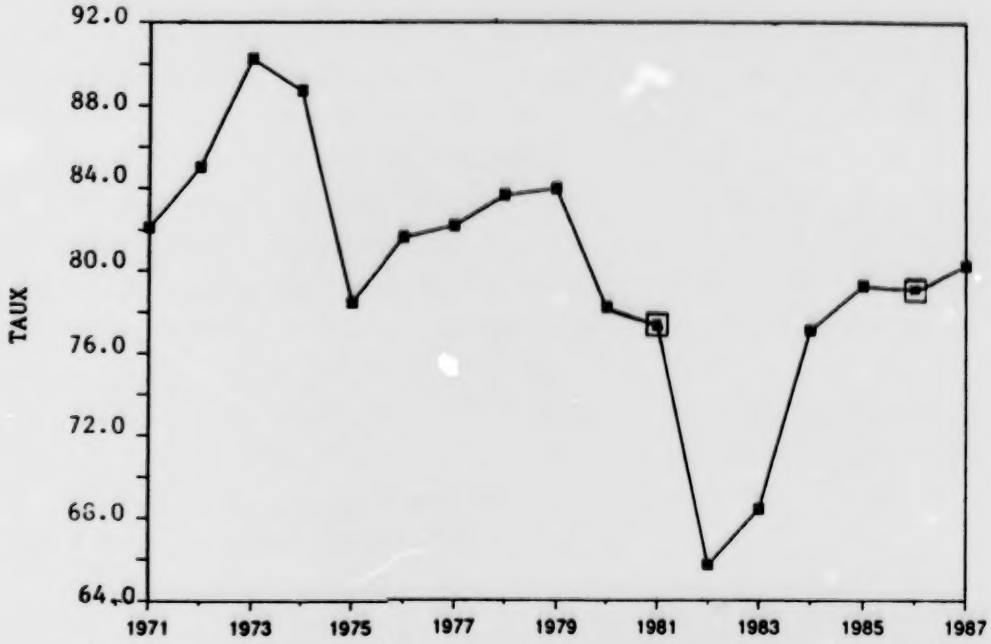

PRODUIT INTÉRIEUR BRUT (dollars de 1981), 1976-1986

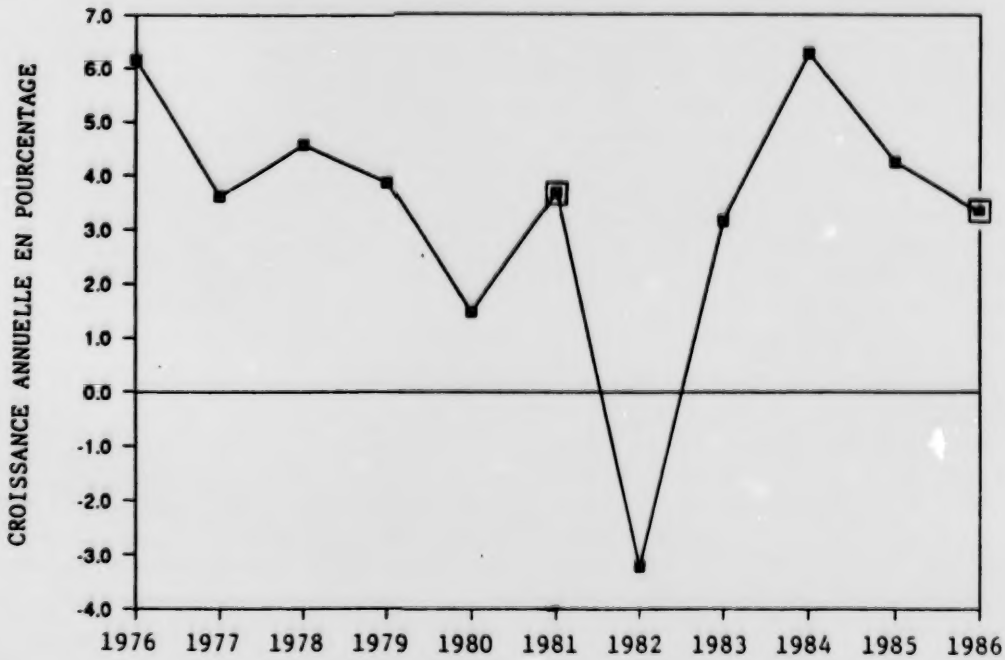

GRAPHIQUE 1. INDICATEURS ÉCONOMIQUES CHOISIS - Fin

TAUX DE CHÔMAGE, 1975-1987

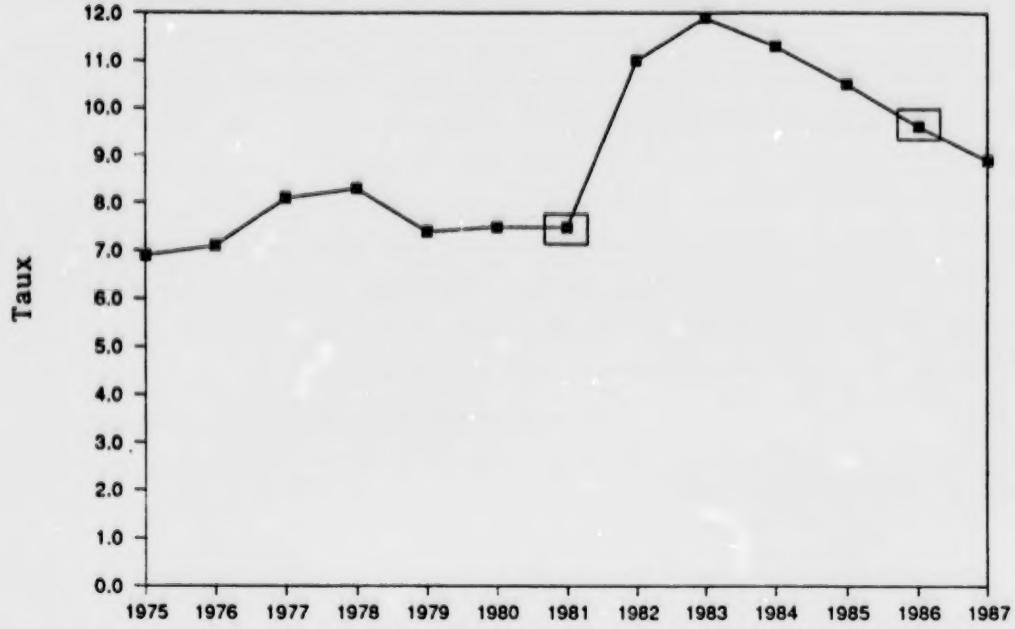

REVENU MOYEN DES PARTICULIERS (dollars de 1986)

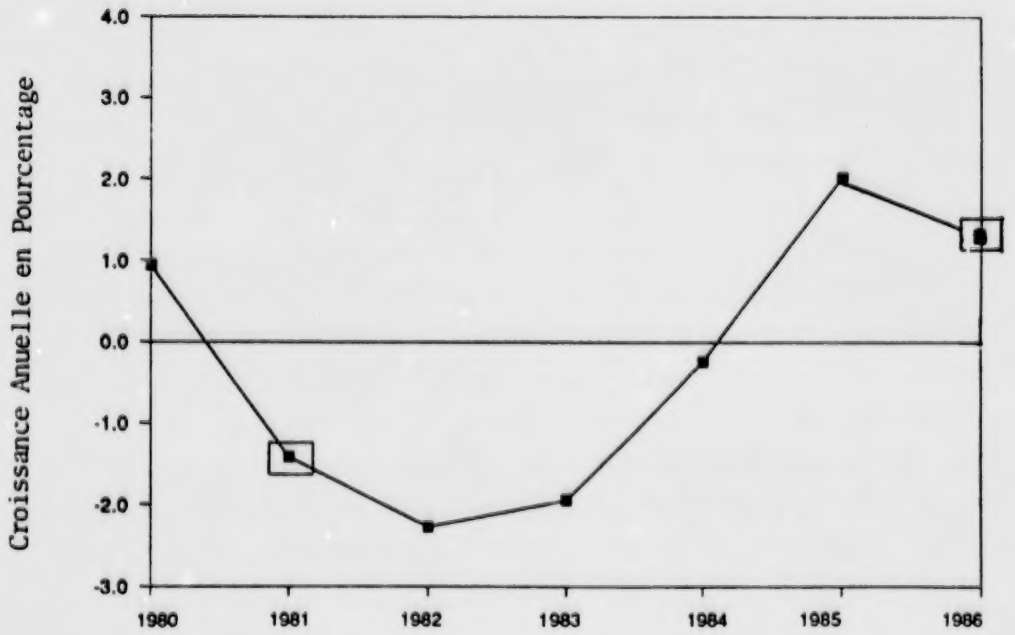

branches axées sur les ressources naturelles) où la reprise était moins vigoureuse en 1986. Afin de déterminer si les principales conclusions sont valables pour une région où la reprise était déjà vigoureuse en 1986, nous avons effectué une analyse distincte pour l'Ontario. Or, les résultats de cette analyse sont très semblables à ceux obtenus pour l'ensemble du Canada pour la période de 1981 à 1986. Il semble peu probable que les principales conclusions de l'étude soient infirmées par la poursuite de la reprise (en 1987 et 1988), bien que ce phénomène puisse avoir une certaine incidence sur les résultats. Nous nous proposons donc de revoir nos conclusions à mesure que nous disposerons de nouvelles données. Nous croyons toutefois que l'analyse portant sur les années 1981 à 1986 nous aidera à mieux comprendre les modifications de la répartition des salaires survenues pendant les très inconstantes années quatre-vingt.

Le présent mémoire a donc pour premier objectif principal d'établir une relation entre la modification générale de la répartition des salaires et la restructuration industrielle et professionnelle. Toutefois, un groupe en particulier, celui des jeunes, a été plus durement touché par les changements économiques et démographiques survenus au cours des années quatre-vingt. Le deuxième objectif principal du mémoire est d'étudier les changements au titre des emplois occupés par les jeunes et des salaires versés pour ces emplois pendant les années quatre-vingt.

Le marché du travail pour les jeunes a toujours été très inconstant. L'entrée sur le marché du travail se traduit souvent par un mouvement assez rapide d'un emploi à l'autre, à la faveur duquel les individus acquièrent de l'expérience et cherchent un poste acceptable. Souvent, les processus d'adaptation auxquels est soumis le marché du travail touchent les jeunes plus que d'autres. En cas de ralentissement ou d'arrêt de l'embauche dans une branche d'activité ou une profession et d'augmentation de l'embauche ailleurs, les jeunes seront le premier groupe chez lequel ce changement se fera sentir. Or ces changements peuvent avoir une incidence sur les salaires versés aux jeunes.

En outre, lorsque la demande globale est faible, comme au cours de la récession de 1981-1982 et des années subséquentes, ce sont souvent les jeunes

qui doivent subir une part disproportionnée du contrecoup. On assiste alors à un arrêt de l'embauche au niveau du recrutement et les mises à pied sont plus fortement concentrées chez les jeunes, que ce soit en raison des clauses relatives à l'ancienneté ou parce que les employeurs veulent garder les travailleurs d'âge moyen, plus expérimentés et donc plus productifs. Qui plus est, un phénomène démographique est venu ajouter à la complexité du marché du travail pour les jeunes. Une très vaste cohorte de jeunes travailleurs faisait son entrée sur le marché du travail à la fin des années soixante-dix et au début des années quatre-vingt. Le bassin de jeunes travailleurs s'est donc constamment élargi pendant les années soixante-dix, mais il a atteint un sommet à la fin de ces années et n'a cessé de s'amenuiser jusqu'en 1986. Ce phénomène de l'offre a eu une incidence directe sur le chômage et les gains chez les jeunes.

La période allant de 1981 à 1986 s'est donc révélée être exceptionnellement instable pour ce groupe démographique et une partie importante du présent mémoire est consacrée à l'étude des modifications de la répartition des salaires (et des taux relatifs de salaire) chez les jeunes.

Notre principale conclusion est que nous avons assisté, au cours de cette période, à une polarisation en quelque sorte plus poussée de la courbe de répartition des salaires (pour l'ensemble des groupes d'âge) et que, même si la restructuration industrielle ou professionnelle a contribué à cette polarisation, elle n'en a pas été la cause principale. Le principal changement, survenu à l'échelle de l'économie, a plutôt consisté, d'une part, en une baisse des taux relatifs de salaire versés pour les emplois occupés par les jeunes et, de l'autre, en une hausse des taux relatifs de salaire versés pour les emplois occupés par des travailleurs d'âge moyen. Ces faits saillants et d'autres du même genre sont brièvement étudiés dans la section qui suit.

FAITS SAILLANTS

- Entre 1981 et 1986, la création nette d'emplois a été concentrée dans les segments inférieur et médian supérieur de la courbe de répartition des salaires. Ce phénomène s'est traduit par une légère diminution du nombre d'emplois dans le segment médian de la courbe et par une diminution plus importante dans le segment médian inférieur.

- Cette modification de la courbe de répartition des salaires ne s'explique pas par l'augmentation du nombre d'emplois à temps partiel. En effet, on a pu observer le même motif de changement dans la courbe de répartition des salaires pour les emplois à plein temps et pour l'ensemble des emplois.

- Selon les normes historiques, nous avons assisté à une modification substantielle de la composition des emplois par activité économique. Ce changement s'est effectué dans le sens prévu : une augmentation des occasions d'emploi dans le secteur des services - notamment les services de consommation, les services médicaux et sociaux ainsi que l'enseignement - et une diminution du pourcentage des emplois représenté par les emplois dans les branches productrices de biens. Toutefois, cette redistribution des emplois entre les branches d'activité n'explique qu'une part relativement faible de la modification totale de la forme de la courbe de répartition des salaires (augmentation de la proportion des emplois dans les segments inférieur et médian supérieur de la courbe). Cette modification est en majeure partie attribuable à un changement de la structure des salaires au sein des branches d'activité. Du moins pour la période de référence, l'opinion selon laquelle la restructuration industrielle constitue la principale source de la modification de la courbe de répartition des salaires n'est étayée par aucune preuve.

- Une conclusion similaire a été atteinte à l'égard des modifications de la structure professionnelle. Nous avons assisté au cours de la période de référence à une redistribution substantielle des emplois selon la catégorie professionnelle, mais cette redistribution, elle aussi, n'explique qu'une part relativement faible de la modification globale de la répartition des salaires. Cette modification n'a pas été tellement attribuable à

l'augmentation rapide du nombre de gestionnaires et de travailleurs du secteur des services ainsi qu'à la réduction du nombre de cols bleus, comme à la modification de la structure des salaires au sein des catégories professionnelles.

o La plupart des changements de la composition des emplois par activité économique et par catégorie professionnelle touchent d'abord les jeunes. L'embauche au niveau du recrutement ou près du niveau de recrutement ralentit ou s'arrête dans les branches d'activité ou les catégories professionnelles en voie de disparition, tandis qu'elle s'accroît dans celles qui sont en expansion. De plus, la redistribution des emplois qui s'effectue par l'intermédiaire des mises à pied et de la réembauche est concentrée parmi les jeunes. Aussi, si la restructuration industrielle ou professionnelle avait un effet marqué sur la répartition des salaires, cet effet serait le plus visible au plan des emplois occupés par des jeunes. Encore une fois, cependant, cette restructuration n'explique qu'une faible part de la modification de la répartition des salaires chez les jeunes.

o Une des principales modifications de la répartition des salaires était liée aux salaires relatifs versés selon les groupes d'âge, en particulier à une diminution des salaires relatifs versés aux travailleurs de moins de 35 ans.

o Le changement le plus spectaculaire observé a été la fluctuation à la baisse des salaires versés aux travailleurs âgés de 16 à 24 ans. Cette fluctuation a été généralisée, se produisant dans toutes les branches d'activité, catégories professionnelles et régions, ainsi que pour tous les niveaux d'instruction. L'importance accrue du travail à temps partiel n'explique qu'une faible part de cette fluctuation à la baisse.

o On a observé une même fluctuation à la baisse, moins importante mais tout aussi généralisée, des salaires versés aux travailleurs âgés de 25 à 34 ans. Cette fluctuation de la répartition des salaires a été moins visible pour les travailleurs âgés de 35 ans et plus, mais elle a eu lieu dans le sens opposé, c'est-à-dire à la hausse.

- Des tendances distinctes se sont aussi dégagées selon les provinces et les régions. Au chapitre du redressement des salaires, l'Ontario a affiché une bien meilleure performance que l'ensemble du Canada puisque la majeure partie du mouvement enregistré à cet égard est survenue dans le segment supérieur de la courbe de répartition des salaires. Ailleurs, on a enregistré une augmentation de la part des emplois principalement dans le segment inférieur de la courbe.

- En 1986, le degré de redressement économique par suite de la récession de 1981-1982 variait considérablement d'une région à l'autre. L'Ontario, entre autres, était déjà fort avancée sur la voie du redressement de son économie : le taux de chômage global était presque redescendu au niveau qu'il occupait avant la récession, et le chômage chez les jeunes était en régression par rapport à 1981. C'est pourquoi une analyse distincte a été effectuée pour cette province. Cette analyse a révélé que toutes les principales conclusions dont il est fait état dans les faits saillants ci-devant étaient valables pour l'Ontario. Bien que les salaires moyens aient connu une croissance plus rapide dans cette province que dans l'ensemble du Canada, les modifications de la forme de la courbe de répartition étaient les mêmes que celles enregistrées ailleurs. On y observait aussi une diminution assez nette des salaires relatifs versés aux jeunes, et la restructuration industrielle de l'emploi, quoique substantielle, n'y expliquait qu'une faible part de la modification de la répartition des salaires.

Les questions abordées dans l'introduction ne font l'objet d'une étude systématique que depuis récemment et, à ce jour, la plupart de ces études ont été réalisées aux États-Unis. Or, toute personne au fait de ces études reconnaîtra qu'elles ne permettent pas de trancher clairement le débat.[5] Les raisons de cet état de fait sont dans un premier temps d'ordre purement méthodologique : la diversité des sources de données, des stratégies de mesure et des périodes de référence choisies pour les études s'est traduite par une grande variété de résultats contradictoires. Toutefois, ces différences méthodologiques sont aussi le reflet de différences conceptuelles à l'égard de

5 Pour un compte rendu de ces études, voir Blackburn et Bloom, 1987; Leckie, 1988.

la façon dont le problème est posé, lesquelles différences n'ont pas toujours été bien comprises. Dans la section suivante, nous exposons à grands traits certains des problèmes soulevés par l'étude de ces questions et nous expliquons comment et pourquoi nous avons décidé de les analyser sous un autre angle.

MÉTHODOLOGIE ET SOURCES DE DONNÉES

Quels changements? Taux de rémunération, gains ou revenu?

Comme Kosters et Ross (1988) le soulignent, le débat sur le déclin de la classe moyenne a porté sur la prolifération d'emplois à faible taux de rémunération, alors que la plupart des études empiriques ont été centrées sur les modifications de la répartition des gains (hebdomadaires ou annuels). La répartition des gains peut changer à cause d'une modification des taux de rémunération, du nombre d'heures travaillées (sur une base hebdomadaire ou annuelle) ou des deux. Donc, la répartition des gains des particuliers et la répartition des taux horaires de rémunération dans les emplois peuvent changer de manière différente.[6] En effet, les particuliers peuvent gagner moins non parce qu'ils reçoivent un taux horaire de rémunération inférieur, mais parce qu'ils effectuent moins d'heures de travail. Par ailleurs, lorsque les salaires diminuent, ils peuvent maintenir le niveau de leurs gains en travaillant pendant un plus grand nombre d'heures. De la même façon, les changements survenus dans les gains ne se répercuteront pas nécessairement précisément dans les modifications du revenu. De plus, les variations des placements, des revenus de pension, du travail autonome ou des autres sources de revenus autres que l'emploi peuvent avoir des effets sur le niveau du revenu total d'un particulier. Enfin, le revenu familial, norme habituelle de mesure du bien-être économique, peut demeurer stable ou changer indépendamment des modifications des salaires, des gains ou de la répartition du revenu des particuliers. En effet, si les gains d'un membre de la famille diminuent, celle-ci peut maintenir son revenu si d'autres membres de la famille travaillent un plus grand nombre d'heures.

La présente étude se concentre sur les emplois et sur les taux horaires de rémunération qu'ils commandent. Nous pouvons procéder ainsi grâce à deux enquêtes uniques effectuées par le Groupe des enquêtes spéciales de la Division des enquêtes-ménages de Statistique Canada en 1981, soit l'Enquête sur l'activité en 1981 et l'Enquête sur l'activité en 1986. Les deux

---

[6] Comme le montre l'annexe I, c'est en fait ce qui se produit entre 1981 et 1986.

complétaient l'enquête sur le marché du travail. Parce que les répondants ont fait des déclarations sur tous les emplois occupés pendant une année (1981 ou 1986), nous pouvons considérer comme unité d'analyse l'emploi plutôt que la personne qui le détient. Un changement d'emploi est enregistré dans les données lorsque le répondant change d'employeur.

Les données sur l'emploi comprennent notamment le salaire versé, le nombre d'heures travaillées la semaine et le nombre de semaines travaillées pendant l'année de même que la place de l'emploi dans la classification type des industries et dans la classification type des professions. Puisque les questions posées pour rassembler ces données étaient à toutes fins utiles identiques, les données sont comparables. La place des emplois au sein des industries et des professions a d'abord été codée au moyen de la CTI et de la CTP de 1971 mais, pour les fins de la présente étude, le codage a été fait de nouveau sur la base de la CTP et de la CTI de 1981 afin de permettre l'établissement de comparaisons avec les données de 1986. La présente analyse a été limitée aux emplois offrant du travail rémunéré dans le secteur non agricole de l'économie. En effet, les emplois agricoles ont été exclus. Compte tenu de ces restrictions, l'échantillon comprenait 52 000 personnes dans l'enquête de 1981 et 54 000 dans celle de 1986.

Tous les gains, qu'ils aient été déclarés sur une base horaire, hebdomadaire, mensuelle ou annuelle, ont été convertis en salaire horaire au moyen des données sur le temps consacré à l'emploi. Les renseignements sur les heures travaillées dans l'emploi ont aussi permis la conversion de tous les emplois en équivalent de plein temps et d'années complètes. Donc, chaque emploi, qu'il s'agisse d'un emploi à plein temps ou à temps partiel, d'un emploi d'une durée d'un mois ou de douze mois, a reçu une pondération indiquant quelle proportion d'un emploi en équivalent de plein temps il constituait. Un emploi en équivalent de plein temps représente 2080 heures de travail, soit le nombre d'heures travaillées dans une année à raison de 40 heures par semaine. Cette pondération était donc simplement le nombre d'heures travaillées dans l'emploi divisé par 2080. Cela signifie donc essentiellement que nous avons mesuré le nombre d'heures de travail fournies dans chaque secteur d'activité (ou profession) à un taux de rémunération donné pendant une année de même que le nombre d'heures de travail à un taux

de rémunération donné obtenues par des personnes des deux sexes et de divers groupes d'âge. La répartition des salaires signalée vise les emplois en équivalent de plein temps. Il est bien sûr possible de convertir la répartition des salaires en répartition des gains par la somme de tous les emplois détenus par les particuliers.

La mesure des gains du travail utilisée dans la présente étude, c.-à-d. le taux horaire de rémunération pour tous les emplois en équivalent de plein temps de l'économie pour 1981 et 1986, est unique chez Statistique Canada. Ces données n'existent actuellement que pour les deux années visées par les enquêtes mentionnées plus tôt, même si l'Enquête sur l'activité devrait être effectuée chaque année à l'avenir. La présente procédure a un fondement conceptuel différent de celui de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (EERH) qui, par établissement, calcule les gains hebdomadaires moyens. Les enquêtes utilisées ici fournissent des micro-données sur le taux horaire de rémunération dans un échantillon représentatif des emplois détenus au cours de l'année alors que la EERH regroupe des données sur les gains hebdomadaires moyens d'un échantillon représentatif de personnes employées dans divers secteurs d'activité au cours d'une semaine donnée. Les outils de mesure utilisés ici diffèrent aussi considérablement, sur le plan théorique, des données sur le revenu tirées de l'Enquête sur les finances des consommateurs. Cette enquête fait état du revenu annuel de particuliers ou de familles, qui comprend à la fois les gains tirés d'un travail et les autres sources de revenu. Aux fins de la présente étude, les données relatives au taux horaire de rémunération dans les emplois en équivalent de plein temps sont idéales car elles nous permettent d'axer notre attention sur les emplois (et non sur les personnes) et d'analyser des répartitions plutôt qu'uniquement des moyennes.

Dans le passé, on a souvent décrit la distinction entre taux de rémunération et gains comme un simple problème théorique. Mais jusqu'à ce jour, il a été difficile, sinon impossible, d'étudier empiriquement la portée et la nature du problème. Ces sources de données uniques nous permettent d'étudier à la fois le taux horaire de rémunération et les gains des mêmes personnes. En fait, nous constatons l'existence d'une différence surprenante entre l'évolution de la répartition du taux horaire de rémunération et la

variation de la répartition des gains entre 1981 et 1986. Ces différences sont abordées à l'annexe I et nous invitons instamment les lecteurs intéressés à s'y reporter.

Mesure de la modification de la répartition des salaires

Changement de la configuration et changement du niveau

La présente analyse porte essentiellement sur les modifications de la configuration de la répartition des salaires. Est-ce qu'il y a eu transfert des emplois du centre vers le sommet ou le bas? Nous ne cherchons pas à savoir si les salaires en général ont augmenté ou diminué de façon réelle (compte tenu de l'inflation). Nous nous attachons plutôt aux tendances influant sur la répartition des salaires relatifs.[7] Si les salaires sont convertis en salaires "réels" en corrigeant de l'inflation les niveaux de rémunération de 1986 au moyen de l'indice des prix à la consommation (IPC) et si nous comparons ensuite les répartitions pour 1981 et 1986, une augmentation, par exemple, du nombre d'emplois à faibles salaires pourrait être attribuable soit (1) à un déclin du niveau des salaires réels ou (2) à une modification de la configuration de la répartition des salaires (comme un déplacement du centre vers le bas). Or, c'est uniquement ce dernier type de changement qui nous intéresse ici. La question n'est donc pas de savoir si les salaires ont perdu du terrain devant l'inflation. En effet, l'inclusion de ce dernier point ne ferait que brouiller les constatations relatives à l'augmentation du nombre d'emplois à faibles salaires ou à salaires élevés. Nous voulons savoir si les forces en présence pendant la période de récession et de reprise ont modifié la configuration de la répartition des salaires au Canada. C'est pourquoi nous nous intéressons aux niveaux des salaires relatifs.

---

[7] Cependant, des variations radicales des salaires relatifs pour un groupe donné signifieraient aussi un changement radical pour les salaires réels. En effet, puisque les gains hebdomadaires réels moyens pour l'ensemble de l'économie ont diminué de 1,4 % entre 1981 et 1986, le déclin des salaires relatifs ne sous-estimera que très légèrement la baisse des salaires réels. Inversement, une augmentation des gains relatifs ne surestimera que très légèrement l'augmentation des salaires réels.

Méthodes de comparaison des configurations de la répartition

Les études les plus courantes sur les changements de la configuration de la répartition des gains ou du revenu sont les études sur l'inégalité du revenu. Celles-ci s'intéressent essentiellement à la portion de l'ensemble du revenu ou de la richesse allant à une proportion fixe de la population. On dit que l'inégalité a progressé lorsque, par exemple, la part du revenu détenue par les premiers 10 % de la population augmente. On considère que la situation de la classe moyenne se détériore lorsque diminue la part du revenu dont dispose le tiers (ou le cinquième) médian de la population. Tant la théorie que les méthodes relatives à l'étude de l'inégalité comprises dans ce sens sont bien développées et bien comprises (voir Love et Wolfson, 1976, Cowell, 1977). Les outils de mesure utilisés pour comparer la répartition du revenu de cette manière sont notamment les parts quantiles du revenu, le coefficient de Gini, le coefficient de variation et la variance des logarithmes. Ces études utilisent les gains relatifs en dollars courants et aucune déflation des prix n'est nécessaire. Puisque les gains sont habituellement ajustés par les salaires moyens, la déflation des salaires est implicite dans ces études. On y utilise habituellement la variation des gains moyens pour entraîner une déflation implicite du niveau des gains d'une année à l'autre.

Dans ces études classiques sur l'inégalité, la "classe moyenne" serait définie comme l'ensemble de tous les emplois tombant dans le cinquième ou le tiers médian de l'échelle de répartition des salaires. On pourrait alors poser une question comme celle-ci : "Est-ce que la situation de la "classe moyenne" s'améliore avec le temps, c'est-à-dire est-ce que sa part de l'ensemble des salaires, des gains ou du revenu augmente ou diminue?" Dans cette approche, la taille relative de la classe moyenne, par définition, ne se modifie pas. Il est donc impossible de répondre à des questions comme : "Est-ce que la taille de la "classe moyenne" diminue ou augmente" Cette approche ne touche pas non plus la préoccupation plus générale relative à la prolifération d'emplois à faibles salaires (est-ce que ces emplois augmentent ou diminuent?).

Au lieu de s'intéresser à la part des gains (salaires) rattachée à une proportion fixe (p. ex. 20 %) des emplois, la présente étude est axée sur la part des emplois se retrouvant dans un intervalle fixe (relatif) de salaires[8] (p. ex. une proportion fixe de la médiane). Il s'agit de l'approche habituellement utilisée dans les textes sur le "déclin de la classe moyenne". L'exemple le plus connu et le plus répandu dans ces publications est celui-ci : est-ce que le pourcentage des salariés gagnant moins que la moitié du salaire médian a augmenté ou diminué? Est-ce que le pourcentage de salariés gagnant plus que ce niveau mais moins que deux fois le salaire médian, c'est-à-dire les niveaux de rémunération "moyens", a augmenté ou a diminué? En résumé, est-ce que la proportion relative des travailleurs occupant des postes à salaires faibles, moyens ou élevés s'est modifiée? Cette division tripartite de l'échelle de répartition des salaires est une interprétation plutôt simple et générale de la métaphore du déclin de la classe moyenne, mais est suffisante pour les fins de notre explication.

Le choix de l'approche à utiliser dépend de la question que l'on veut aborder. Nous voulons savoir où se situe l'augmentation nette d'emplois au cours de la période de 1981 à 1986 dans l'échelle de répartition des salaires, c'est-à-dire au bas, au centre ou au sommet et ce, en fonction des niveaux de rémunération. Nous ne cherchons pas à savoir si les emplois qui se retrouvent dans le 20 % du centre de l'échelle offrent des salaires plus élevés ou plus faibles en 1986 qu'en 1981. Les niveaux relatifs des salaires qui définissent les limites du centre de l'échelle dans ce dernier cas changent d'une année à l'autre tout comme, partant, la définition du changement aux niveaux "moyens", eu égard aux niveaux de rémunération relatifs. Or, nous ne pouvions permettre que cela se produise dans notre analyse.

---

8 Il est possible que la part des salaires (ou des gains) allant, par exemple, à la troisième tranche de 20 % des travailleurs demeure constante alors que la part des emplois (ou de ceux qui réalisent les gains) se retrouvant dans le milieu, telle que définie par les salaires relatifs fixes, diminue (p. ex. voir Leckie, 1988). Donc, les deux approches peuvent donner des résultats apparemment conflictuels. Par exemple, dans la présente étude, nous montrons que la part des emplois dans les deux niveaux de rémunération du centre (sur 10) passe de 20,4 % à 18,9 %. Par contre, la part des salaires attribuée aux deux déciles du centre (ou au quintile du centre) a augmenté légèrement de 18,2 % à 18,4 %. En fait, les deux approches répondent à des questions différentes.

Idéalement, la meilleure façon de comparer deux répartitions des salaires et pour établir les changements de configuration est de les convertir en salaires ou en gains relatifs (en les ajustant à l'aide de la moyenne ou en effectuant une déflation par la médiane ou la moyenne) puis d'en reproduire et d'en étudier les courbes graphiques. C'est ce que nous avons fait dans le présent projet et le graphique 2 donne un échantillon des répartitions cumulatives (le quintile le plus bas) pour les deux années.

Établir les frontières des niveaux de rémunération

Presque toutes les études sur les modifications des parts de l'emploi par catégorie de salaires ou de gains ont compris littéralement la métaphore du "déclin de la classe moyenne" et ont divisé la main-d'oeuvre en trois groupes (supérieur, moyen et inférieur), laissant ainsi de côté la possibilité que des changements importants aient lieu à l'intérieur de ces trois grands groupes.

Pour aborder ce problème, notre analyse identifie 10 niveaux de rémunération. Comme les résultats l'indiquent, cette décision a été appropriée car une bonne partie des changements au cours de la période de 1981-86 se sont produits dans les niveaux de rémunération moyens inférieurs (niveaux 2, 3 et 4) et au bas de l'échelle de répartition (niveau 1).

Pour construire les frontières des taux de rémunération, tous les emplois en équivalent de plein temps dans l'échelle de répartition de 1981 sont placés en déciles[9] (c.-à-d. les premiers 10 % des emplois, les 10 % suivants, etc.). Les salaires des emplois aux limites des déciles définissent les niveaux de rémunération. Cette approche permet de regrouper commodément les emplois dans l'échelle de répartition des salaires car chaque

---

[9] Nous ne pouvions pas utiliser des déciles exacts à cause du "chevauchement" d'emplois autour de certains niveaux de rémunération. C'est pourquoi les groupes contiennent environ 10 % de tous les emplois. Ce choix n'a aucune conséquence puisque l'utilisation des déciles n'est qu'une façon commode de choisir les limites des salaires dans l'échelle de répartition des salaires.

GRAPHIQUE 2

RÉPARTITION CUMULATIVE DES SALAIRES 1981 et 1986 (EMPLOIS EN ÉQUIVALENT DE PLEIN TEMPS)

COMPARAISON POUR LE PREMIER QUINTILE, DOLLARS DE 1986*

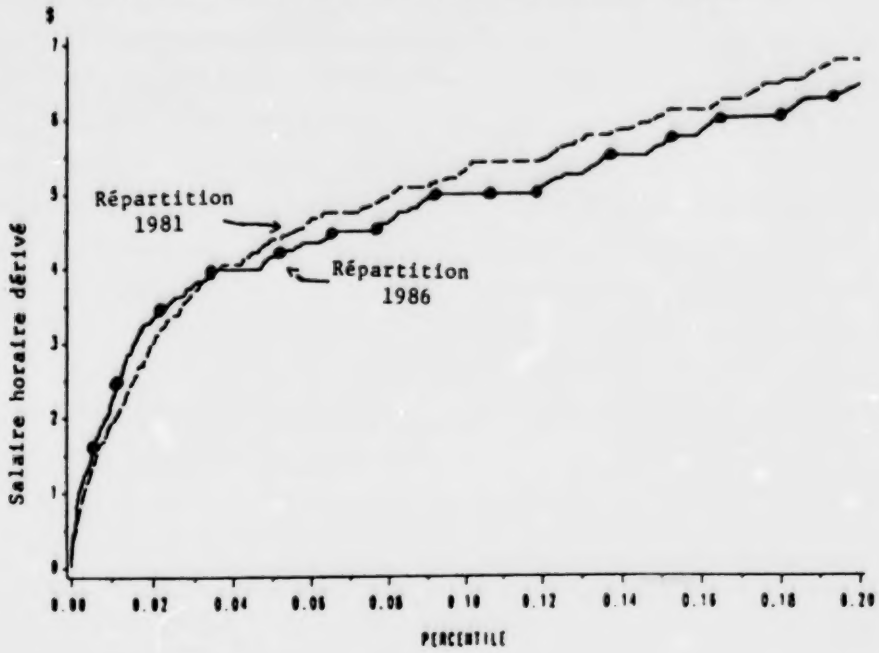

COMPARAISON DU SECOND QUINTILE, EN DOLLARS DE 1986

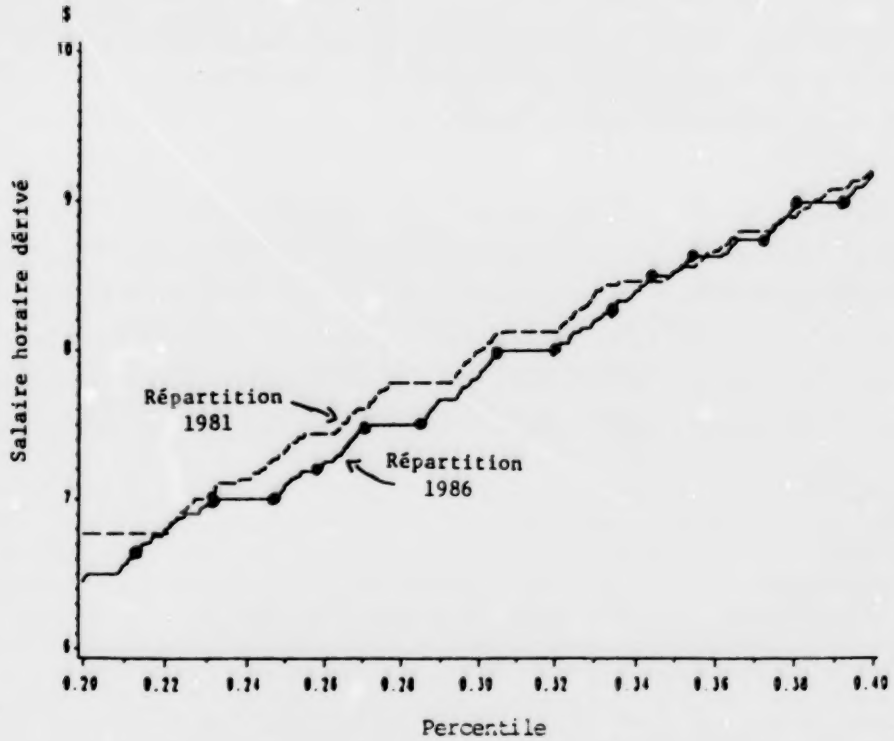

* Les données sur les salaires de 1981 ont été corrigées de l'inflation par les variations des salaires médians entre 1981 et 1986

niveau comprend à peu près le même nombre d'emplois. Ainsi, nous ne sommes pas aux prises avec de petits échantillons touchant certains niveaux de rémunération, mais pas d'autres dans l'analyse plus détaillée. Les limites pour 1981 étaient les taux horaires de rémunération suivants : 3,87, 4,99, 5,89, 6,81, 7,71, 8,77, 9,99, 11,51 et 14,34 $ (environ 30 000 $ par année pour une semaine de 40 heures).

Les limites des salaires horaires sont corrigées de l'inflation au moyen de l'évolution du salaire médian entre 1981 et 1986 (1,32) comme indice d'inflation des salaires. Les limites des salaires étaient alors les suivantes pour 1986 : 5,24 (environ 11 000 $ par année), 6,76, 7,97, 9,22, 10,43, 11,87, 13,52, 15,58 et 19,41 $ (environ 40 000 $ par année pour une semaine de 40 heures). Cette méthode revient à la déflation de tous les salaires de 1986 au moyen de cet indice de déflation des salaires ou à la comparaison des salaires relatifs pour les deux années (les salaires par rapport à la médiane). Sur les plans théorique et méthodologique, il reviendrait aussi au même d'utiliser des catégories de rémunération fondées sur des ratios fixes de la médiane (p. ex., calcul de la proportion des emplois situés dessous, par exemple, la moitié de la médiane). Le choix de l'indice de déflation est important et nous abordons cette question ci-dessous. L'ensemble des emplois en équivalent de plein temps pour 1986 sont ensuite répartis entre les 10 niveaux de rémunération et les changements dans le nombre et la proportion des emplois pour chacun des 10 niveaux pourraient être calculés dans l'analyse.

Le choix d'un indice de déflation

Le choix d'un indice de déflation pour comparer la répartition des salaires est important à la fois sur les plans théorique et empirique. Par exemple, Bluestone et Harrison (1985) ont recours à l'indice des prix à la consommation (IPC) comme indice de déflation pour examiner l'évolution de la répartition des salaires réels. Comme nous l'avons dit plus tôt, cette solution ne nous aide pas à répondre à la question sous-jacente : "Est-ce que la configuration de la répartition des gains ou des salaires change. Les résultats qu'ils obtiennent sont importants sur le fond car ils enregistrent l'évolution du niveau de vie réel mais, sur le plan analytique, ceux-ci sont

à l'origine d'une certaine confusion car les auteurs concluent qu'une redistribution à la baisse des gains pourrait être entièrement attribuable à une diminution du salaire réel moyen sans modification de la configuration de la répartition.

Le choix d'un indice de déflation est aussi important sur le plan empirique. Dans leur nouvelle analyse des données de Bluestone et de Harrison, Kosters et Ross (1988) montrent qu'en modifiant une bonne partie des hypothèses discutées ici, les mêmes données peuvent produire des résultats à l'opposé des conclusions originales de Bluestone et de Harrison. Cependant, l'examen des conclusions de Koster et de Ross (page 25) révèle que la principale différence entre les deux séries de résultats vient d'une modification de l'IPC utilisé comme indice de déflation. Cet écart n'est pas difficile à comprendre. En effet, le changement de l'indice de déflation entraîne une modification des limites des catégories de rémunération dans la dernière année (ici 1986). Donc, avec un indice de déflation différent, ce qui était un emploi à faible salaire près de la limite moyenne inférieure peut devenir un emploi commandant un salaire moyen. Cette différence s'explique par le fait qu'un changement de l'indice de déflation modifie le point auquel deux niveaux de répartition se rencontrent et, partant, le tableau d'ensemble relatif aux modifications de la configuration de la répartition des salaires.

Pour ce motif,nous avons fait une analyse de sensibilité en utilisant les divers indices de déflation des salaires, les modifications de la médiane et de la moyenne et celles des salaires au 52^{e} percentile (qui étaient touché par le problème de "chevauchement" discuté ci-dessous). Les résultats présentés au tableau 1 révèlent que la modification de la configuration de l'échelle de répartition est essentiellement la même, quel que soit l'indice de déflation utilisé pour le salaire. La médiane a été choisie parce qu'elle est la plus solide et qu'elle est moins susceptible d'être visée par des changements survenant dans les niveaux extrêmes de l'échelle de répartition.

TABLEAU 1: Importance de la modification de la répartition des salaires en fonction du choix d'un indice d'inflation

-- Emploi temps plein --

Niveau de rémunération	Répartition des salaires en 1981	Répartition des salaires en 1986					
		Limites des catégories de rémunération corrigées de l'inflation au moyen des élément suivants:					
		(1) Variation du salaire moyen		(2) Variation du salaire médian		(3)Varition du 52e Percentile	
		Répartition en 1986	Variation de la part relative entre 1981 et 86	Répartition en 1986	Variation de la part relative entre 1981 et 86	Répartition en 1986	Variation de la part relative entre 1981 et 86
1	8.6	10.7	2.1	10.9	2.3	10.7	2.1
2	9.0	8.7	-0.3	9.0	0.0	8.7	-0.3
3	10.4	8.7	-1.7	8.4	-2.0	8.7	-1.7
4	10.2	9.6	-0.6	10.0	-0.2	9.6	-0.6
5	10.3	9.7	-0.6	9.7	-0.6	9.7	-0.6
6	10.4	9.7	-0.7	9.6	-0.8	9.8	-0.6
7	9.2	10.0	0.8	10.7	1.5	9.9	0.7
8	11.3	12.1	0.8	11.2	-0.1	12.1	0.8
9	11.3	12.0	0.7	11.8	0.5	12.0	0.7
10	9.3	8.9	-0.4	8.7	-0.6	8.8	-0.5

Le problème du "chevauchement" des niveaux de rémunération dans les données

Les répondants ont tendance à déclarer leurs salaires arrondis à l'unité ou à la demie, c'est-à-dire 5,00 $, 5,50 $, 6,00 $, 6,50 $, etc. C'est peut-être que la valeur réelle des salaires équivaut à peu près à ces valeurs ou que les gens arrondissent arbitrairement leurs salaires à ces valeurs. D'une façon ou de l'autre, nous sommes en présence d'un effet de "chevauchement" qui complique la comparaison de la répartition des salaires.

Pour évaluer la portée du "chevauchement", nous avons reproduit sur un graphique la courbe de la répartition cumulative de tous les emplois en équivalent de plein temps (classés en ordre par niveau de rémunération et placés en percentiles) de même que celle des taux horaires de rémunération pour 1981 et 1986. Le graphique 2 montre un échantillon de ces courbes pour les deux quantiles les plus bas. Les plateaux du graphique indiquent un grand nombre d'emplois en équivalent de temps plein au même niveau de rémunération (c.-à-d. chevauchement).

Par exemple, tous les emplois se situant entre le 9^{e} et le 12^{e} percentile (c.-à-d. 3 % de tous les emplois en équivalent de plein temps) commandaient des salaires de 5,00 $ dans les données de 1986. Si le montant de 5 $ était choisi comme limite de l'un des niveaux de rémunération en 1986, il serait alors impossible d'établir exactement quel pourcentage des emplois se trouvait entre, par hypothèse, 4,00 $ et 5,00 $. Est-ce que la limite de la catégorie de 5,00 $ se situe au 9^{e} percentile, au 12^{e} percentile ou quelque part entre les deux? Si les plateaux (c.-à-d. le chevauchement) sont significatifs, comme c'est le cas ici, ils peuvent introduire des erreurs considérables dans ces analyses. Dans le but de surmonter cette difficulté, les limites de rémunération horaire des niveaux de rémunération ont été choisies de manière à ce qu'aucune d'elles ne se confonde à un plateau, que ce soit dans les données de 1981 ou dans celles de 1986.

Les salaires et l'ensemble de la rémunération

Au cours de l'après-guerre, les avantages non salariaux ont accaparé un pourcentage plus grand de la rémunération totale mais on n'a pas trouvé à ce jour une façon d'incorporer des évaluations de ces avantages aux études sur les salaires et les gains. La plupart des répondants sont tout simplement incapables de déclarer les cotisations de l'employeur aux régimes de retraite et aux autres avantages sociaux. Pour ce motif, les tendances mesurées dans l'évolution des salaires ne reflètent pas nécessairement les tendances dans l'ensemble de la rémunération, particulièrement au cours d'une période pendant laquelle s'accroît la part des avantages non salariaux. Cependant, comme c'est toujours le cas, le problème n'est pas tant l'existence d'une erreur de procédure que la nature et le sens du biais introduit par l'erreur. Puisque nous nous intéressons au salaire relatif plutôt qu'au salaire réel, la question importante dans la présente étude est de savoir si les avantages sociaux en proportion de la rémunération totale augmentaient plus vite au sommet, au centre ou au bas de l'échelle de répartition des salaires entre 1981 et 1986. Si, en 1986, la répartition des avantages non salariaux par niveau de rémunération était environ la même qu'en 1981, alors nos résultats ne sont pas touchés par ce type d'erreur.

La sélection de repères chronologiques pour l'établissement de comparaisons

Comme nous l'avons dit dans l'introduction, les changements mesurés dans la répartition des salaires peuvent aussi être sensibles aux repères chronologiques choisis pour la comparaison. Il est donc important de ne pas utiliser des périodes dominées exclusivement par une récession ou une expansion. Il est aussi important de tenir compte de la signification de la position relative des deux années dans le cycle économique pour l'interprétation des résultats. Nous avons déjà soulevé ce point dans l'introduction.

Cependant, le choix de repères chronologiques distants d'une seule année, qui peuvent occuper approximativement la même position dans le cycle, peut aussi influer sur les résultats. Par exemple, le choix de la période 1980-1985 par opposition à la période 1981-1986 aurait pu donner des

résultats quelque peu différents. Cependant, il est peu probable que les conclusions principales de l'étude auraient été modifiées. En effet, les données du recensement pour 1980-1985 révèlent une même évolution du changement que celle qui a été observée dans les données de l'Enquête sur l'activité pour la période 1981-1986. Voir à ce sujet l'annexe I.

La technique de décomposition

Aux fins de la démonstration, nous décrivons la décomposition de la modification de la répartition des salaires en modification de la répartition des emplois entre les secteurs d'activité et en changement dans la répartition des salaires à l'intérieur des secteurs d'activité.

Le formules algébriques de la technique sont exposées ci-dessous mais l'approche est essentiellement assez simple. Le changement total à un niveau donné de la répartition des salaires (soit, par exemple, le niveau le plus bas, dont la part a augmenté de 2,7 % entre 1981 et 1986) est décomposé en trois facteurs :

(1) le changement dans la répartition des emplois en équivalent de plein temps entre les huit secteurs de 1981 à 1986, qui maintient constante la répartition des salaires entre les secteurs;

(2) le changement dans la répartition des salaires à l'intérieur des huit secteurs, qui maintient constante la répartition des emplois entre les secteurs;

(3) un rapport d'interaction, qui représente la proportion de changements attribuables à des variations simultanées touchant à la fois la répartition des salaires à l'intérieur des secteurs et la répartition des emplois entre les secteurs. Ce facteur est habituellement assez petit comparativement aux facteurs (1) et (2).

Cette méthode est mécanique en ce que certaines répartitions sont maintenues constantes et que d'autres changent. Bien sûr, ce phénomène ne se produit pas dans la réalité. Néanmoins, cette technique permet une

décomposition du changement dans une répartition et elle nous en apprend beaucoup.

Si X_{ijt} représente le nombre d'emplois en équivalent de plein temps dans l'industrie i, le niveau de rémunération j dans l'année t.

$X_{.jt}$ représente le nombre d'emplois dans l'industrie i, le niveau de rémunération j.

$X_{..t}$ représente le nombre total d'emplois en équivalent de plein temps pour l'année t.

Alors $W_{ijt} = X_{ijt}/X_{i.t.}$ représente la proportion de l'ensemble des emplois dans l'industrie i et de l'année t se situant au niveau de rémunération j.

et

$I_{it} = X_{i.t}\ X_{...t}$, soit la proportion de tous les emplois de l'année t dans l'industrie i

et

$P_{jt} = X_{.jt}/X_{..t}$, soit la proportion de tous les emplois de l'année t se retrouvant au niveau de rémunération j.

Si ΔP_j représente la modification de la proportion d'emplois au niveau de rémunération j entre 1981 et 1986.

Alors $\Delta P_j = P_{j86} - P_{j81m}$. Notons que $\sum_j \Delta P_j = 0$

Mais que $P_{jt} = X_{.jt}/X_{..t}$

qui peut être exprimé de la manière suivante :

$$P_{jt} = \sum_i ((X_{ijt}/X_{i.t})\ (X_{i.t}/X_{..t})) = \sum_i W_{ijt}\ I_{it}$$

Donc $$\Delta P_j = \sum_i W_{ij86}\ I_{i86} - \sum_i W_{ij81}\ I_{i81}$$

mais $W_{ij86} = W_{ij81} + \Delta W_{ij}$

donc $$\Delta P_j = \sum_i (W_{ij81} + \Delta W_{ij})\ (I_{i81} + \Delta I_i) - \sum_i W_{ij81}\ (I_{ij81})$$

La multiplication et l'addition des termes donnent les résultats suivants :

$$\Delta P_j = \sum_i W_{ij81}\,\Delta I_i + \sum_i \Delta W_{ij}\,I_{i81} + \sum_i \Delta W_{ij}\,\Delta I_i$$

composante résultant de la modification de la répartition des emplois <u>entre</u> les secteurs	composante résultant de la modification de la répartition des salaires <u>à l'intérieur</u> des secteurs	composante résultant de variations dans les deux facteurs, ou rapport d'interaction

Au moyen de la formule ci-dessus, le changement dans <u>chacun</u> des dix niveaux de rémunération a été décomposé. Pour obtenir une mesure unique des résultats de la décomposition dans tous les 10 niveaux, l'approche suivante est adoptée.

Toutes les variations de la part relative (p. ex., P_j, I_i, W_{ij}, etc.) sont incorporées à la mesure comme valeurs absolues, sans tenir compte des signes positifs ou négatifs.

La contribution de chacune des trois composantes à la variation totale est, en proportion, la moyenne pondérée dans tous les niveaux de rémunération de sa contribution à chaque niveau. Les facteurs de pondération sont la valeur absolue de la variation totale en proportion de chaque niveau de rémunération.

Elle est calculée de la façon suivante : Si $P_{i,j}$ est la variation proportionnelle attribuable à la composante i (p. ex. partage des emplois entre les secteurs) au niveau de rémunération j, si ΔP_j est la variation proportionnelle total du décile j, alors P_i, la moyenne dans tous les niveaux j du changement proportionnel attribuable à la composante i, est :

$$P_{i\cdot} = \sum_{j=1}^{10} \left(\frac{|\Delta P_j|}{\sum_{j=1}^{10} |\Delta P_j|} \quad \frac{|P_{ij}|}{\sum_{i=1}^{3} |P_{ij}|} \right)$$

Le premier terme de la somme est le facteur de pondération.

LA MODIFICATION DE LA RÉPARTITION DES SALAIRES: TENDANCES POUR LES GROUPES DÉMOGRAPHIQUES

Tendances générales

Entre 1981 et 1986, la répartition des emplois par taux horaire de rémunération s'est concentrée davantage dans les niveaux inférieurs et dans les niveaux moyens supérieurs de l'échelle de répartition des salaires. Ont été associés à ces changements une diminution de la proportion des emplois aux niveaux moyen inférieur et moyen et un certain déclin à l'extrémité supérieure de l'échelle.

Environ 296 000 emplois en équivalent de plein temps[10] se sont ajoutés à l'économie canadienne entre 1981 et 1986, soit une augmentation nette de 3,4 % (tableau 2). Si les emplois avaient augmenté au rythme moyen à tous les niveaux de rémunération, la configuration de la répartition des salaires n'aurait pas été modifiée. Cependant, l'évolution du changement était très inégale. Deux points ressortent de l'échelle de répartition : le niveau de rémunération 1, dans lequel le nombre d'emplois a augmenté de 33,5 % et le niveau 7, dans lequel la croissance enregistrée a presque atteint 21 %. À l'exception du neuvième niveau de rémunération, la croissance de tous les autres a été négative ou inférieure à la moyenne.

Par suite de ce schème de croissance, la répartition des salaires en 1986 a été plus polarisée qu'en 1981 (tableau 3). Le transfert le plus important (-2 %) s'est fait du niveau moyen inférieur (niveau 3) au bas de l'échelle de répartition des salaires (niveau 1), qui regroupe un peu plus de

---

10 Un emploi en équivalent de plein temps comprend 2 080 heures de travail au cours d'une année, à raison de 40 heures par semaine. Les répondants ont mentionné les emplois occupés au cours de l'année (1981 ou 1986). Le nombre d'heures travaillées à chaque emploi est connu et, dans l'étude, chaque emploi est converti en fractions d'un emploi en équivalent de plein temps en divisant le nombre d'heures travaillées dans l'emploi par 2 080. Pour ce motif, l'accent est mis sur le nombre d'heures de travail à un taux horaire de rémunération donné obtenues par les personnes d'un certain groupe d'âge, d'un sexe ou de l'autre, d'un niveau d'éducation donné et sur le nombre d'heures de travail offert dans chaque secteur ou dans chaque profession à un taux de rémunération donné.

TABLEAU 2: Variation nette des emplois en équivalent de plein temps par niveau de rémunération, Canada, 1981-1986

Niveau de rémunération	Variation nette	Taux de croissance
1.	275,393	33.5%
2.	9,129	1.1%
3.	-151,281	-16.5%
4.	28,866	3.3%
5.	-21,023	-2.3%
6.	-52,649	-5.9%
7.	163,441	20.9%
8.	16,316	1.7%
9.	67,706	7.0%
10.	-39,981	-4.9%
Total	295,917	3.4%

TABLEAU 3: Modification de la répartition des emplois en équivalent de plein temps par niveau de rémunération, Canada, 1981-1986

Niveau de rémunération	Répartition en pourcentage 1981	Répartition en pourcentage 1986	Variation de la part relative de chaque niveau
1.	9.4	12.1	2.7
2.	9.4	9.2	-0.2
3.	10.5	8.5	-2.0
4.	10.1	10.1	0.0
5.	10.2	9.6	-0.6
6.	10.2	9.3	-0.9
7.	8.9	10.5	1.6
8.	11.0	10.8	-0.2
9.	11.0	11.4	0.4
10.	9.2	8.5	-0.7

12 % des emplois, comparativement à 9,4 % auparavant. La proportion des emplois dans le centre de l'échelle de répartition (niveaux de rémunération 5 et 6) a diminué au total de 1,5 % et la part des emplois dans les niveaux supérieurs (7 à 10) a augmenté de 40,1 % à 41,2 %. Ces changements sont illustrés au graphique 3 dans lequel les 10 niveaux de rémunération sont groupés en cinq catégories : inférieure (niveau 1), moyenne inférieure (niveaux 2-4), moyenne (niveaux 5-6), moyenne supérieure (niveaux 7-9) et supérieure (niveau 10).

Tendances par groupe d'âge et par sexe

L'évolution de la répartition des salaires a été extrêmement différente d'un groupe d'âge à l'autre et aucun de ces groupes n'a reproduit le modèle suivi par l'ensemble de l'économie. Il y a plutôt eu un transfert des emplois vers le bas de l'échelle de répartition pour les jeunes et un transfert vers le haut pour les travailleurs de plus de 35 ans. Les salaires relatifs des jeunes gens ont diminué au cours de cette période et ceux des travailleurs plus âgés ont augmenté.

Le graphique 3 montre la variation en pourcentage des salaires moyens relatifs entre 1981 et 1986 pour les groupes d'âge de 16 à 64 ans.[11] La ligne repère horizontale au point zéro n'indique aucun changement dans les salaires relatifs. Si les salaires avaient augmenté au même rythme que les groupes d'âge, ils se retrouveraient sur la ligne horizontale. Les valeurs positives indiquent une hausse des salaires relatifs (c.-à-d. les salaires ont augmenté plus rapidement que la moyenne nationale) et les valeurs négatives indiquent une baisse. Comme le montre la courbe du graphique, les salaires relatifs moyens de tous les groupes d'âge de moins de 35 ans ont

---

[11] Le salaire relatif moyen (RMi) pour le groupe d'âge i est simplement le salaire moyen pour le groupe d'âge i divisé par le salaire moyen pour tous les groupes d'âge. La variation en pourcentage de la moyenne relative est simplement :

$$\frac{RM_{i,86} - RM_{i,81}}{RM_{i,81}} \times 100$$

GRAPHIQUE 3

VARIATION EN POURCENTAGE DES SALAIRES HORAIRES MOYENS RELATIFS PAR GROUPE D'ÂGE, 1981-1986, MOYENNE MOBILE DE TROIS ANS

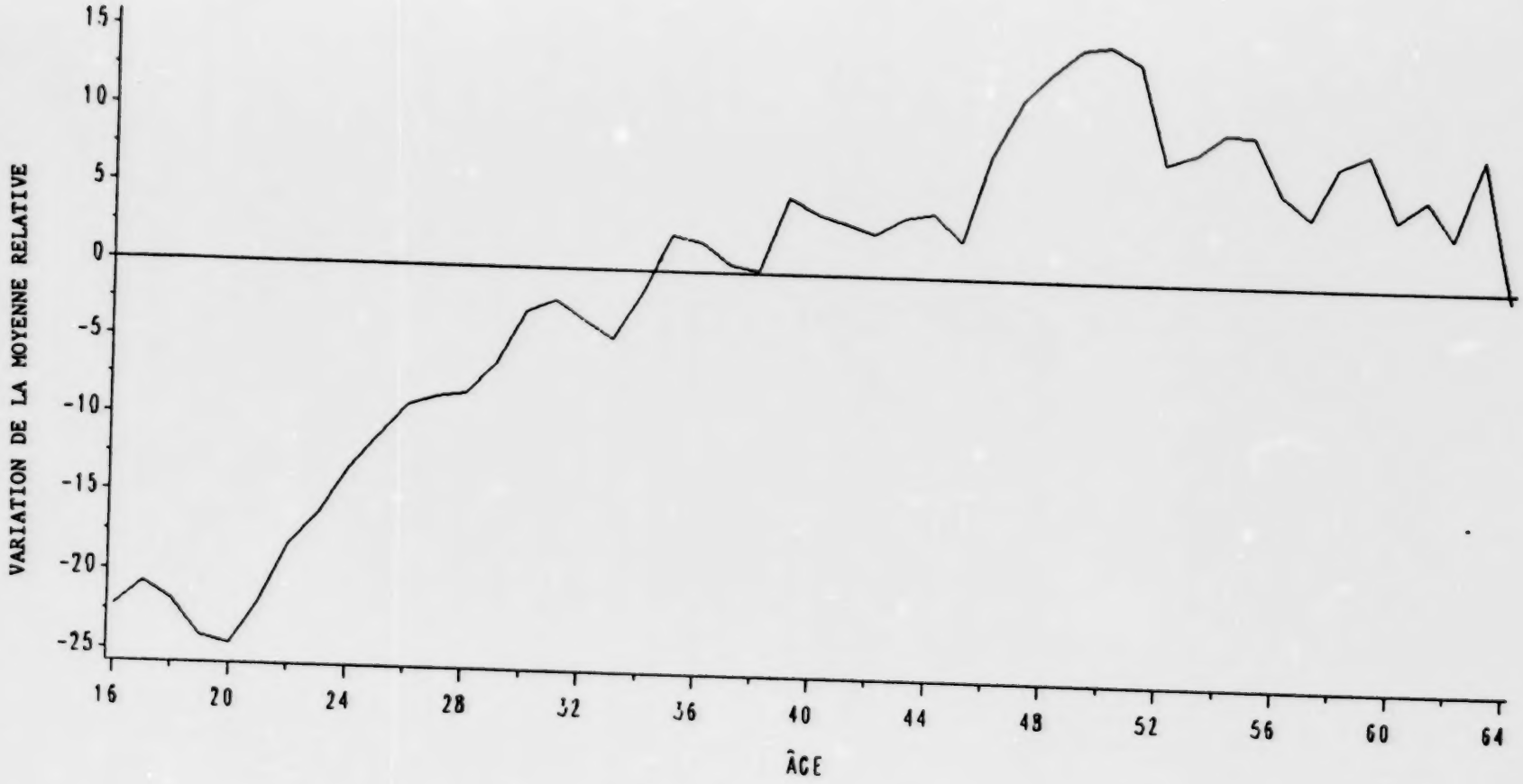

diminué et, pour les travailleurs de moins de 25 ans, cette baisse pouvait atteindre 15 à 20 %. Inversement, les salaires relatifs des travailleurs plus âgés se sont accrus dans une proportion atteignant 15 % chez les travailleurs de 45 à 50 ans.

Même si la répartition des salaires entre les sexes était plus polarisée en 1986, les niveaux inférieurs de l'échelle de répartition ont absorbé une plus grande partie des variations des salaires des femmes alors que les transferts, pour les hommes, se sont faits vers les niveaux supérieurs. Ce phénomène s'explique par la concentration des femmes dans les groupes d'âge plus jeunes.

Le modèle observé pour l'ensemble des emplois, c'est-à-dire concentration accrue dans les catégories inférieure et moyenne supérieure de l'échelle de répartition des salaires, a touché à la fois les hommes et les femmes. Cependant, les changements les plus importants enregistrés chez les femmes ont été une diminution au niveau 3 (-3,1 %) et une grande augmentation au niveau 1 (4,5 %). Par contre, la part des emplois détenus par les hommes aux niveaux 7-10 s'est accrue de 1,9 %, comparativement à une augmentation de 1,4 % aux niveaux 1 et 2. Pour ce motif, le salaire médian des femmes en pourcentage du salaire médian des hommes est passé de 73,9 % en 1981 à 71,6 % en 1986.

Cependant, cette différence entre les sexes est largement attribuable à des modes de participation au marché du travail propres aux hommes et aux femmes pour certains groupes d'âge. Sauf chez les travailleurs les plus âgés, les modèles de changement chez les hommes et les femmes étaient similaires.

Le tableau A1 (annexe) présente les répartitions détaillées pour les hommes et les femmes par grands groupes d'âge. Voici les points saillants de ce tableau.

° Dans les emplois détenus par les femmes de 16 à 24 ans, il y a eu un transfert net d'environ 20 % des niveaux 3 à 10 à la catégorie la plus basse. En 1986, presque 60 % des emplois détenus par de jeunes femmes

se retrouvaient dans les deux niveaux de rémunération inférieurs. La tendance à la baisse des salaires dans les emplois occupés par de jeunes hommes a été presque aussi forte. En effet, il y a eu un transfert net de 18 % des niveaux de rémunération plus élevés aux niveaux 1 et 2. En 1986, 44,2 % des emplois détenus par de jeunes hommes se trouvaient dans ces deux niveaux inférieurs.

° Il y a aussi eu diminution de l'importance relative des salaires pour les emplois occupés par des hommes et des femmes de 25 à 34 ans, mais la baisse a été moins spectaculaire. Le changement le plus important pour les deux sexes a été le déclin des emplois à salaires élevés (niveaux 9 et 10). Le pourcentage des emplois à salaires élevés occupés par les hommes est passé de 28,7 à 20,6 %. Dans les emplois détenus par des femmes, il y a eu baisse de 13,3 à 9,3 %.

° Par contre, il y a eu une importante tendance à la hausse dans les salaires versés aux hommes et aux femmes de 35 à 49 ans et aux hommes de 50 ans et plus. Dans le groupe d'âge de 35 à 49 ans, le pourcentage d'emploi dans les trois niveaux de rémunération supérieurs est passé de 29,2 à 33,4 % pour les femmes et de 61,5 à 68,2 % pour les hommes. Chez les hommes de 50 ans et plus, la part des emplois dans les quatre niveaux supérieurs s'est accrue de 49,8 à 62,9 %. Il y a eu peu de changements dans la répartition des salaires chez les femmes de 50 ans et plus.

La baisse des salaires dans les emplois détenus par les jeunes a touché les travailleurs sans égard au niveau d'éducation. Par contre, la hausse des salaires dans les emplois occupés par des travailleurs plus âgés a profité proportionnellement beaucoup plus aux personnes ayant fait des études post-secondaires.

La répartition des salaires par niveau d'éducation au tableau A2 révèle que le niveau d'éducation ne protège pas de la baisse des salaires les emplois détenus par des jeunes.

TABLEAU 4: Modification de la répartition des emplois en équivalent de plein temps par niveau de rémunération et sexe, 1981 et 1986

Niveau de rémunération	Femmes		Hommes	
	% 1986	Variation de la part relative	% 1986	Variation de la part relative
1.	18.1	4.5	8.1	1.3
2.	12.7	-1.1	6.9	0.1
3.	11.2	-3.1	6.7	-1.5
4.	12.1	-0.1	8.7	-0.1
5.	10.9	-0.3	8.8	-0.8
6.	9.9	-0.7	8.9	-1.1
7.	7.9	0.7	12.2	2.1
8.	7.5	0.8	13.1	-0.6
9.	6.0	-0.1	15.0	1.0
10.	3.8	-0.6	11.6	-0.6

Dans les emplois occupés par les 16 à 24 ans, il y a eu un net transfert des niveaux de rémunération supérieurs vers les niveaux inférieurs à raison de 21 % pour les emplois détenus par les travailleurs n'ayant pas terminé leurs études secondaires, de 22,1 % pour le groupe ayant terminé ses études secondaires et de 17,2 % pour les emplois occupés par les diplômés d'études post-secondaires. Dans les emplois occupés par des personnes possédant une éducation inférieure au niveau post-secondaire, le transfert s'est effectué principalement du niveau de la catégorie moyenne vers la catégorie inférieure. Pour les emplois occupés par des personnes ayant fait des études post-secondaires, le changement s'est opéré de la catégorie supérieure aux catégories inférieure et moyenne inférieure.

La tendance à la baisse touchait également sans égard au niveau d'éducation les 25 à 34 ans et elle était même plus dure pour les plus instruits car ce groupe avait plus d'emplois à salaires élevés à perdre. Il y a eu une perte nette dans les trois niveaux de rémunération supérieurs et elle se répartit comme suit : 6,7 % dans les emplois détenus par des personnes ayant une éducation inférieure au niveau secondaire, 7,6 % pour les personnes ayant terminé leurs études secondaires et 9,7 % dans les emplois occupés par des diplômés d'études post-secondaires.

Le niveau d'éducation a été plus utile aux travailleurs plus âgés. Ainsi, dans les emplois occupés par des personnes de 35 à 49 ans, presque tous les gains ont été réalisés dans les emplois détenus par des diplômés d'études post-secondaires. Dans ce groupe, la part des emplois se retrouvant dans les quatre niveaux de rémunération supérieurs a augmenté de 7,1 %. Il n'y a eu à peu près pas de changement dans les emplois occupés par les personnes ne possédant pas de diplôme d'études post-secondaires. Chez les 50 ans et plus, le transfert net dans les quatre niveaux de rémunération supérieurs se répartissait comme suit : 11,9 % dans les emplois détenus par les diplômés d'études post-secondaires, 3,4 % dans les emplois occupés par des travailleurs ayant terminé leurs études secondaires et 7,3 % dans les emplois détenus par les travailleurs ayant un niveau d'éducation inférieur aux deux précédents.

Il s'agit de modifications très importantes de la répartition des salaires entre groupes d'âge pour une période si brève et ils poursuivent une tendance dans le profil âge-gains qui se manifeste depuis les années soixante-dix (Kennedy, 1987a, 1987b). Cependant, ces changements font ressortir avec force l'importance de l'"élasticité" à la baisse des salaires des jeunes Canadiens pendant cette période. Comment expliquer ce phénomène? Nous reviendrons sur ce point dans la conclusion après avoir examiné d'autres tendances liées aux groupes d'âge.

La croissance de l'emploi à temps partiel

L'emploi à temps partiel augmente depuis les années soixante et cette tendance a suscité beaucoup d'intérêt et d'inquiétude à cause des salaires inférieurs et de l'accès limité aux régimes de retraite patronaux et aux autres avantages sociaux qui sont habituellement le fait de l'emploi à temps partiel (Travail Canada, 1983). Par exemple, dans l'Enquête sur l'activité en 1986, le salaire horaire moyen du travail à temps partiel était de 8,64 $, comparativement à 11,71 $ pour le travail à plein temps. De plus, le travail à temps partiel attire énormément de femmes et de jeunes. En effet, en 1986, les femmes ont fourni 73 % ou presque les trois quart des heures de travail à temps partiel et les travailleurs de moins de 25 ans, plus du tiers (36 %). La plupart des emplois à temps partiel se retrouvent dans le secteur des services. En fait, en 1986, seulement trois industries sur 51 accaparaient la moitié de toutes les heures de travail à temps partiel : commerce de détail (25 %), santé et services sociaux (17 %) et restauration (14 %). Cependant, comme Lévesque (1987) l'a montré, le déplacement de l'emploi à temps partiel fait partie d'un mouvement général de l'économie observé dans presque tous les secteurs. Entre 1975 et 1986, les changements dans l'importance relative des secteurs ont provoqué moins d'un cinquième de l'augmentation du travail à temps partiel. La récession de 1981-1983 a accéléré la croissance de l'emploi à temps partiel. Entre 1973 et 1979, les emplois à plein temps ont augmenté au rythme annuel de 3,3 %, contre 4 % pour le travail à temps partiel. De 1979 à 1983, les emplois à temps partiel ont augmenté à un rythme annuel moyen de 6,1 %, alors qu'aucunchangement n'était enregistré dans les emplois à plein temps (Krahn et Lowe, 1988: 54; Kaliski, 1985). Après 1983, avec la reprise économique, le rythme

de croissance de l'emploi à temps partiel a diminué considérablement (Lévesque, 1987). Cependant, pour la période de 1981 à 1986 dans son ensemble, les heures travaillées à temps partiel (définies comme des emplois offrant moins que 30 heures de travail par semaine) ont augmenté beaucoup plus rapidement (18,9 %) que l'emploi à plein temps (2,3 %). L'augmentation des emplois à temps partiel dans le niveau de rémunération 1 (53 %) a été particulièrement forte (tableau A3).

L'emploi à temps partiel a augmenté dans tous les secteurs au cours de la récession et les salaires moyens dans les emplois à temps partiel sont inférieurs aux salaires moyens des emplois à plein temps. Néanmoins, seulement une très petite partie de la modification de la répartition globale des salaires peut être attribuée à la croissance de l'emploi à temps partiel. Par exemple, moins de 8 % de l'augmentation des emplois à faibles salaires chez les jeunes travailleurs peut s'expliquer par une augmentation du travail à temps partiel.

Ces changements soulèvent la question de savoir jusqu'à quel point la baisse vers les niveaux de rémunération inférieurs, particulièrement chez les jeunes, résulte de l'augmentation des emplois à temps partiel. La réponse est la suivante : l'emploi à temps partiel a très peu à voir avec le phénomène. Ceci s'explique simplement par le fait que même si les employés à temps partiel représentent une part importante et croissante de la main-d'oeuvre canadienne, la part du lion des heures de travail (les unités analysées dans la présente étude) est fournie par les travailleurs à plein temps. Ainsi, en 1981, les travailleurs à temps partiel n'effectuaient que 6,4 % des heures de travail. Et malgré la croissance importante de l'emploi à temps partiel, la part de l'emploi à temps partiel en équivalent de plein temps a augmenté de moins de 1 % (pour atteindre 7,3 %) en 1986.[12] Pour ce motif, les modes de répartition et les modèles de changement pour les travailleurs à plein temps tendent à reproduire les modèles et les tendances

[12] Sans nier l'importance de l'emploi à temps partiel, il faut reconnaître que sa croissance aura surtout des effets sur les gains plutôt que sur les salaires à l'intérieur des emplois.

se manifestant dans l'ensemble de l'économie et ce, presque exactement (voir le graphique 4 et comparer le tableau A3 au tableau 3). Par exemple, la variation de la part relative des emplois au niveau de rémunération 1 était de 2,7 % pour l'ensemble des emplois et de 2,3 % pour les emplois à plein temps.

Pour les jeunes travailleurs, les conclusions sont semblables (comparer le tableau A4 au tableau A1). Chez les jeunes travailleurs, la part des emplois offrant les niveaux de rémunération les plus faibles (1 et 2) est passée de 32 % à 51 %, soit une augmentation d'environ 19 %. Dans les emplois à plein temps détenus par les jeunes travailleurs, la part relative des emplois aux niveaux 1 et 2 a augmenté d'environ 17 % pour atteindre presque 47 % de l'ensemble. En résumé, la croissance plus rapide de l'emploi à temps partiel au cours de cette période n'"explique" pas les tendances observées dans les modes de répartition des salaires pour l'ensemble de l'économie et a eu peu d'effet sur la tendance à la baisse des salaires des jeunes.[13]

---

[13] Il est possible d'être plus précis sur cette question. L'application des techniques de décomposition décrites plus loin dans l'étude montre que l'augmentation de l'emploi à temps partiel, en moyenne, ne représentait qu'environ 10 % du changement dans la répartition des salaires des travailleurs plus jeunes. Ainsi, aux niveaux 1 et 2, l'augmentation du travail à temps partiel représente moins de 8 % du changement.

GRAPHIQUE 4

VARIATION DE LA PART RELATIVE DES EMPLOIS, PAR NIVEAU DE RÉMUNÉRATION,

1981-1986

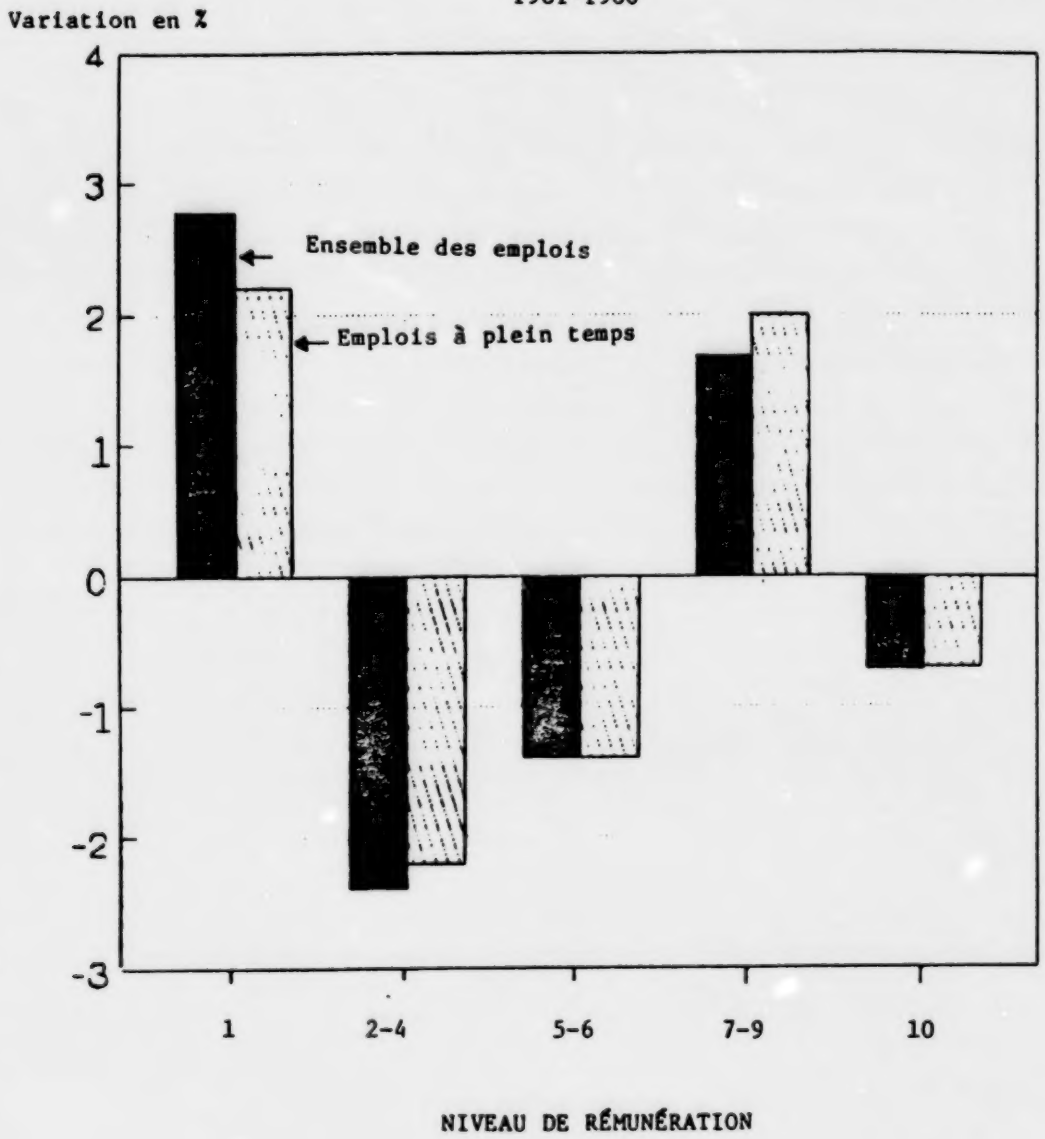

LES EFFETS DE LA RESTRUCTURATION DES SECTEURS D'ACTIVITÉ SUR LA RÉPARTITION DES SALAIRES

Jusqu'à maintenant, nous avons fait ressortir les points suivants : tendances globales de l'évolution de la répartition des salaires entre 1981 et 1986, croissance aux niveaux les plus bas et au niveau supérieur de l'échelle de répartition des salaires et déclin dans les catégories moyenne inférieure et moyenne de cette échelle, mouvement à la baisse de la répartition chez les jeunes et mouvement contraire chez les travailleurs plus âgés, ainsi que d'autres modèles d'évolution . La restructuration des emplois entre les secteurs, particulièrement le déplacement de la production de biens vers les services, est souvent présentée comme l'une des principales forces expliquant ces modifications de la répartition des salaires. L'argument liant la restructuration industrielle des emplois aux changements survenus dans la répartition des salaires s'exprime à peu près comme suit.

L'augmentation rapide de l'emploi dans les services aux consommateurs (commerce de détail, restauration, hébergement, etc.), qui offrent des emplois à salaires relativement faibles, est vue comme une cause de l'augmentation de la part relative de l'extrémité inférieure de l'échelle de répartition des salaires. On soutient aussi que la croissance de l'emploi dans les services aux entreprises et l'administration publique crée des emplois mieux rémunérés et touche l'extrémité supérieure de l'échelle de répartition des salaires. On ajoute que les secteurs de la fabrication et des ressources naturelles compensent cet effet en diminuant le nombre d'emplois à salaires moyens. Ces changements sont amenés par l'évolution de la technologie et l'augmentation de la productivité dans les activités productrices de biens dont l'effet se combine à une modification de la demande intérieure en biens et services (p. ex. voir Picot et Lavallée). On voit dans la récession de 1981-1982 un événement qui accentue ces tendances à long terme dans la restructuration de l'emploi, car les entreprises productrices de biens en particulier s'adaptent aux changements de la demande de biens et services, introduisent des technologies nouvelles pour demeurer concurrentielles et modifient leurs pratiques d'embauche pour réduire les coûts. On émet l'hypothèse que ces changements structurels ont influé

considérablement sur la répartition des salaires au Canada. Comme nous l'avons dit dans l'introduction, diverses études ont abordé cette question.

La situation canadienne a très peu été analysée car la plupart des textes portent sur l'économie américaine.

Dans le présent chapitre, nous établirons les points suivants :

(1) La croissance de l'emploi dans divers secteurs d'activité entre 1981 et 1986 et, parmi ceux-ci, la proportion d'emplois offrant des salaires faibles et des salaires élevés;

(2) l'importance de la redistribution des emplois sur les grands secteurs entre 1981 et 1986;

(3) dans quelle mesure cette restructuration est à l'origine des modifications de la répartition des salaires observée à l'échelle de toute l'économie;

(4) Dans quelle mesure il y a eu variation de la répartition des salaires à l'intérieur des grands secteurs de l'économie.

La croissance dans les emplois à faibles salaires et à salaires élevés

Dans les trois principaux secteurs produisant des biens, il y avait moins d'emplois en 1981 qu'en 1986. Par contre, dans tous les grands secteurs des services (à l'exception de l'administration publique), on a assisté à une croissance de 6 à 15 % des emplois. Pendant cette période, l'emploi dans l'administration publique a diminué.

La baisse générale dans les emplois liés à la production de biens[14] se répartit de la manière suivante : dans les ressources naturelles, en 1986, 131 000 emplois en équivalent de plein temps de moins qu'en 1981, soit une diminution de 16 %; fabrication (à l'exclusion des ressources naturelles), 92 000 emplois de moins, soit une baisse de 6 %; construction, 26 000 emplois de moins, soit une diminution de 5 %.[15] (tableau 5).

Dans les services, c'est la situation contraire que l'on retrouve. En effet, au cours de la période, l'emploi s'est accru dans tous les secteurs,

---

14 L'analyse du présent chapitre est fondée sur une répartition de l'activité en huit secteurs décrite au tableau A-5 de l'annexe. L'agriculture a été exclue de toutes les analyses de la présente étude. Le secteur non agricole produisant des biens comprend le secteur des ressources naturelles, les autres industries de la fabrication et l'industrie de la construction. Les autres secteurs sont réputés faire partie du secteur des services.

15 Il est cependant bon de se rappeler que la tendance de l'augmentation (ou de la diminution) des emplois au cours de la période n'est pas régulière et continue et qu'elle pourrait changer avec la poursuite de la reprise après 1986. Le secteur de la production de biens a perdu du terrain face à celui des services essentiellement à cause de l'importance des pertes subies en 1982 et en 1983 et non à cause d'une croissance plus lente au cours de la reprise de 1983-1986. Les industries productrices de biens ont essuyé des pertes substantielles au cours de 1982 et de 1983, suivies par une reprise. La croissance due à la reprise ne les a pas ramenées en 1986 aux niveaux antérieurs à la récession, même si la reprise s'est poursuivie en 1987, particulièrement dans les secteurs de la construction et des ressources naturelles (voir le graphique 6 qui illustre la croissance de l'emploi rémunéré selon l'Enquête sur la population active. Il montre des tendances légèrement différentes que celles du tableau 5, car les sources de données sont différentes (Enquête sur la population active et Enquête sur l'activité) et des concepts différents quant à l'emploi (emploi rémunéré et nombre d'emplois en équivalent de plein temps). Dans les services commerciaux (services aux entreprises, services aux consommateurs, distribution, organisations à but lucratif), la croissance a cessé durant la récession, mais la baisse n'a pas été aussi importante que dans le secteur des biens. L'emploi dans les domaines de la santé, de l'éducation et des services sociaux a augmenté à un rythme assez constant pendant la période et la croissance de l'emploi dans l'administration publique a été très faible. Le secteur de la santé, de l'éducation et des services sociaux a enregistré la hausse globale la plus forte au cours de la période non à cause d'une croissance particulièrement rapide de l'emploi (2,9 % par année pour la période) mais surtout parce qu'il n'a pas connu le recul dans la création d'emplois que la récession a imposé au secteur commercial.

TABLEAU 5: Variation nette du nombre d'emplois en équivalent de plein temps, 1981-1986, par secteur et par niveau de rémunération

Niveau de rémunération	Résultats Ressources naturelles	Autres activités manufacturières	Construction	Distribution	Services aux consommateurs	Services aux entreprises	Santé/ éduc./ services sociaux	Admin. publique
1.	..	11.8	..	..	252.4	-8.6	17.5	..
2.	-7.2	-10.2	8.9	..	13.4	..	13.4	..
3.	-25.9	-39.4	6.1	..	-53.8	..	-24.9	-9.7
4.	-9.7	-31.8	..	..	20.5	25.7	27.6	..
5.	-13.0	-18.9	..	-16.7	-14.1	14.5	40.9	-15.8
6.	-23.7	-17.5	6.7	-17.4	-6.3	..	10.1	6.0
7.	..	30.1	13.0	47.0	17.7	19.3	28.6	11.4
8.	-13.8	-20.7	-14.1	20.9	-5.9	..	46.7	7.6
9.	-9.6	-8.3	-6.3	19.5	..	13.6	42.7	11.1
10.	-24.9	12.7	-31.9	11.0	-19.9	18.3	..	-8.3
Total	-131.5	-92.1	-25.9	68.2	208.8	71.2	206.2	-9.0

GRAPHIQUE 5

INDICE DE CROISSANCE DE L'EMPLOI RÉMUNÉRÉ PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ, 1978-1987

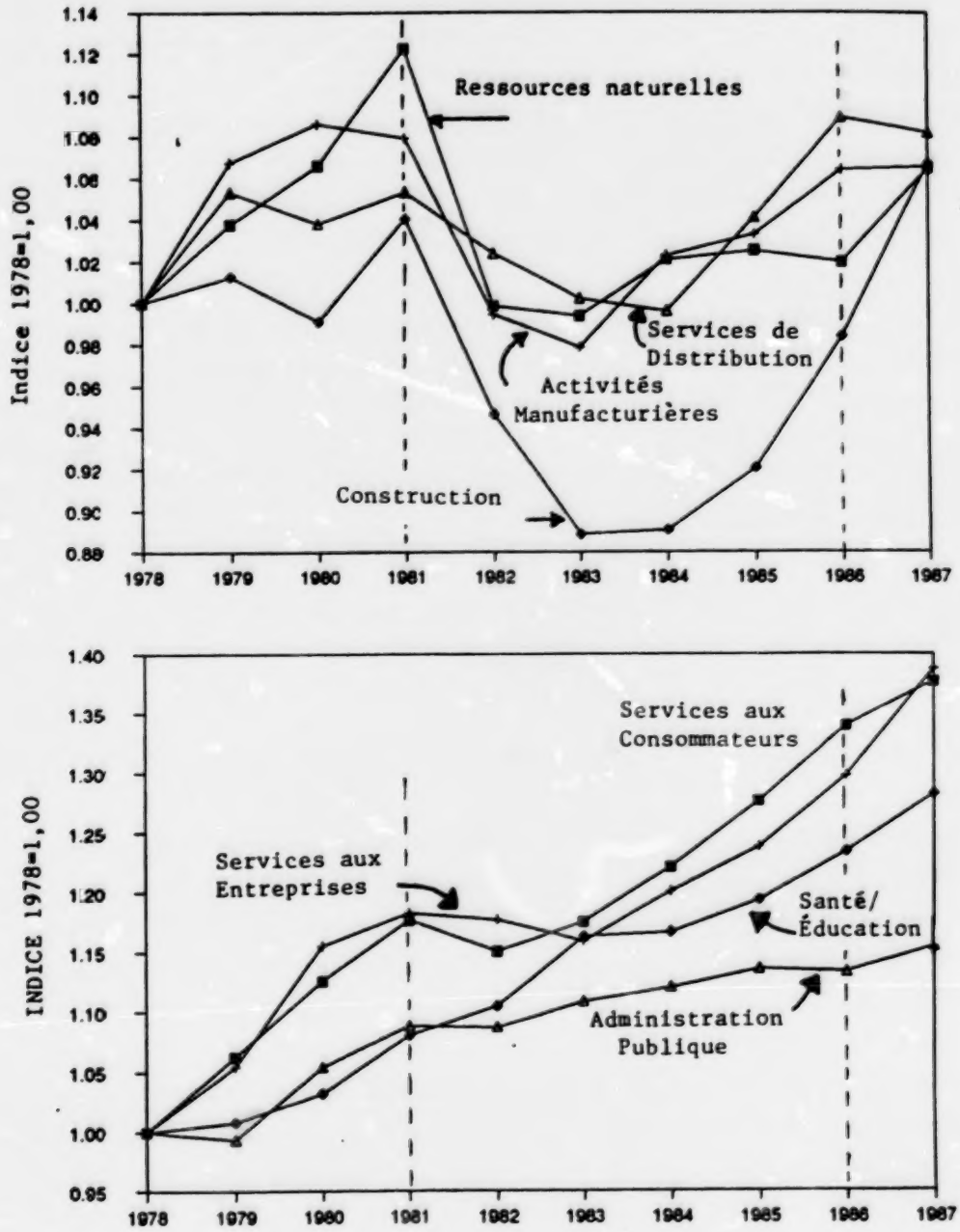

Source : Enquête sur la population active

sauf dans l'administration publique. Le taux de croissance était le suivant :

- services aux consommateurs : 208 000 ou croissance de 12 % des emplois en équivalent de plein temps
- santé, éducation et services sociaux : 206 000 ou croissance de 15 %
- services avec entreprises : 71 000 ou croissance de 8 %
- services de distribution : 68 000 ou croissance de 6 %
- administration publique : -9 000 ou déclin de 1 %

Nous établissons maintenant si la croissance (et le déclin) de l'emploi se sont produits au niveau d'emplois à salaires faibles ou élevés.

Les gains d'emplois dans le secteur des services se sont concentrés dans le niveau de rémunération le plus bas et dans les niveaux supérieurs (sept à neuf). Mais dans le secteur de la production des biens, les pertes d'emplois se répartissaient assez également entre tous les niveaux de rémunération et ne se concentraient pas dans les emplois à salaires moyens.

Le secteur de la production de biens a subi une perte nette de presque 250 000 emplois en équivalent de plein temps (baisse de 8 %) alors que le secteur des services en a obtenu presque 550 000 de plus (une croissance de 9 %) (tableau A-6). La perte nette d'emplois dans le secteur de la production de biens a touché presque tous les niveaux de l'échelle de répartition des salaires et non seulement les emplois du centre de l'échelle (voir graphique 6).

Dans les services, il y a eu un accroissement net de 260 000 emplois dans le niveau de rémunération le plus bas, soit environ la moitié du gain net d'emplois dans ce secteur. Mais il y a eu aussi un gain de 280 000 emplois dans les niveaux 7 à 9 (tableau A-6). Dans l'échelle de répartition des salaires, il y a donc eu deux zones de croissance de l'emploi dans les services.

GRAPHIQUE 6

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'EMPLOIS EN ÉQUIVALENT DE PLEIN TEMPS, PAR NIVEAU DE RÉMUNÉRATION, SECTEURS DE LA PRODUCTION DE BIENS ET SERVICES, 1981-1986

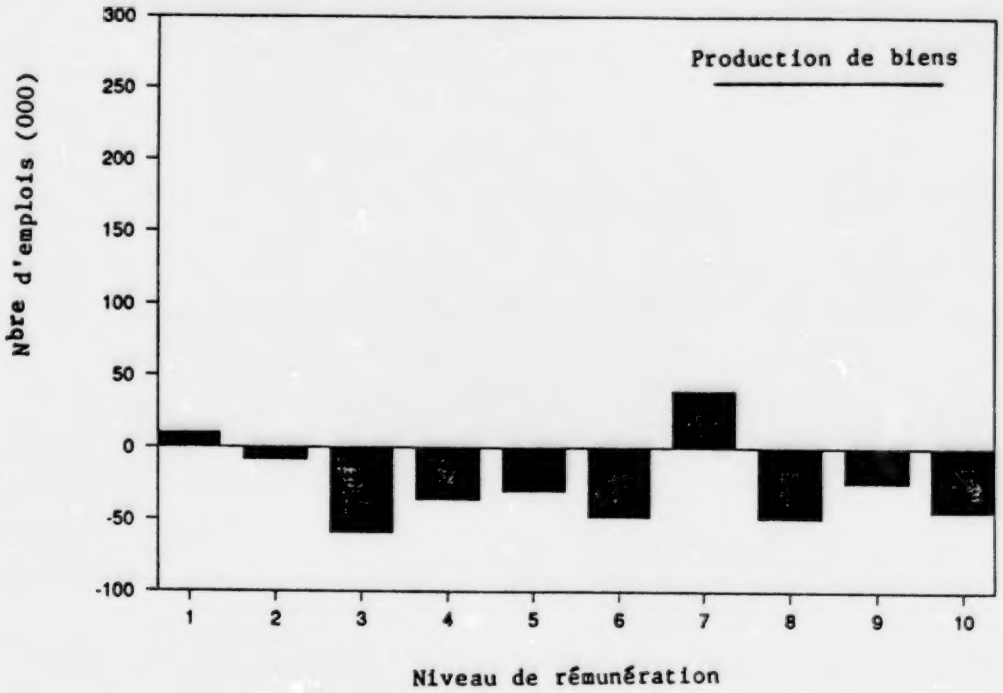

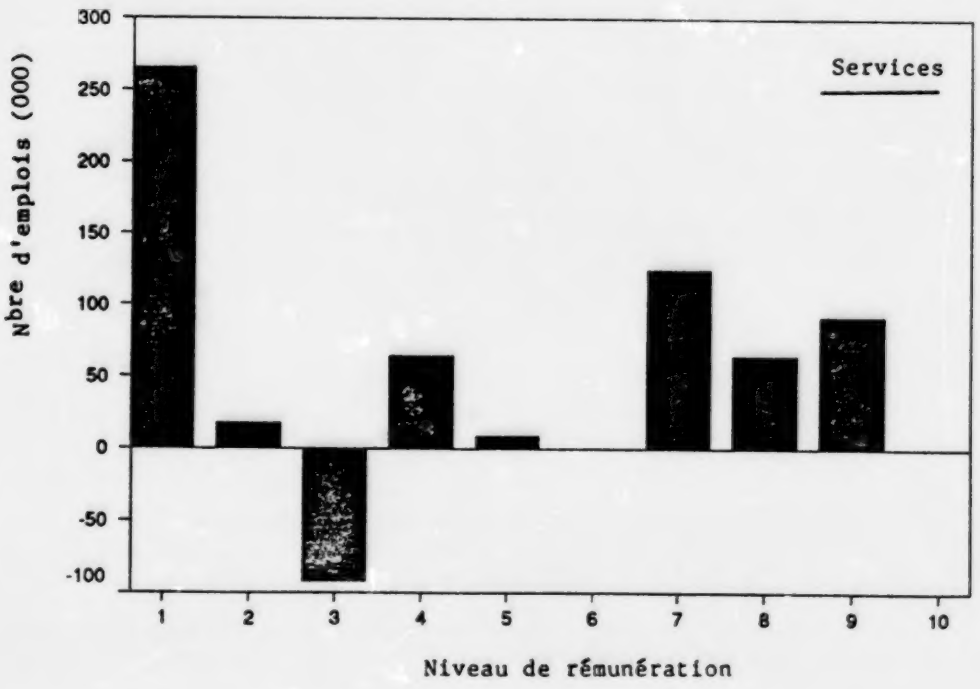

Dans la production de biens, le secteur de la construction a perdu des emplois à salaires élevés et, celui de la fabrication (à l'exclusion de la fabrication liée aux ressources naturelles), des emplois à salaires faibles et moyens. Dans le secteur des ressources naturelles, les pertes d'emplois se répartissaient assez également entre tous les niveaux de rémunération (à l'exception du dernier).

Ces tendances ressortent clairement dans le tableau 5.

Dans le secteur des services, le gain net d'emplois dans le niveau de rémunération le plus bas est attribuable presque exclusivement aux services aux consommateurs.[16] Les emplois à salaires élevés sont venus essentiellement du secteur de la santé/de l'éducation/des services sociaux et des services de distribution.[17]

Au cours de la période de 1981-1986, le gain net d'emplois à très faibles salaires dans le secteur des services aux consommateurs (250 000 emplois) s'est produit essentiellement dans le commerce de détail et dans la restauration et l'hébergement (tableau A-7 de l'annexe). On peut attribuer respectivement aux deux secteurs 43 % et 40 % des gains dans les emplois à faibles salaires. La santé, l'éducation et les affaires sociales ont fourni le plus fort contingent d'emplois mieux rémunérés, soit un gain net de 118 000 emplois dans les niveaux de rémunération 7 à 9. Les services de distribution ont aussi joué un rôle important dans les gains nets d'emplois mieux rémunérés, car presque 90 000 des emplois de ce secteur ont été créés dans les niveaux 7 à 9.

---

16 Les services aux consommateurs comprennent le commerce de détail, les loisirs et les divertissements, les services personnels, l'hébergement et la restauration et les services divers.

17 Les services de distribution comprennent le transport, l'entreposage, les communications et le commerce de gros.

Le secteur des services aux entreprises (entreprises de consultation et de publicité, services financiers, assurances et courtiers en immeubles), tout en étant à l'origine d'une augmentation nette de 71 000 emplois au cours de la période, répartit assez également ces emplois des niveaux quatre à dix. En un mot, la croissance des emplois dans ce secteur, du moins au cours de cette période, n'était pas concentrée dans les emplois à salaires élevés.[18]

En résumé, la croissance nette des emplois dans le secteur des services a été très polarisée, avec une croissance importante au niveau le plus bas et dans la catégorie moyenne supérieure de l'échelle de répartition des salaires. Ces résultats sont conformes aux prévisions que nous permettaient de faire des études antérieures. Cependant, contrairement à ce que l'on a soutenu souvent dans le passé, les pertes d'emplois dans le secteur de la production de biens n'étaient pas concentrées dans les emplois à salaires moyens, mais ont été réparties le long de toute l'échelle de répartition des salaires. Ces résultats, bien sûr, portent sur une période précise. Dans d'autres études, nous étendrons l'analyse aux années 1970 pour établir si nous pouvons observer les mêmes tendances.

Les pertes et les gains d'emplois observés pour la période 1981-1986 peuvent découler de deux processus : une modification de la répartition des emplois entre les secteurs ou une modification de la répartition des salaires à l'intérieur d'un secteur. Par exemple, nous supposons habituellement que la croissance rapide des emplois à faibles salaires a procédé d'une croissance très rapide de l'emploi (relativement à d'autres secteurs) dans le secteur des services aux consommateurs où les salaires versés sont généralement faibles. Cependant, si les emplois à salaires moyens dans ce secteur étaient remplacés par des emplois à faibles salaires à cause d'un mouvement de baisse dans la répartition des salaires, nous assisterions aussi

18 Il faut souligner que l'importance relative de chaque secteur dans l'augmentation (ou la diminution) d'emplois à salaires élevés ou faibles peut varier en fonction de chaque période. Par exemple, la contribution relativement forte du secteur de la santé et de l'éducation inverse quelque peu les tendances des années 1970 (voir Picot, 1986). Comme nous l'avons dit plus tôt, ce phénomène n'est pas tant attribuable à la croissance extraordinaire de ce secteur qu'au fait qu'il a été épargné par la récession.

à une augmentation des emplois à faibles salaires. Il ne serait alors pas nécessaire qu'il y ait croissance de l'emploi dans l'ensemble du secteur. Dans la section qui suit, nous déterminons dans quelle mesure chacun de ces processus est ressorti au cours de la période.

La modification de la répartition des emplois par secteur d'activité

Le secteur des services a crû de près de 4 % entre 1981 et 1986. Cette augmentation, survenue au cours de la période de cinq ans, équivaut à celle qui s'est produite pendant l'ensemble de la décennie 1960 et pendant les années 1970. Ce sont les services aux consommateurs et le secteur de la santé/de l'éducation/des services sociaux qui ont augmenté le plus leur part de l'emploi.

Le tableau 6 montre l'étendue de la redistribution des emplois. La part des emplois en équivalent de plein temps dans la production de biens est tombée de près de 4 %, un changement très important pour une période de seulement cinq ans. Il est difficile d'établir dans quelle mesure ce phénomène résulte de causes cycliques, s'il sera renversé avec la poursuite de la reprise et jusqu'à quel point les changements ont un caractère structurel et relativement permanent.[19] Cependant, en 1986, il y avait déjà eu trois à quatre ans de reprise depuis le creux de la récession 1981-1982. Les données sur la main-d'oeuvre expérimentée révèlent qu'il y a eu une baisse de 3,9 % dans la part de la main-d'oeuvre accaparée par le secteur non agricole de production de biens au cours des années 1960 et que cette baisse était de 3,2 % pour les années 1970 (Picot, 1986).

---

19 Selon l'Enquête sur la population active, la part de l'emploi rémunéré (temps partiel et plein temps) dans les industries productrices de biens est tombée de 3 % entre 1980 et 1986 et de 2,9 % entre 1981 et 1987. Donc, la poursuite de la reprise, particulièrement dans le secteur de la construction et des ressources naturelles, avait eu très peu d'effet sur la tendance globale en 1987.

TABLEAU 6: Répartition en pourcentage des emplois en équivalent de plein temps par principaux secteurs, 1981-1986

	1981	1986	Variation en pourcentage
Ressources naturelles	9.6%	7.8%	-1.8%
Fabrication (à l'exclusion des ressources)	18.8	17.1	-1.6
Construction	5.5	5.0	-0.5
Total Partiel: Production de biens	33.9	30.0	-3.9
Services de distribution	12.4	12.7	0.3
Services aux consommateurs	19.7	21.3	1.7
Services aux entreprises	9.7	10.2	0.5
Total partiel: Services commerciaux	41.8	44.2	2.4
Santé/éducation/services sociaux	15.2	16.9	1.8
Administration publique	9.2	8.8	-0.4
Total partiel: services non commerciaux	24.4	25.7	1.3
Ensemble des services	66.1	70.0	3.9

Même si elle n'est pas exactement comparable, la baisse de 4 % de la part du secteur de la production de biens des emplois en équivalent de plein temps révèle une redistribution du même ordre de grandeur que celle des années 1960 et 1970, mais sur une période de seulement cinq ans.

L'expansion équivalente de la part du secteur des services s'est concentrée dans le secteur des services aux consommateurs, qui a accru sa part de l'emploi dans une proportion de 1,7 %, et dans la santé, l'éducation et les services sociaux (augmentation de 1,8 %). La part des emplois dans l'administration publique a diminué.

La répartition des salaires dans les divers secteurs d'activité

Selon des critères historiques, la restructuration des emplois entre les secteurs au cours de cette période a été importante et a pu avoir des effets significatifs sur les changements observés dans la répartition des salaires à l'échelle de l'économie. Mais pour que ce phénomène se produise, la répartition des salaires doit être inégale d'un secteur à l'autre. Si elle se fait de manière égale, la répartition de l'emploi entre les secteurs, quelle que soit son importance, aura peu d'incidences sur la répartition globale des salaires.

Dans le passé, il a été difficile d'obtenir de l'information sur la répartition des salaires. Les données existantes (tirées principalement de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail) visaient les gains hebdomadaires dans les divers secteurs. Si elles sont utiles, ces données ne nous renseignent pas sur la répartition (par opposition à la moyenne) des salaires. Ces données sont aussi touchées par l'évolution des heures hebdomadaires de travail et de l'importance relative des emplois à plein temps et des emplois à temps partiel. Des renseignements sur la répartition des salaires n'ont pu être obtenus que pour les gains annuels moyens des particuliers (renseignements tirés du recensement et de l'Enquête sur les finances des consommateurs), ce qui est très différent de la répartition des salaires horaires versés pour les divers emplois (voir l'annexe I pour plus de renseignements sur ce point). Donc, ces données de

1981 et de 1986 constituent les premiers éléments d'information au Canada sur la répartition des salaires horaires des emplois en équivalent de plein temps par secteur.

Comme on pouvait s'y attendre, il n'existe pas de différence substantielle entre les secteurs. Les secteurs des ressources naturelles et des services publics (santé/éducation/services sociaux et administration publique) sont ceux qui versent les salaires les plus élevés; c'est dans les services aux consommateurs que les salaires sont les plus faibles.

Le tableau A-8 de l'annexe présente la répartition des salaires pour 1986 et les changements dans la répartition des salaires pour les huit secteurs entre 1981 et 1986. Le tableau A-5 fournit des données plus détaillées sur 52 branches d'activité. Voici certaines observations tirées de l'examen de ces données :

- Dans le secteur des ressources naturelles, un de ceux qui versent des salaires plus élevés, pas moins de 54 % des emplois à plein temps se trouvent dans les trois niveaux supérieurs de rémunération, comparativement à un pourcentage approximatif de 30 % pour l'ensemble de l'économie (graphiques 7 et 8). Les chiffres correspondants pour les autres secteurs versant des salaires élevés, soit la santé/l'éducation et l'administration publique, sont respectivement de 38 % et de 45 %.

- Les secteurs de la distribution et de la construction versent aussi des salaires relativement élevés car le sommet de la rémunération se situe pour eux au septième et au huitième niveau. Pour la fabrication (sauf celle qui est liée aux ressources naturelles), les salaires se répartissent assez également à tous les niveaux de l'échelle.

- Le secteur offrant les salaires les plus faibles est celui des services aux consommateurs. En effet, un tiers de tous les emplois à plein temps se retrouvent au niveau le plus bas (comparativement à

GRAPHIQUE 7

POURCENTAGE DES EMPLOIS EN ÉQUIVALENT DE PLEIN TEMPS DANS LES TROIS NIVEAUX DE RÉMUNÉRATION SUPÉRIEURS, PAR SECTEUR, 1986

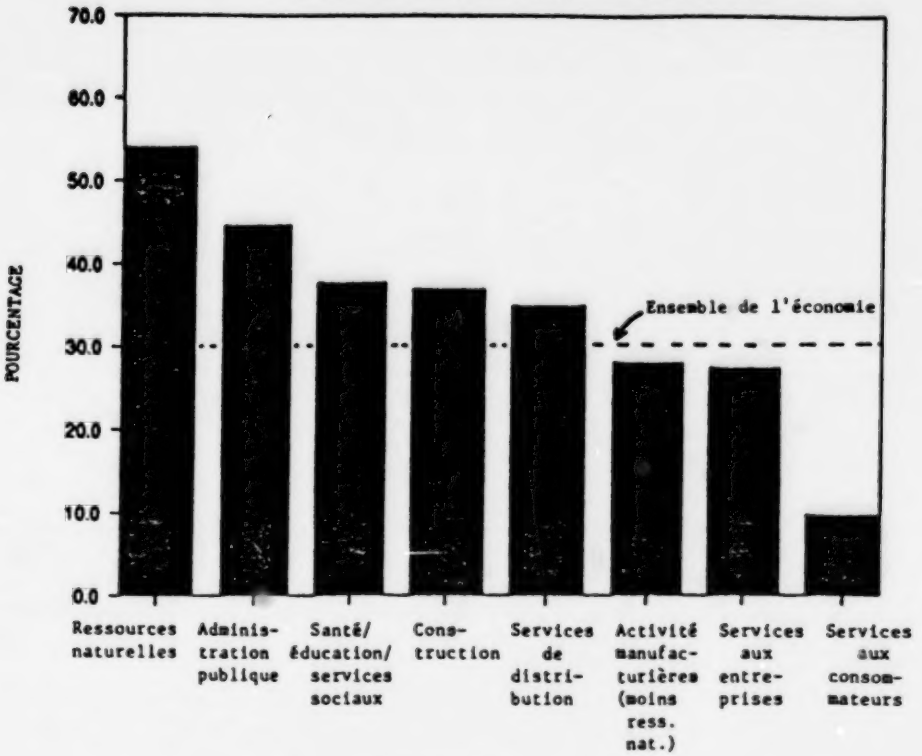

GRAPHIQUE 8

POURCENTAGE DES EMPLOIS EN ÉQUIVALENT DE PLEIN TEMPS DANS LES TROIS NIVEAUX DE RÉMUNÉRATION INFÉRIEURS, PAR SECTEUR, 1986

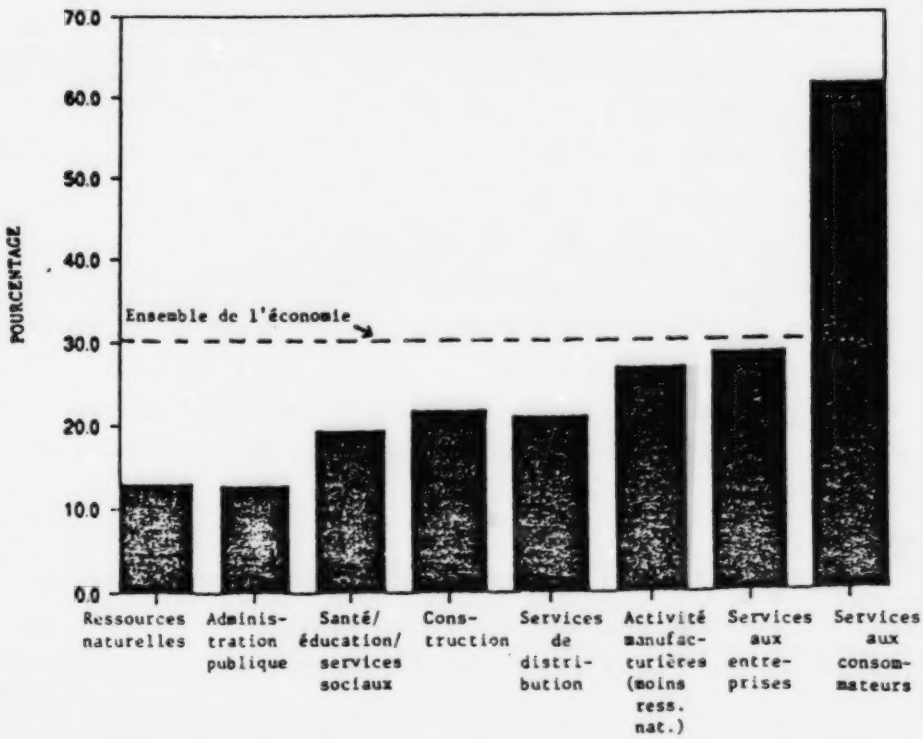

12 % pour l'ensemble de l'économie) et plus de la moitié des emplois figurent dans les deux niveaux de rémunération inférieurs. Le salaire médian dans ce secteur est de 6,75 $, comparativement à 10,41 $ pour l'ensemble de l'économie.

Mais la répartition des salaires dans un secteur ne garde pas nécessairement la même configuration avec le temps. En fait, des modifications de la répartition des salaires à l'intérieur des secteurs peuvent aussi se produire et les conséquences de ces changements peuvent être aussi importantes ou plus importantes que les modifications résultant du transfert d'emplois d'un secteur à l'autre.

Il y a eu une modification significative de la répartition des salaires à l'intérieur de nombreux secteurs entre 1981 et 1986 et le changement n'a pas été uniforme. Il y a eu une remontée vers les niveaux de rémunération supérieurs dans les secteurs des ressources naturelles et de la distribution et une baisse importante vers les niveaux de rémunération dans la construction et les services aux consommateurs.

Dans le secteur des ressources naturelles, la proportion des emplois se retrouvant dans la partie supérieure de l'échelle de répartition des salaires (niveaux 7 à 9) a augmenté de 5,2 %; la part des niveaux inférieurs (2 à 6) a diminué de 4,7 %. Ce transfert peut être attribuable à un certain nombre de de facteurs. Les changements technologiques et l'augmentation de la productivité dans bien de ces secteurs ont pu aboutir au licenciement d'une main-d'oeuvre moins qualifiée et moins rémunérée. Au cours d'une récession, on a tendance à laisser partir à un rythme plus rapide les travailleurs moins qualifiés que ceux qui sont plus qualifiés et mieux payés, car l'employeur a souvent investi plus dans la formation et le recrutement de ce dernier groupe. Puisqu'il y a eu peu ou pas d'embauche dans ce secteur au cours de la période, il est possible que l'effectif ait vieilli et que son niveau de rémunération ait augmenté. Mais ce ne sont là que des hypothèses et il est

difficile de connaître sans autre analyse les causes principales de ce transfert dans la répartition des salaires. Il y a eu une augmentation semblable dans les services de distribution, où la proportion des emplois dans les quatre niveaux supérieurs de rémunération s'est accrue de 5,9 % (tableau A-8).

Dans le secteur des services aux consommateurs, qui offre des salaires déjà faibles, la baisse vers les niveaux inférieurs de l'échelle de répartition des salaires a été très importante. En effet, dans le niveau le plus bas, la proportion des emplois en équivalent de plein temps est passée de 22 % à 33 %. Ce changement est en partie attribuable à une augmentation des emplois à temps partiel, mais la même tendance générale se dessine pour l'emploi à plein temps. Le changement pourrait aussi s'expliquer par l'embauche d'un grand nombre de jeunes, qui gagnent moins que les travailleurs plus âgés. Mais la baisse se manifeste aussi chez les jeunes. Ce point est abordé de façon plus détaillée dans la conclusion.

Décomposition de la modification de la répartition des salaires

Nous avons observé un transfert des emplois dans des secteurs où les salaires sont faibles (particulièrement les services aux consommateurs) et des changements dans la répartition des salaires à l'intérieur des secteurs, surtout une baisse des salaires offerts par les services aux consommateurs, en proportion des salaires relatifs dans l'ensemble de l'économie. Dans la présente section, nous évaluons l'importance relative de chaque élément contribuant au changement global dans la répartition des salaires. Pour répondre à cette question, nous utilisons la technique de décomposition (ou de normalisation).

Les formules algébriques de cette technique sont exposées dans le chapitre sur la méthodologie, mais l'approche est essentiellement assez simple. La variation totale à un niveau de rémunération donné(soit, par exemple, le niveau le plus bas), dont la part a augmenté de 2,7 % entre 1981 et 1986) est décomposée en trois facteurs :

(1) la modification de la répartition des emplois en équivalent de plein temps entre les huit secteurs de 1981 à 1986, qui maintient constante la répartition des salaires entre les secteurs;

(2) la modification de la répartition des salaires à l'intérieur des huit secteurs, qui maintient constante la répartition des emplois entre les secteurs;

(3) un rapport d'interaction, qui représente la proportion de changements attribuables à des variations simultanées touchant à la fois la répartition des salaires à l'intérieur des secteurs et la répartition des emplois entre les secteurs. Ce facteur est habituellement assez petit comparativement aux facteurs (1) et (2).

Cette méthode est très semblable aux méthodes de normalisation généralement utilisées dans lesquelles une distribution est modifiée de sa valeur de l'année initiale (ici 1981) à celles de l'année finale (1986) pendant que tous les autres facteurs demeurent constants. Le facteur (1) ci-dessus répond essentiellement à la question : si la répartition des emplois en 1986 entre les secteurs avait été la même en 1981 et que tous les autres facteurs étaient demeurés constants, quels changements aurait entraîné cette situation dans la répartition des salaires pour l'ensemble de l'économie? Une interprétation semblable du facteur (2) peut être faite. Les résultats de la décomposition sont présentés ci-dessous.

Même si, selon des normes historiques, nous avons assisté à une restructuration très spectaculaire des emplois entre les secteurs, ce phénomène n'explique qu'une petite partie de la modification globale de la répartition des salaires dans l'ensemble de l'économie. En effet, la plus grande partie de ce changement est attribuable à des transferts d'un niveau de rémunération à l'autre à l'intérieur des secteurs.

Les résultats de la décomposition, présentés au graphique 9 et au tableau A-10, sont très bien illustrés par l'évolution du changement tout en bas de l'échelle de répartition. En effet, la proportion des emplois au

GRAPHIQUE 9

DÉCOMPOSITION DU CHANGEMENT À L'INTÉRIEUR DE L'ÉCHELLE DE RÉPARTITION DES SALAIRES PAR SECTEUR, 1981-1986

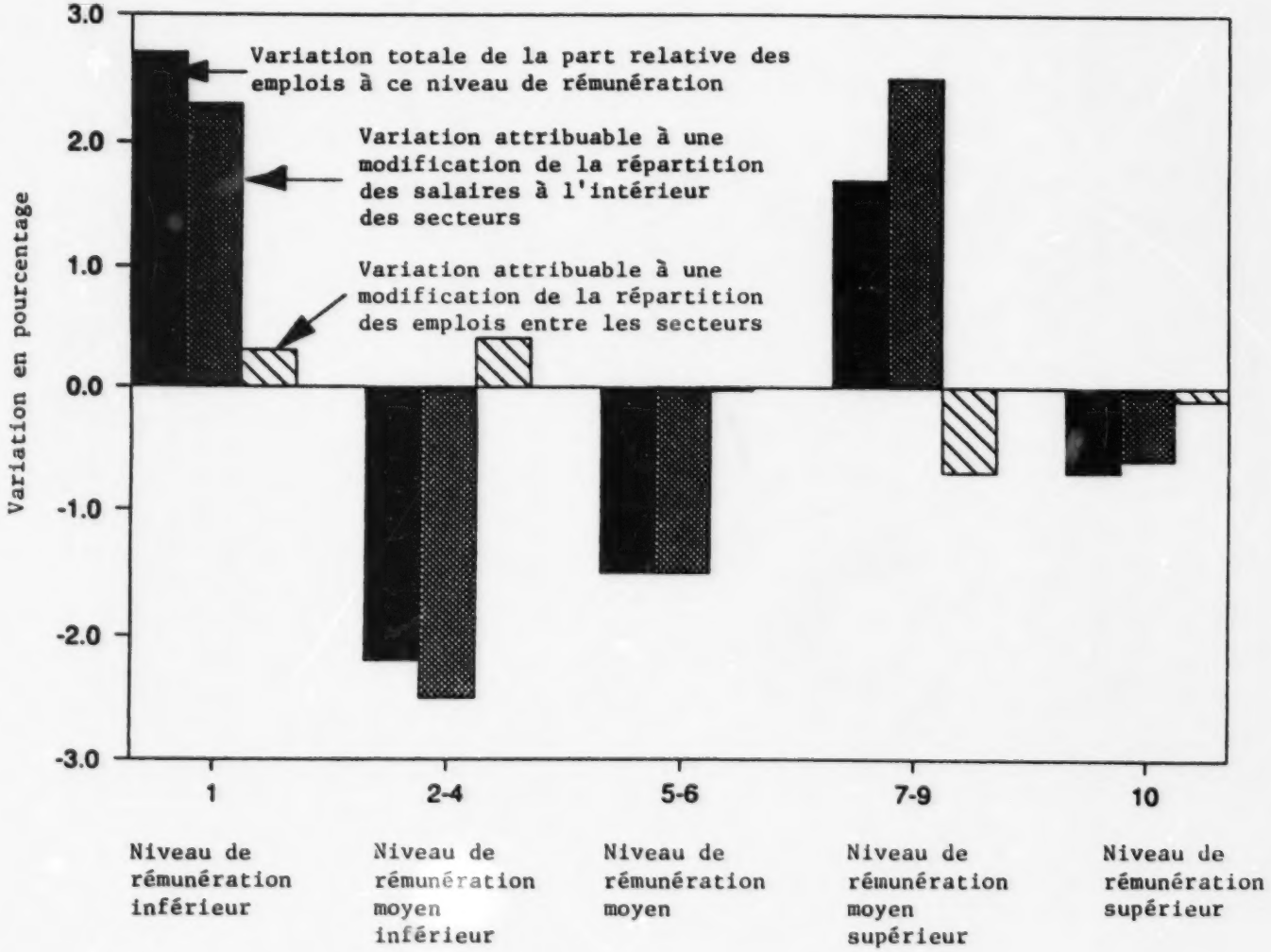

niveau de rémunération 1 a augmenté de 2,7 %, pourcentage dont seulement 0,3 % est attribuable aux changements entre les secteurs. Donc, 2,3 % de l'augmentation est dû à la baisse dans les niveaux de rémunérations à l'intérieur des secteurs. Cette tendance vaut aussi pour d'autres changements importants. Ainsi, la modification de la répartition des salaires à l'intérieur des secteurs explique largement l'accroissement des emplois les mieux rémunérés (niveaux 7 à 9). Dans l'ensemble, environ 13 % de l'évolution de la répartition des salaires s'explique par la restructuration des emplois entre les secteurs et 84 %, par une modification de la répartition des salaires à l'intérieur des secteurs.[20]

Donc, pour l'ensemble de l'économie et au cours de cette période en particulier, le transfert d'emplois du secteur de la production de biens vers celui des services n'explique qu'une très petite partie de l'accroissement de la proportion des emplois au niveau le plus bas et aux niveaux moyens supérieurs de l'échelle de répartition des salaires. Ce phénomène peut résulter d'une modification de la structure de l'emploi à l'intérieur des secteurs ou de modifications de la répartition des salaires à l'intérieur des professions elles-mêmes. Cette question est abordée dans le prochain chapitre.

---

20 On pourrait soutenir que les secteurs utilisés dans notre étude étant très vastes, le facteur de la répartition de l'emploi entre les secteurs expliquerait une plus grande partie du changement si l'analyse était découpée selon un plus grand nombre de secteurs. Mais la même décomposition a été effectuée sur la base de 27 secteurs et de 10 niveaux de rémunération et les résultats ont été très semblables. En effet, 14 % du changement s'expliquait par la modification de la répartition de l'emploi entre les secteurs et 82 %, par des modifications de la répartition des salaires à l'intérieur des secteurs.

LA MODIFICATION DE LA RÉPARTITION DES PROFESSIONS ET SES EFFETS SUR LA RÉPARTITION DES SALAIRES

Les emplois peuvent être décrits non seulement en fonction du secteur d'activité mais aussi en fonction de la profession. Et de la même façon qu'il y a eu une transformation permanente des secteurs qui peut influer sur la répartition des salaires, la composition professionnelle des emplois change elle aussi. Bien sûr, ces phénomènes sont reliés entre eux.

Dans une certaine mesure, les effets de la modification de l'importance relative des secteurs sur les salaires se manifestent véritablement par l'intermédiaire de l'évolution de la répartition des professions. Certains secteurs comptent une part disproportionnée des emplois dans des professions versant essentiellement des salaires faibles et d'autres, dans des professions offrant des salaires élevés. Mais, en plus de la restructuration sectorielle de l'économie, d'autres facteurs peuvent influer sur la répartition des professions et, partant, sur les salaires. Ainsi, des changements technologiques à l'intérieur des secteurs d'activité, des modifications des pratiques de gestion et des changements du prix relatif de divers types de main-d'oeuvre ou de travailleurs d'âge différent peuvent avoir des effets sur l'importance relative des diverses catégories professionnelles de la main-d'oeuvre employée.[21] Ces changements dans le dosage des professions peuvent à leur tour influencer la répartition des salaires à l'échelle de l'économie dans son ensemble. Nous examinons dans quelle mesure ce phénomène s'est produit au cours de la période visée par l'étude.

Les analystes ont souvent essayé d'établir indirectement si la croissance des emplois se situait dans la partie supérieure ou inférieure de l'échelle de répartition des salaires en utilisant des données sur les

---

21 En fait, le même changement important peut être vu comme un transfert entre secteurs d'activité, un transfert entre professions, ou les deux. Par exemple. des entreprises de fabrication peuvent avoir recours au service d'avocats ou de comptables en donnant des contrats à des bureaux d'avocats ou de comptables dans le secteur des services aux entreprises ou en embauchant un plus grand nombre de ces professionnels.

changements dans la répartition des professions. L'approche habituelle consiste à classer les professions selon les salaires qu'elles commandent (élevés, moyens ou faibles) en mesurant les gains puis d'étudier la croissance de l'emploi dans les diverses catégories professionnelles (p. ex., voir Rosenthal, 1985). Si la croissance dans les professions versant des salaires élevés a été plus forte que dans celles qui offrent des salaires faibles, on suppose que les emplois à salaires élevés ont augmenté à un rythme plus rapide que les emplois à salaires faibles.

Cette approche peut être trompeuse car elle suppose que la répartition des salaires à l'intérieur des professions demeure constante. Elle repose sur une autre hypothèse implicite, soit que tous les emplois dans les professions présentant des gains moyens élevés sont des emplois à salaires élevés. Aucune de ces hypothèses n'est nécessairement vraie pour quelque période que ce soit. De façon générale, les professions commandant des salaires élevés, comme celles de la catégorie de la gestion et de l'administration, dans lesquelles l'emploi a augmenté assez vite récemment, regroupent un nombre substantiel d'emplois à faibles salaires. De plus, la répartition des salaires à l'intérieur des professions se modifie.

Examinant des travaux antérieurs sur la thèse du déclin de la classe moyenne aux États-Unis, McMahon et Tschetter (1986) ont constaté que la proportion de l'emploi dans les professions moins bien rémunérées diminuait lorsqu'ils utilisaient la méthode des professions et que la proportion des travailleurs dont les gains étaient faibles augmentait lorsqu'ils mesuraient directement les gains des travailleurs. Les données venaient de la même source et visaient la même période. Les travaux basés uniquement sur les données relatives aux professions ignoraient le fait que la répartition des gains (ou des salaires) à l'intérieur des professions avait présenté un mouvement à la baisse aux États-Unis au cours de cette période (1973-1985). Il est donc essentiel de tenir compte à la fois des changements dans le nombre d'emplois à l'intérieur des diverses professions (c.-à-d. restructuration des emplois par profession) et des changements dans la répartition des salaires à l'intérieur des professions.

Dans la présente étude, le lien entre la modification de la structure des professions et la répartition des salaires est examiné à un niveau très large, au moyen de dix catégories professionnelles décrites en annexe au tableau A-12.

La croissance des emplois à salaires faibles et élevés, selon les professions

C'est dans la catégorie de la gestion et de l'administration que la croissance de l'emploi a été la plus forte (290 000). Suivent ensuite les emplois professionnels/techniques (150 000, les emplois dans les services (167 000) et les emplois dans la vente (125 000). Les pertes des emplois se concentraient dans le groupe du traitement/de la fabrication/de l'usinage (perte de 200 000) et dans l'administration (perte de 154 000).

Il y a eu des écarts importants dans le taux de croissance des emplois en équivalent de plein temps au cours de la période de 1981 à 1986, soit de 30 % dans la catégorie de la gestion et de l'administration à moins 13 % dans les emplois liés au traitement, à la fabrication et à l'usinage (tableau 7). La croissance nette combinée très élevée des emplois dans la gestion et l'administration et dans la catégorie professionnelle et technique (440 000) est un indicateur clé parfois utilisé pour établir que la courbe de la croissance de l'emploi a généralement été positive (c.-à-d. axée vers les emplois à salaires élevés) au cours de la période. Mais est-ce que ces professions n'ont créé que des emplois à salaires élevés au cours de la période, et quelles professions ont contribué à la croissance des emplois à faibles salaires?

L'augmentation nette des emplois dans le niveau de rémunération le plus bas se retrouve essentiellement dans la vente et les services. La baisse des emplois à salaires moyens et sous la moyenne est largement attribuable aux pertes d'emplois dans le travail de bureau, le traitement et la fabrication. Le gain dans les emplois versant un salaire supérieur à la moyenne (niveaux de rémunération sept à neuf) provient surtout des catégories professionnelles et techniques, de la gestion et de l'administration et des professions du secteur primaire. Cependant, la croissance

TABLEAU 7. CROISSANCE DES EMPLOIS EN ÉQUIVALENT DE PLEIN TEMPS PAR PROFESSION, 1981-1986

PROFESSIONS	EMPLOIS EN ÉQUIVALENT DE PLEIN TEMPS		VARIATION NETTE DES EMPLOIS EN ÉQUIVALENT DE PLEIN TEMPS	TAUX DE CROISSANCE	RÉPARTITION EN POURCENTAGE		VARIATION DE LA PART RELATIVE
	1981	1986			1981	1986	
GETION/ADMINISTRATION	974.0	1266.9	292.8	30.0	11.1	14.0	2.9
PROFESSIONNELS/TECHNIQUES	1424.2	1574.4	150.2	10.6	16.3	17.4	1.1
TRAVAIL ADMINISTRATIF	1694.9	1541.1	-153.8	-9.2	19.3	17.0	-2.3
VENTE	589.1	714.6	125.4	21.3	6.7	7.9	1.2
SERVICES	887.8	1054.9	167.2	18.8	10.1	11.6	1.5
SECTEUR PRIMAIRE	209.3	266.7	57.4	27.4	2.4	2.9	0.6
TRAITEMENT/FABRICATION/ USINAGE	1549.3	1354.1	-195.2	-12.6	17.7	14.9	-2.7
CONSTRUCTION	560.4	497.5	-62.9	-11.0	6.4	5.5	-0.9
OPÉRATEURS D'ÉQUIPEMENT DE TRANSPORT ET AUTRES	797.5	775.0	-22.5	-2.8	9.1	8.6	-0.5
NON CLASSÉES	76.9	14.3	-62.6	-81.4	0.9	0.2	-0.7

rapide des emplois dans la catégorie de la gestion et de l'administration n'était pas limitée aux emplois à salaires élevés et était répartie le long d'un grand nombre de niveaux de l'échelle de répartition des salaires, soit des niveaux moyens inférieurs aux niveaux les plus élevés.

Il y a eu une croissance rapide des emplois à très faibles salaires dans les secteurs de la vente et des services (63 000 et 124 000 emplois respectivement - tableau 8), qui a été proportionnellement très forte, même pour ces professions. La proportion d'emplois dans le niveau inférieur de rémunération a augmenté de 7,7 % pour les services et de 5,8 % dans la vente. Dans l'ensemble, les nouveaux emplois nets créés dans ces groupes n'étaient pas aussi bien rémunérés que ceux qui existaient en 1981.

Le déclin des emplois reliés au travail administratif, au traitement, à la fabrication et à l'usinage ont essentiellement donné lieu à un nombre moins grand d'emplois versant des salaires moyens et sous la moyenne car ces groupes ont produit au total 163 000 emplois offrant des salaires inférieurs à la moyenne (niveaux 2 à 4) et 114 000 versant un salaire moyen (niveaux 5 et 6). Cependant, les pertes d'emplois dans le traitement et la fabrication ont aussi touché les catégories moyennes supérieures et supérieures car 40 000 de ces emplois ont été perdus dans chacune de ces catégories de rémunération (tableau 8).

La forte croissance du groupe de la gestion et de l'administration a touché presque tous les niveaux de rémunération et non seulement ceux du sommet. Il a contribué de manière importante à la création d'emplois offrant un salaire sous la moyenne (63 000), un salaire moyen (39 000), un salaire supérieur à la moyenne (141 000) et un salaire élevé (74 000). Ces chiffres révèlent la diversité des types d'emplois créés dans cette catégorie.

Le graphique 10 montre le modèle général des gains et des pertes d'emplois pour trois grandes catégories professionnelles. Le tableau A-13 de l'annexe donne plus de détails sur la variation nette des emplois dans divers niveaux de rémunération.

TABLEAU 8. Apport des principales professions ayant influé sur l'évolution des emplois en équivalent de plein temps par niveau de rémunération

Emplois offrant les salaires les plus bas (niveau de rémunération 1)

Services	124	mille emplois en
Vente	63	équivalent de
Travail Administratif	34	plein temps
Variation nette totale des emplois	275	

Emplois offrant les salaires sous la moyenne (niveaux de rémunération 2 a 4)

Gestion/Administration	63
Travail Administratif	-94
Traitement/Fabrication	-67
Variation nette totale des emplois	-113

Emplois offrant les salaires moyens (niveaux de rémunération 5 a 6)

Gestion/Administration	39
Travail Administratif	-51
Traitement/Fabrication	-63
Variation nette totale des emplois	-74

Emplois offrant les salaires supérieurs à la moyenne (niveaux de rémunération 7 a 9)

Professionnels/Techniques	141
Gestion/Administration	95
Secteur Primaire	46
Traitement/Fabrication	-40
Variation nette totale des emplois	248

Emplois offrant les salaires les plus élevés (niveau de rémunération 10)

Gestion/Administration	74
Traitement/Fabrication /Usinage	-40
Construction	-29
Professionnels/Techniques	-24
Variation nette totale des emplois	-40

GRAPHIQUE 10

NOUVEAUX EMPLOIS NETS, PAR PROFESSION ET NIVEAU DE RÉMUNÉRATION, 1986

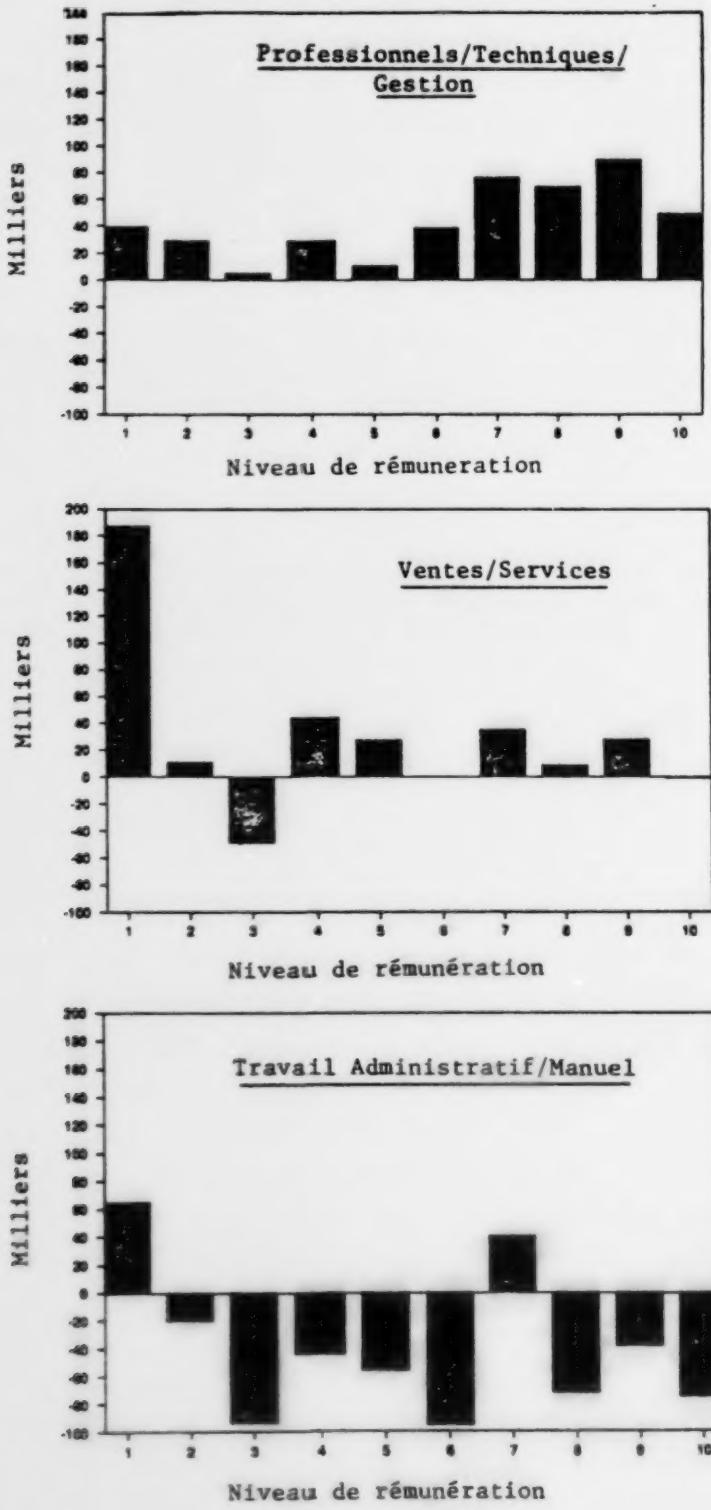

Les deux composantes de la modification de la répartition des salaires

La forte croissance de l'emploi dans les groupes de la gestion et de l'administration, de la vente et des services a entraîné une augmentation proportionnelle de leur part de l'emploi par des pourcentages respectifs de 2,9 %, 1,2 % et 1,5 %. La part des emplois reliés au travail manuel a diminué (de 2,7 % dans le traitement et la fabrication et de 0,9 % dans la construction).

Cette restructuration aura certes des effets sur la répartition des salaires. Mais avant d'émettre des hypothèses sur les incidences d'une restructuration, il faut posséder des données sur les salaires versés dans chaque groupe.

Les emplois de la gestion et l'administration, de même que ceux des professions exigeant de grandes qualifications sont, globalement, ceux qui versent les salaires les plus élevés. Ils sont suivis par les emplois du secteur primaire et de la construction. Les salaires les plus faibles sont versés dans la vente et les services. Cependant, la répartition des salaires varie considérablement pour tous ces groupes.

Environ la moitié des emplois en équivalent de plein temps dans les groupes de la gestion et de l'administration et les groupes professionnels/techniques se situent dans les trois niveaux de rémunération supérieurs, comparativement à une proportion de 30,7 % pour l'ensemble de l'économie. Néanmoins, il existe des emplois à faibles salaires même dans ces groupes professionnels (qui occupent de 15 à 17 % des trois niveaux inférieurs de rémunération). Même s'ils ne sont pas toujours vus de cette façon, les emplois des professions du secteur primaire et de la construction accordent aussi des salaires relativement élevés, car environ la moitié des emplois de ces groupes se retrouvent dans les niveaux de rémunération sept à neuf (tableau A-14 de l'annexe).

Les professions de la vente et des services sont celles qui, en général, offrent les salaires moins élevés, car près de la moitié des emplois

à plein temps dans les services et 37 % des emplois dans la vente se retrouvent dans les deux niveaux de rémunération inférieurs. Mais, encore une fois, il existe dans la vente un nombre important d'emplois offrant un salaire élevé (20 % figurant dans les trois niveaux de rémunération supérieurs).

Il y a donc eu restructuration des emplois entre 1981 et 1986, tant vers les groupes à salaires élevés (gestion/administration) que vers les groupes offrant les salaires les plus faibles (vente et services). Le mouvement s'est fait essentiellement à partir des groupes professionnels du traitement, de la fabrication, de l'usinage et de la construction offrant des salaires supérieurs à la moyenne. Donc, l'effet de la redistribution est double, car il entraîne une augmentation des emplois aux niveaux inférieurs comme aux niveaux supérieurs de l'échelle de répartition des salaires. Mais il y a une deuxième composante du changement survenu dans l'échelle de répartition des salaires : c'est l'évolution des niveaux de rémunération à l'intérieur des groupes professionnels.

Il y a eu une baisse notable des niveaux de rémunération de cinq groupes professionnels: vente, services, travail administratif, traitement/fabrication/usinage et construction.

Entre 1981 et 1986, il y a eu une modification substantielle de la répartition des salaires à l'intérieur des groupes professionnels et cette modification s'est surtout faite à la baisse pour les professions mentionnées ci-dessus (tableau A-14). Donc, il peut être trompeur d'observer simplement la croissance des professions payant habituellement des salaires élevés (ou des salaires faibles) pour savoir si l'économie produit des emplois à salaires élevés ou à salaires faibles. Mais l'importance de l'erreur résultant de l'utilisation de la croissance de l'emploi dans les professions comme indicateur des tendances salariales a varié considérablement. Si, au cours d'une période donnée, la plus grande partie du changement dans l'évolution des salaires résulte d'une modification de la répartition des professions, alors l'erreur peut être petite et même négligeable. Si,

cependant, la plus grande partie du changement se produit à l'intérieur des professions, alors les répercussions de l'erreur peuvent être assez sérieuses. Pour établir dans quelle mesure de grands changements de la répartition des professions donnent une marge exacte des tendances salariales pour la période 1981-1986, nous appliquons la technique de décomposition décrite au chapitre précédent.[22]

Même si la modification de la répartition des emplois entre les professions a été considérable, ses répercussions sur la répartition des salaires dans l'ensemble de l'économie ont été accentuées et dépassées par les modifications de la répartition des salaires à l'intérieur de ces grandes catégories professionnelles. Comme le cas de la décomposition par secteur d'activité, c'est le dernier facteur qui a prédominé.

Les données ci-dessus illustrent cette conclusion qui a été atteinte au moyen de la technique de décomposition décrite plus tôt. Au niveau de rémunération inférieur, 2,5 % de l'augmentation de 2,9 % de la part d'emplois était attribuable à un transfert vers les niveaux de rémunération inférieurs à l'intérieur des professions (graphique 11 et tableau A-15 de l'annexe). Ce phénomène pourrait mieux être décrit comme une augmentation disproportionnée des emplois offrant de faibles salaires à l'intérieur des catégories

---

22 Dans le chapitre sur la restructuration des secteurs d'activité, des changements dans la répartition des salaires ont été décomposés en trois facteurs : (1) la modification de la répartition des emplois entre les secteurs, (2) la modification de la répartition des salaires à l'intérieur des secteurs et (3) un rapport d'interaction. Ici, les trois mêmes facteurs sont utilisés, sauf que la profession remplace le secteur d'activité. Dans les deux cas, c'est la même modification totale de la répartition globale des salaires qui est décomposé. Dans un certain sens, le changement dans la répartition des salaires à l'échelle de l'économie est vue tantôt comme résultant de changements sectoriels, tantôt comme résultant de changements au niveau des professions. Cependant, les deux répartitions enregistrent des changements similaires car elles représentent des caractéristiques associées aux mêmes emplois dans l'économie. Nous effectuons plus loin une décomposition qui suit à la fois les changements par secteur et par profession.

GRAPHIQUE 11

DÉCOMPOSITION DU CHANGEMENT À L'INTÉRIEUR DE L'ÉCHELLE DE RÉPARTITION DES SALAIRES PAR PROFESSION, 1981-1986

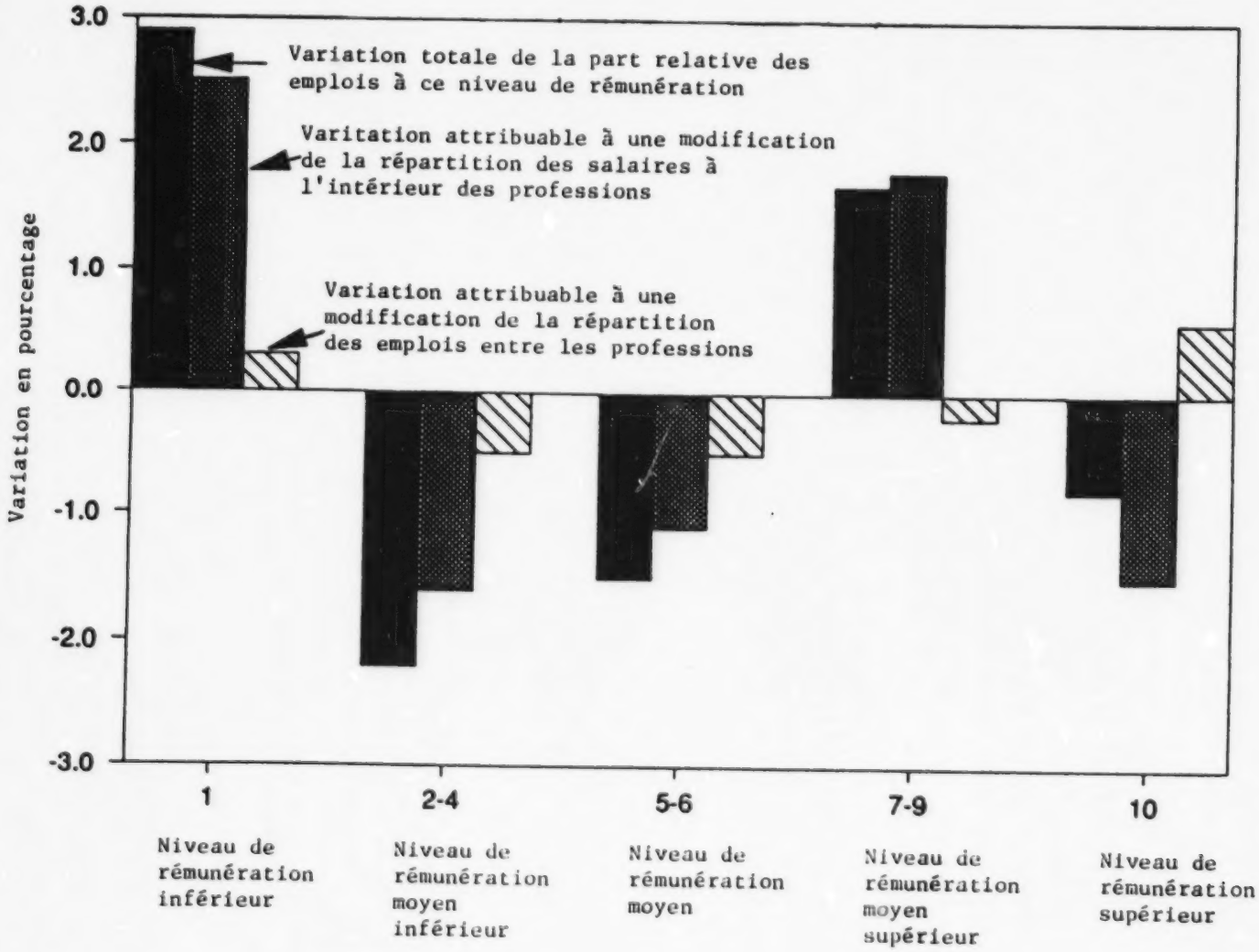

professionnelles car nous avons vu que celles-ci recouvrent toutes des emplois à faible salaire comme des emplois à salaires élevés.

Dans l'ensemble, 19 % du changement survenu dans la répartition des salaires s'expliquait par la modification de la répartition des emplois entre les professions et 77 %, par la modification de la répartition des salaires à l'intérieur des professions. Il est intéressant de noter qu'au niveau de rémunération le plus élevé, le changement structurel dans les professions (principalement vers les catégories de la gestion et de l'administration) a été assez important pour entraîner une augmentation de la part de ce niveau dans l'échelle de répartition des salaires. Mais, à ce même niveau supérieur, l'évolution de la répartition des salaires à l'intérieur de presque toutes les catégories professionnelles a été négative, ce qui a donné lieu à une diminution globale de la part des emplois offrant les meilleurs salaires.

Ces catégories professionnelles sont très larges et on pourrait s'attendre à ce qu'un découpage plus détaillé donne des résultats différents. Cependant, même sur la base de 27 catégories professionnelles, les résultats sont essentiellement les mêmes.[23]

---

23 Cette analyse est fondée sur les catégories professionnelles normalisées utilisées en pareil cas. Cependant, les catégories choisies peuvent influer de deux façons sur l'analyse. Premièrement, les catégories peuvent contenir des professions dont le niveau de rémunération est très différent, ce qui complique la tâche de définir des emplois à salaires faibles ou à salaires élevés uniquement par les grandes catégories professionnelles. Deuxièmement, avec des catégories très larges, il peut y avoir une importante redistribution professionnelle des emplois à l'intérieur de certaines grandes catégories. Ce phénomène apparaîtrait comme une modification de la répartition des salaires à l'intérieur des professions alors qu'il est dû au changement survenu dans la répartition des emplois à l'intérieur des professions. Pour établir si ces facteurs peuvent influer sur les résultats, 50 professions ont été choisies (le nombre maximal que permettaient les données recodées de 1981) et classées par niveau de rémunération. Les catégories ont ensuite été réunies en 27 groupes de taille approximativement égale (le nombre maximal qui pouvait être utilisé dans l'analyse, compte tenu de la taille de l'échantillon). Au moyen de ces catégories plus homogènes (pour ce qui a trait aux salaires) et plus nombreuses, la décomposition a été reprise. Le résultat était très semblable : 15 % du changement global dans la répartition des salaires était attribuable à la modification de la répartition entre les 27 catégories, 72 % au changement de la répartition des salaires entre des groupes professionnels et 12 %, au rapport d'interaction.

L'évolution dans les professions à l'intérieur des secteurs

Même si le changement structurel dans les professions (à l'échelle de l'économie) ne représentait que 17 % de la modification de la répartition des salaires, ce pourcentage était plus élevé que la tranche de 13 % s'expliquant par le changement structurel des emplois entre les secteurs. Ce phénomène s'explique peut-être par les raisons exposées plus tôt, c'est-à-dire que les changements entre professions à l'échelle de l'économie sont un mélange de restructuration des secteurs d'activité, en ce qu'ils touchent les professions, et de modifications de la répartition des professions à l'intérieur des secteurs attribuables aux changements technologiques, à la modification des processus de production, aux prix relatifs des divers types de main-d'oeuvre, etc.

Donc, l'évolution de la répartition des salaires à l'intérieur des secteurs qui était jugé si important plus tôt peut s'expliquer en partie par une modification de la répartition des professions à l'intérieur des secteurs et par une modification de la répartition des salaires à l'intérieur des professions de chaque secteur. Une partie de ce qui était appelé plus tôt une modification de la répartition des salaires à l'intérieur des secteurs pourrait en fait se révéler un changement des types d'emplois (c'est-à-dire des professions) à l'intérieur des secteurs. Pour vérifier cette hypothèse, le changement total dans la structure des salaires a été décomposé en trois facteurs :

(1) Modification de la répartition des emplois entre les secteurs, les autres facteurs demeurant constants.

(2) Modification de la répartition professionnelle des emplois à l'intérieur des secteurs, les autres facteurs demeurant constants.

(3) Modification de la répartition des salaires à l'intérieur des professions par secteur, les autres facteurs demeurant constants.

(4) Un rapport d'interaction représentant les changements simultanés survenant au niveau de deux ou de trois facteurs.

Cette analyse a été fondée sur les 8 secteurs, les 10 catégories professionnelles et les 10 quasi-déciles utilisés plus tôt.

Les résultats révèlent que ce sont encore les changements survenus dans la répartition des salaires à l'intérieur des catégories professionnelles qui dominent. Dans l'ensemble, 22% de la modification totale de la répartition des salaires à l'échelle de l'économie était attribuable à l'effet combiné des modifications de la répartition des emplois entre les secteurs et des modifications de la répartition des professions à l'intérieur du secteur. Il s'expliquait à 75% par des modifications de la répartition des salaires à l'intérieur des professions (à l'intérieur des secteurs d'activité).

INCIDENCES DE LA RESTRUCTURATION DES SECTEURS D'ACTIVITÉ ET DES PROFESSIONS SUR LE SALAIRE DES JEUNES

En plus de l'intérêt déjà mentionné dans l'introduction au sujet de l'expérience des jeunes sur le marché du travail au cours de la récession et de la période suivant celle-ci, deux raisons bien précises nous poussent à accorder une attention spéciale aux incidences de la restructuration des salaires sur les jeunes travailleurs. La première est d'établir si les changements dans les types de secteurs et de professions où les jeunes travaillent expliquent le transfert spectaculaire vers les niveaux de rémunération inférieurs de la répartition des salaires chez les jeunes qui a été observée plus tôt. En deuxième lieu, si la restructuration des secteurs ou des professions joue un rôle prédominant dans la configuration de la répartition des salaires (qui nous a peut-être échappé au début), les résultats sont plus susceptibles de se manifester chez les jeunes travailleurs que dans la main-d'oeuvre en général. La redistribution des emplois se produit probablement en grande partie par suite du déclin relatif des emplois de débutants dans certains secteurs et certaines professions et une abondance relative d'emplois de débutants dans d'autres. De plus, la redistribution due à des licenciements et à des réemplois est aussi susceptible de se concentrer sur les jeunes, qui présentent des taux de licenciement plus élevés (voir Picot et Wannell, 1986). Certes, il y aura une certaine redistribution des travailleurs plus âgés par le déplacement d'emplois et le réemploi, mais ce mouvement ne devrait pas être aussi important que celui observé chez les jeunes, comme les données pour 1981-1986 le donnent à penser.

La restructuration par secteur et par profession des emplois des jeunes

Comme nous l'avons supposé, l'adaptation à l'évolution de la demande de main-d'oeuvre dans les diverses professions et les divers secteurs se concentre chez les jeunes. La restructuration des emplois à plein temps, tant à l'intérieur des secteurs que des professions, a été beaucoup plus importante chez les jeunes que chez les travailleurs plus âgés.

Les données utilisées dans le présent chapitre visent uniquement les emplois à plein temps. Au cours des dernières années, il y a eu augmentation de l'emploi à temps partiel chez les étudiants et les autres jeunes (voir tableau A-4). Les répercussions de cette tendance ont déjà été examinées. Nous nous intéressons ici à la redistribution des possibilités d'emplois à plein temps pour les jeunes.

Pour établir si la redistribution de l'emploi se concentrait chez les jeunes, nous utilisons l'indice de dissemblance[24], qui est une mesure de la quantité de changements au sein de la répartition des emplois entre 1981 et 1986. Plus la valeur est élevée, plus il y a eu de changements dans la répartition et les valeurs sont beaucoup plus élevées chez les 16 à 24 ans que chez les autres groupes d'âge. Les valeurs de l'indice pour les modifications de la répartition par secteur pour les divers groupes d'âge sont les suivantes : 16-24 : 11,5; 25-34 : 4,9; 35-49 : 4,8; et 50+ : 4.0 (voir tableau A-16). Pour la répartition par profession[25], les valeurs sont les suivantes : 16-24 : 11,6; 25-34 : 5,3; 35-49 : 7,3; et 50+ : 6,7 (tableau A-17).

Les professions et les secteurs qui offraient aux jeunes des possibilités croissantes pour cette période étaient les mêmes pour les hommes et les femmes et, dans l'ensemble, offraient des salaires faibles. Cependant, les catégories professionnelles et les secteurs qui offraient moins d'emplois pour les jeunes n'était pas les mêmes pour les deux sexes.

---

24 L'indice de dissemblance, qui est utilisé largement en démographie, est défini de la manière suivante. Si P_{81j} est la proportion d'emplois au niveau de rémunération j en 1981, alors l'indice de dissemblance entre 1981 et 1986 est simplement :

$$\frac{1}{2} \sum_{j=1}^{10} \left| P_{86j} - P_{81j} \right|$$

25 La comparaison de l'indice de dissemblance entre la répartition par secteur et la répartition par profession n'est pas valide car le nombre de catégories influe sur la valeur de l'indice.

Chez les jeunes hommes, il y a eu un transfert sectoriel important du secteur des ressources, à salaires élevés, et du secteur manufacturier à salaires moyens (perte totale de 11,5 % de la proportion des emplois) vers le secteur des services aux consommateurs, à salaires faibles (la part du secteur augmente de 10,3 %, soit d'un quart à un tiers de tous les emplois à plein temps pour les jeunes hommes) (tableau A-16). Au moins pour cette période, il s'agit pour les jeunes hommes d'un transfert important du secteur de la production de biens vers celui des services aux consommateurs.

Les modifications de la répartition professionnelle des emplois pour débutants ou quasi-débutants reflétaient le changement sectoriel. En effet, pour les jeunes hommes, la part de l'emploi dans le secteur mieux rémunéré du traitement, de la fabrication et de l'usinage, a baissé de 6,9 % (de 29,3 % en 1981 à 22,4 % en 1986) et la part des professions faiblement rémunérées de la vente et des services a augmenté conjointement de 8,2 %, passant de 15,4 % à 23,6 % (tableau A-17).

Chez les jeunes femmes, comme chez les jeunes hommes, en 1986, les possibilités d'emplois étaient plus nombreuses dans le secteur des services aux consommateurs, dont la part des emplois à plein temps a augmenté de 8.6 % (de 31,2 % à 39,7 %) et dans les professions faiblement rémunérées de la vente et des services (gain de 7,3 % pour une période de cinq ans). Les secteurs ayant une proportion moins grande de l'emploi pour les jeunes femmes affichaient des diminutions assez semblables : fabrication (-2,9 % de la part des emplois), services aux entreprises (-2,8 %) et administration publique (-2,6). La perte de possibilités d'emplois par profession se concentrait toutefois dans le travail administratif. Ce phénomène est peut-être relié aux changements technologiques car beaucoup d'hypothèses ont été émises sur les répercussions de l'utilisation de micro-ordinateurs dans cette catégorie professionnelle.

Dans l'ensemble, la restructuration des emplois à plein temps des niveaux débutant ou quasi-débutant chez les jeunes a été très importante. Elle a été importante chez les autres groupes d'âge. Compte tenu de la variation du niveau des salaires entre les secteurs et les professions et du transfert vers les niveaux de rémunération inférieurs, nous nous attendons à

ce que ces changements aient une influence à la baisse sur la répartition globale des salaires pour les jeunes. Mais qu'en est-il des modifications de la répartition des salaires horaires à l'intérieur des secteurs et des professions?

La modification de la répartition des salaires à l'intérieur des secteurs et des professions

Il y a eu un transfert important vers les niveaux de rémunération inférieurs des emplois à plein temps chez les 16 à 24 ans dans chaque secteur et chaque catégorie professionnelle de l'économie, y compris ceux qui offrent des salaires élevés. Chez les 25 à 34 ans, il y a eu un déplacement des niveaux les mieux rémunérés vers les emplois offrant des salaires moyens et ce, dans presque chaque secteur et dans de nombreuses catégories professionnelles. Ces phénomènes ont été généralisés et spectaculaires.

La proportion de tous les emplois à plein temps détenus par les 16 à 24 ans dans le secteur des services aux consommateurs se retrouvant dans le niveau de rémunération le plus bas (moins de 5,25 $) a connu une augmentation spectaculaire de 20 %. Un tiers des emplois à plein temps de ce secteur se situait au niveau de rémunération le plus bas en 1981 et, en 1986, la proportion dépassait la moitié. Mais le phénomène, loin d'être limité à ce secteur, est très généralisé. En effet, la proportion d'emplois à plein temps se trouvant dans les deux niveaux de rémunération inférieurs a augmenté dans chaque secteur.[26] (tableau A-18)

---

26 La proportion d'emplois à plein temps dans les deux niveaux de rémunération inférieurs (moins de 6,75 $) a augmenté de 13 % dans le secteur des ressources naturelles, de 16 % dans la fabrication, de 15 % dans la construction, de 13 % dans les services de distribution, de 24 % dans les services aux consommateurs, de 8 % dans les services aux entreprises, de 14 % dans la santé/l'éducation/les services sociaux et de 15 % dans l'administration publique. Il s'agit de transferts énormes dans la répartition des salaires pour une période si brève. On pourrait supposer qu'un changement dans la structure d'âge des 16 à 24 ans pourrait expliquer en partie ce phénomène car une personne de 16 ans gagne habituellement moins qu'une personne de 24 ans. Cependant, la proportion des personnes du groupe de 16 à 24 ans âgées de plus de 20 ans a augmenté au cours de cette période, ce qui devrait faire monter ce groupe d'âge dans l'échelle de répartition des salaires et non le faire descendre.

Et cette tendance généralisée s'est manifestée aussi dans toutes les catégories professionnelles (tableau 1-19). Même dans les professions très bien rémunérées, les types d'emplois offerts aux jeunes semblent avoir changé considérablement. La proportion d'emplois au niveau de rémunération inférieur a augmenté de 9,5 % dans les catégories professionnelles et techniques, de 5,1 % dans la gestion et l'administration et de pas moins de 22,5 % dans la vente et de 17,1 % dans les services.

Dans bien de ces vastes catégories professionnelles, une bonne partie de la tendance à la baisse dans la répartition des salaires peut être attribuée au fait que divers types d'emplois sont offerts aux jeunes même si ces emplois sont définis comme faisant partie d'une même catégorie professionnelle. Mais ce ne sont pas seulement les jeunes qui ont été visés par les modifications de la répartition des salaires par secteur et par profession.

Nous avons souligné plus tôt que chez les 25 à 34 ans le transfert se faisait essentiellement du sommet de l'échelle de répartition vers les emplois des niveaux de rémunération moyens. La proportion d'emplois pour ce groupe d'âge aux deux niveaux supérieurs de rémunération (plus de 15,58 $ en 1986) est tombée dans chaque secteur, mais de pas moins de 15,2 % dans la construction, de 6,8 % dans les services commerciaux et de 10,5 % dans les deux secteurs bien rémunérés de la santé, de l'éducation et des services sociaux et de l'administration publique (tableau A-20). Une tendance semblable a été observée pour les 25 à 34 ans dans presque toutes les catégories professionnelles, mais elle se manifestait plus clairement dans les catégories à salaires élevés de la gestion et des emplois professionnels et techniques (baisse respective de 9,3 % et de 10,4 % dans la part des emplois situés aux deux niveaux de rémunération supérieurs) (tableau A-21). Comme chez les très jeunes, le transfert de la répartition des salaires vers les niveaux de rémunération inférieurs a aussi été généralisé chez les 25 à 34 ans.

Pour ce qui est des jeunes, la technique de décomposition décrite plus tôt est appliquée deux fois, une fois aux données par secteur et une fois aux données par profession, afin d'évaluer les répercussions de la restructuration sectorielle et professionnelle sur la répartition des salaires.

Décomposition de la modification de la répartition des salaires chez les jeunes

Même si une redistribution substantielle des possibilités d'emploi des jeunes vers les secteurs moins bien rémunérés des services aux consommateurs, de la vente et des services a eu tendance à faire diminuer globalement les salaires, cet effet a été englobé dans le mouvement généralisé des salaires vers les niveaux inférieurs de rémunération pour les emplois à plein temps à l'intérieur des secteurs et des professions. Le mouvement vers les niveaux inférieurs de rémunération observé dans les salaires des jeunes est principalement attribuable à ce dernier facteur.

Le schème global de la modification de la répartition des salaires chez les jeunes a résulté principalement de la tendance générale à la baisse dans l'ensemble de l'économie. Dans la décomposition par secteur, l'augmentation de 13,5 % de la part des emplois à plein temps dans le niveau de rémunération inférieur chez les 16 à 24 ans se divise de la façon suivante : 2 % par suite de l'évolution de la répartition des emplois entre les secteurs d'activité et 10,5 % par suite du mouvement des salaires vers les niveaux de rémunération inférieurs à l'intérieur des secteurs d'activité (graphique 12a). Globalement, 18 % du changement survenu dans la répartition des salaires était attribuable au premier facteur et 7,8 %, au dernier (tableau A-26 de l'annexe).

Lorsque l'on supposait que les transferts entre professions constituaient la principale explication des variations de la rémunération chez les jeunes et qu'une décomposition fondée sur la profession était menée, on aboutissait à des résultats assez semblables. La modification totale de

GRAPHIQUE 12A

DÉCOMPOSITION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ DE LA MODIFICATION DE LA RÉPARTITION DES SALAIRES CHEZ LES 16-24 ANS, 1981-1986

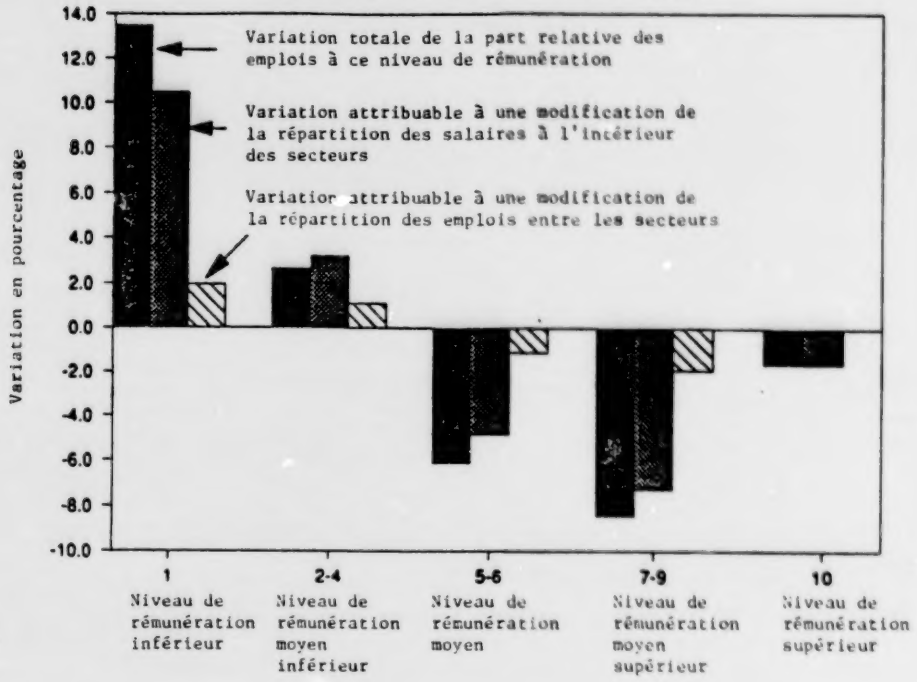

GRAPHIQUE 12B

DÉCOMPOSTION PAR PROFESSION DE LA MODIFICATION DE LA RÉPARTITION DES SALAIRES CHEZ LES 16-24 ANS, 1981-1986

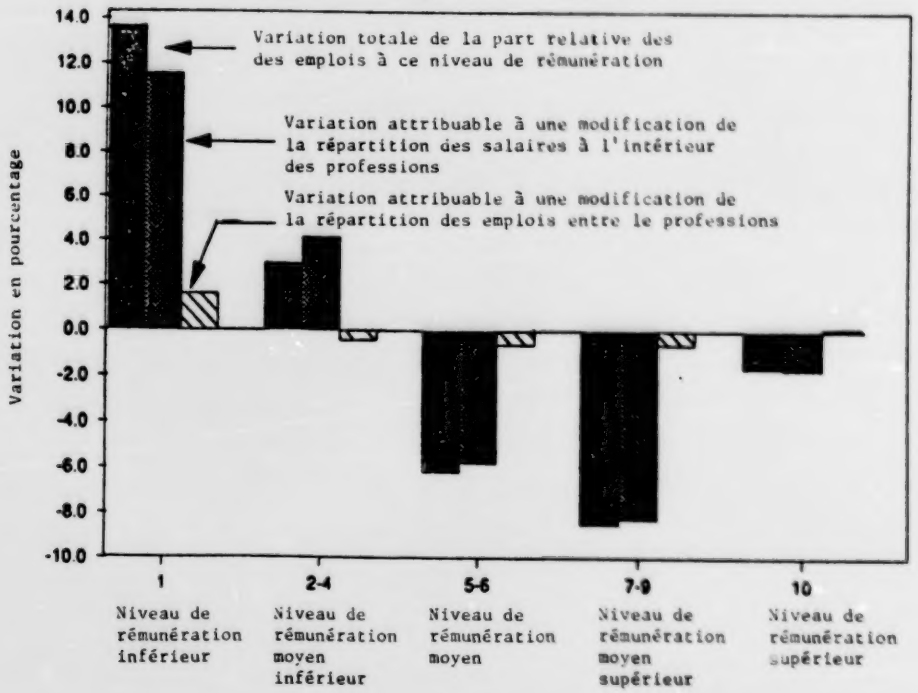

la répartition des salaires (c.-à-d. le mouvement vers les niveaux de rémunération inférieurs chez les 16 à 24 ans occupant des emplois à plein temps) s'explique de la manière suivante : 15 % par suite du changement de la répartition des professions, 78 % par suite du changement de la répartition des salaires à l'intérieur des catégories professionnelles et 7 % à cause du rapport d'interaction (tableau A-27). Dans le niveau de rémunération le plus bas, 11,6 % de l'augmentation de la part des emplois (sur une augmentation totale de 13,7 %) s'explique par un mouvement vers les niveaux de rémunération inférieurs à l'intérieur des groupes professionnels (graphique 12b).

Pour les autres groupes d'âge, les résultats sont à peu près les mêmes. Les transferts dans la répartition des salaires entre les travailleurs d'âge moyen et plus âgés (plus de 35 ans) étaient principalement dus à des remontées dans l'échelle de répartition des salaires à l'intérieur (graphique 14a) des secteurs d'activité ou des professions et ils représentaient 72 à 87 % du changement (tableaux A-26 et A-27).

Alors que les modifications de la répartition des salaries à l'intérieur des professions ont été le facteur prédominant qui a influencé la répartition des salaires à l'échelle de l'économie à la fois pour les travailleurs plus âgés et pour les jeunes, le sens de ces changements a été très différent. En effet, pratiquement dans les mêmes catégories professionnelles et les mêmes secteurs, on a observé un transfert vers les niveaux de rémunération inférieurs chez les personnes de moins de 35 ans et un transfert vers les niveaux de rémunération supérieurs chez les personnes de plus de 35 ans.

La concentration croissante des emplois des jeunes au bas de l'échelle de répartition des salaires a été constatée pour la quasi-totalité des secteurs et des professions, tout comme le déplacement des emplois du sommet vers le milieu de l'échelle pour les 25 à 34 ans.

Par contre, un transfert vers les niveaux de rémunération supérieurs a été observé chez les travailleurs de plus de 50 ans pour un grand nombre de professions et secteurs, y compris la gestion et l'administration (augmentation de 7,1 % de la proportion de ces emplois dans les deux niveaux de rémunération supérieurs), les professions exigeant des qualifications élevées (augmentation de 7,4 %), la vente (augmentation de 7,4 %) et la construction (augmentation de 7,6 %) (tableaux A-24 et A-25). Même si elle est moins marquée, une redistribution très semblable des salaires à l'intérieur des catégories professionnelles vers les niveaux de rémunération supérieurs a été observée chez les 35-49 ans (tableau A-21). Et les transferts vers des niveaux de rémunération supérieurs sont aussi observés pour ces deux groupes plus âgés dans bien des secteurs d'activité, y compris la fabrication, les services de distribution, les services aux entreprises et l'administration publique.

Il existe de toute évidence des schèmes très différents de croissance (ou de déclin) des salaires entre travailleurs jeunes et travailleurs plus âgés à l'intérieur de la même profession et du même secteur d'activité. Comment expliquer ce phénomène? C'est sûrement en bonne partie à cause de la baisse de la demande d'emplois de débutants (chez les jeunes) par suite de la récession et de ses séquelles et du nombre proportionnellement élevé de jeunes entrant sur le marché du travail au cours des années 1980, même si, en réalité, leur nombre a diminué tout au long de la période. Cette question est abordée de façon plus complète dans la conclusion de l'étude.

TENDANCES RÉGIONALES

Analyse de cinq régions

Les données que nous avons examinées jusqu'à maintenant touchent le Canada dans son ensemble. Puisque la population du Canada est tellement concentrée en Ontario et au Québec, ces résultats ne reflètent pas nécessairement avec fidélité les tendances dans les régions moins densément peuplées du pays. Le graphique 13, qui présente des courbes sur les taux de chômage provinciaux entre 1979 et 1987, nous donne une indication de ce phénomène. En effet, le graphique montre qu'en 1986 la reprise était en bonne voie en Ontario et au Québec car le taux de chômage y a diminué pendant trois ans et, en 1986, s'approchait des niveaux de 1981. En Ontario, la reprise était presque complète en 1986. En effet, le taux de chômage qui se situait entre 6,5 et 6,8 % avant la récession (1979-1981), était tombé du sommet de 1983, soit 10,4 %, à 7 % en 1986. Cette baisse s'est poursuivie pour atteindre en 1987 le niveau de 6,1 %, inférieur aux taux affichés avant la récession. À ce moment, la reprise (mesurée par le taux de chômage) commençait au Manitoba et se manifestait à peine dans les Maritimes. À l'ouest du Manitoba, le taux de chômage diminuait seulement depuis une année.

Les différences dans le rythme de la reprise entre les provinces influeront sur les modifications de la répartition des salaires car une reprise plus avancée signifie habituellement la création d'un plus grand nombre d'emplois dans le secteur de la production de biens et, possiblement, des ententes salariales plus élevées attribuables à l'augmentation de la demande globale de main-d'oeuvre. Bien d'autres facteurs peuvent aussi influer sur la répartition des salaires et les changements de cette répartition entre les provinces, y compris les différences structurelles entre secteurs d'activité et professions et un marché de la main-d'oeuvre généralement plus relâché dans certaines provinces. L'examen des modifications de la répartition des salaires entre les provinces et les régions révèle des différences importantes. Le tableau A-28 présente la répartition détaillée des salaires par province et par région. Les faits saillants de cette comparaison sont résumés ci-dessous.

GRAPHIQUE 13

TAUX DE CHOMÂGE, PROVINCES, 1979-1987

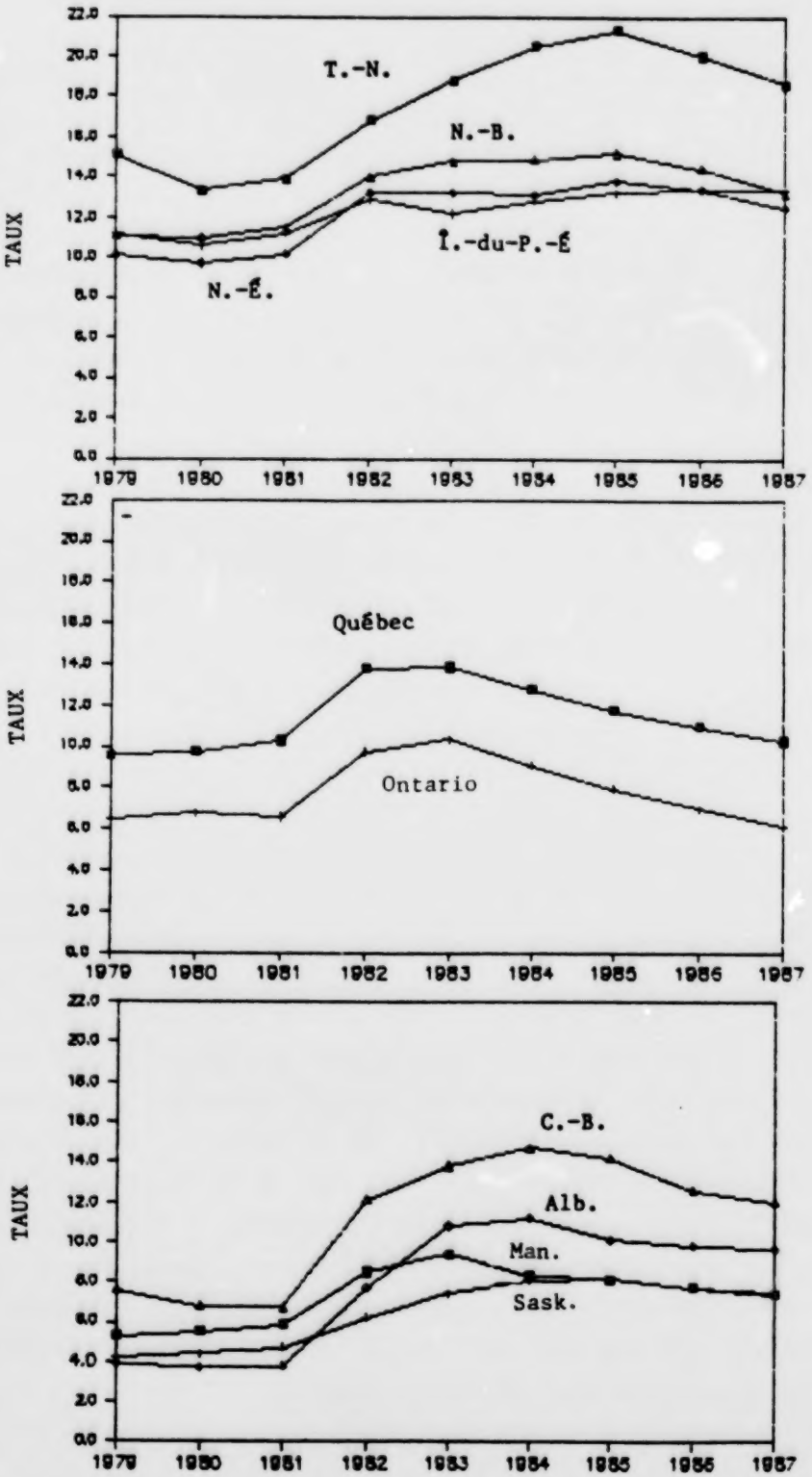

Les schèmes de l'évolution de la répartition des salaires étaient assez différents d'une région à l'autre du pays. C'est le Québec qui se rapprochait le plus de la tendance nationale avec une concentration accrue des emplois dans les niveaux moyens et moyens supérieurs de l'échelle de répartition des salaires. En Ontario, il y a eu un mouvement important vers les niveaux de rémunération supérieurs alors que dans toutes les autres régions, il y a eu transfert vers les niveaux de rémunération inférieurs.

Entre 1981 et 1986, il y a eu un changement net minime dans l'ensemble des emplois en équivalent de plein temps pour les Maritimes (le taux de croissance y était de -0,7 %) mais il y a eu une redistribution importante des emplois des niveaux supérieurs et moyens de l'échelle de répartition des salaires vers les deux niveaux inférieurs. En effet, en 1986, on y retrouvait plus de 30 % de tous les emplois, comparativement à environ un quart en 1981. L'augmentation des emplois dans le niveau 7 a été plus que compensée par les baisses plus importantes aux niveaux supérieurs. Au total, entre 1981 et 1986, la proportion des emplois se retrouvant aux niveaux 7 à 10 est passée de 31 % à 29 % et tout ce déclin s'est fait au profit des deux niveaux de rémunération inférieurs.

L'évolution de la situation au Québec a suivi de plus près les tendances nationales. Il y a eu une croissance réelle de l'emploi assez significative (4.6 %), une augmentation de la concentration de l'emploi au niveau 1 (+3 %) et un transfert net vers les niveaux moyens et supérieurs de l'échelle de répartition des salaires (augmentation de 2,4 % dans les niveaux 6 à 9). Cependant, une partie importante de l'augmentation aux niveaux 6-9 a été effacée par une baisse correspondante au niveau 10 (-2,1 %).

L'Ontario a obtenu le taux de croissance le plus élevé (5,7 %) des emplois en équivalent de plein temps et presque tous ceux-ci se retrouvent dans les niveaux de rémunération supérieurs. Le pourcentage des emplois aux niveaux 7 à 10 est passé de 38,4 % à 43,5 %. Et l'Ontario est la seule province dans laquelle la part relative des emplois au sommet de l'échelle (niveau 10) s'est accrue. Cependant, conformément à la tendance nationale,

la croissance a été supérieure à la moyenne au niveau 1 et sous la moyenne dans les niveaux moyens et moyens inférieurs.

Au Manitoba et en Saskatchewan, le taux de croissance de l'emploi a été de 3 %, soit légèrement sous la moyenne nationale de 3,4 %. Il y a eu un déclin net modeste de la part relative des emplois dans les niveaux de rémunération supérieurs et une augmentation de celle des niveaux inférieurs. Les quatre niveaux inférieurs accaparaient 46 % des emplois en 1986, comparativement à 42,7 en 1981. Le changement le plus important s'est produit au niveau 1, qui a accru sa part de l'ensemble des emplois de 8,7 à 13 %.

L'Alberta et la Colombie-Britannique sont les provinces offrant des salaires élevés et où le taux de croissance moyen de l'emploi a été sous la moyenne (1,3 % en Alberta et -2,3 % en Colombie-Britannique). Dans les deux cas, et particulièrement en Colombie-Britannique, il y a eu redistribution nette des emplois du sommet vers le bas de l'échelle de répartition des salaires. En Colombie-Britannique, la part relative des emplois aux niveaux de rémunération 1 et 2 a augmenté de 12,8 % à 18,5 % et le pourcentage des emplois aux niveaux 9 et 10 est passé de 30,2 % à 23,1 %.

Ces résultats indiquent que les effets des mouvements à la baisse et à la hausse des salaires se sont répartis inégalement dans le pays. En Ontario, il y a eu un transfert important vers le sommet de l'échelle de répartition. Ailleurs, on a assisté à un déclin général du niveau de rémunération des emplois. De plus, une bonne partie du mouvement général vers les niveaux de rémunération inférieurs observé en 1986 a peut-être été rattrapé en 1987 et en 1988 alors que le revirement des prix des marchandises et des denrées commençait à profiter aux provinces de l'Ouest.

Malgré ces variations régionales et provinciales des tendances régionales, certaines constantes se dégagent des modifications de la répartition des salaires par groupes d'âge. En effet, partout au pays, et y compris en Ontario, il y a eu déplacement vers les niveaux de rémunération inférieurs des emplois détenus par les jeunes. Cependant, l'amplitude de ces transferts a varié considérablement.

Compte tenu des écarts marqués dans les tendances régionales, on pourrait s'attendre à ce que l'évolution observée plus tôt à l'intérieur des groupes d'âge soit aussi être très différente d'une région à l'autre. Cependant, même si son amplitude varie avec les régions, le mouvement à la baisse des salaires offerts aux jeunes travailleurs se manifeste dans toutes les parties du pays. Le graphique 14 illustre cette situation en montrant le changement en pourcentage dans les salaires moyens relatifs pour six régions du pays.[27] La répartition détaillée figure au tableau A29. Voici les faits saillants de ces tableaux.

° Chez les jeunes travailleurs (de 16 à 24 ans), la proportion des emplois dans les niveaux de rémunération inférieurs (1 et 2) a augmenté de 20,5 % dans les Maritimes, de 19 % au Québec, de 13,5 % en Ontario, de 18,3 % au Manitoba et en Saskatchewan, de 22 % en Alberta et de 20,6 % en Colombie-Britannique.

° Pour les emplois détenus par les travailleurs de 25 à 34 ans, il y a eu un déclin net des niveaux de rémunération 7 à 10 de -10,2 % dans les Maritimes, de -8 % au Québec, de -0,4 % en Ontario (-3,5 % dans les niveaux 9-10), de -8,4 % au Manitoba et en Saskatchewan, de -2,2 % en Alberta et de -14 % en Colombie-Britannique.

° Inversement, pour les emplois des travailleurs de 35 à 49 ans, le pourcentage des emplois dans les niveaux 7-10 a augmenté de 1,5 % dans les Maritimes, de 2 % au Québec et de 9,4 % en Ontario (graphique 16), de 3,2 % en Alberta et de 3,2 % en Colombie-Britannique. Il n'y a eu pratiquement aucun changement (-0,2 %) au Manitoba et en Saskatchewan.

° Pour les emplois des travailleurs de 50 ans et plus, la part des niveaux 7-10 s'est accrue de 3,2 % dans les Maritimes, de 6,3 % au Québec, de 13,8 % en Ontario, de 6,4 % au Manitoba et en Saskatchewan

---

[27] Estimation par rapport à la moyenne nationale.

GRAPHIQUE 14

VARIATION EN POURCENTAGE DES SALAIRES MOYENS RELATIFS,* PAR GROUPE D'ÂGE ET RÉGION, 1981-1986, EMPLOIS À PLEIN TEMPS, MOYENNE MOBILE DE TROIS ANS

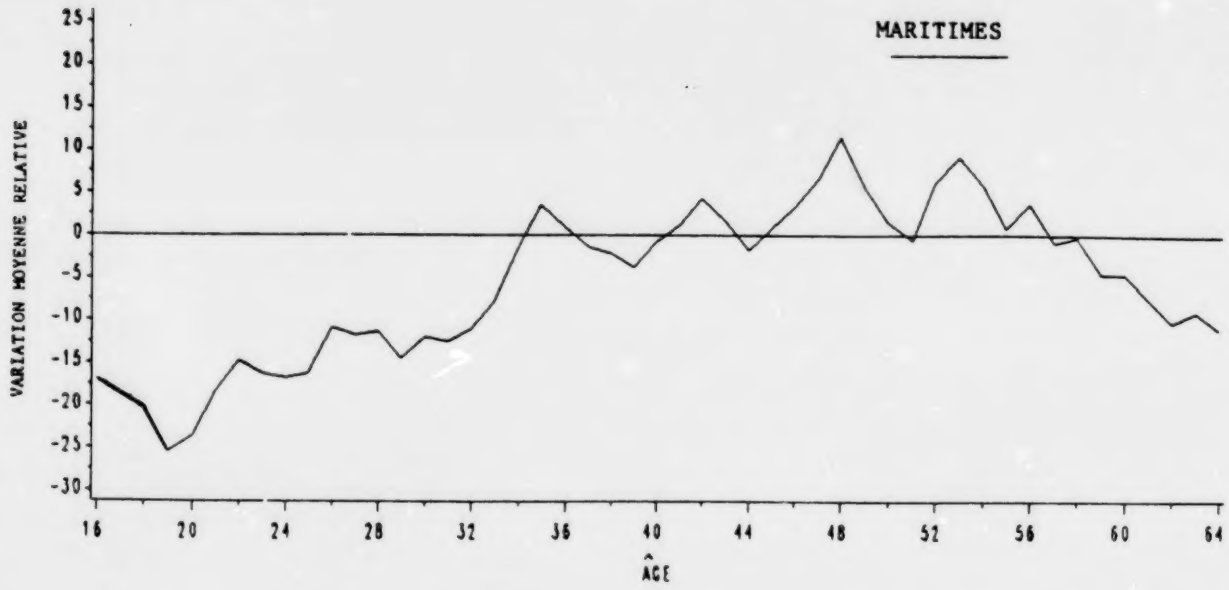

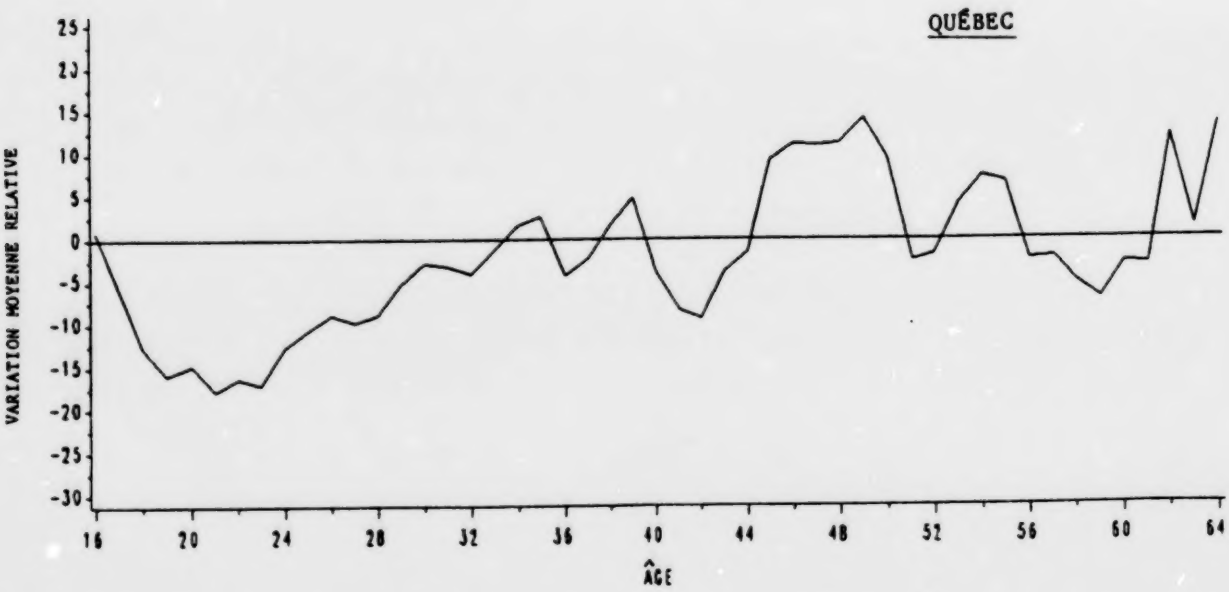

* Par rapport à la moyenne nationale et non aux moyennes régionales

GRAPHIQUE 14 - suite

VARIATION EN POURCENTAGE DES SALAIRES MOYENS RELATIFS,* PAR GROUPE D'ÂGE ET RÉGION, 1981-1986, EMPLOIS À PLEIN TEMPS, MOYENNE MOBILE DE TROIS ANS

ONTARIO

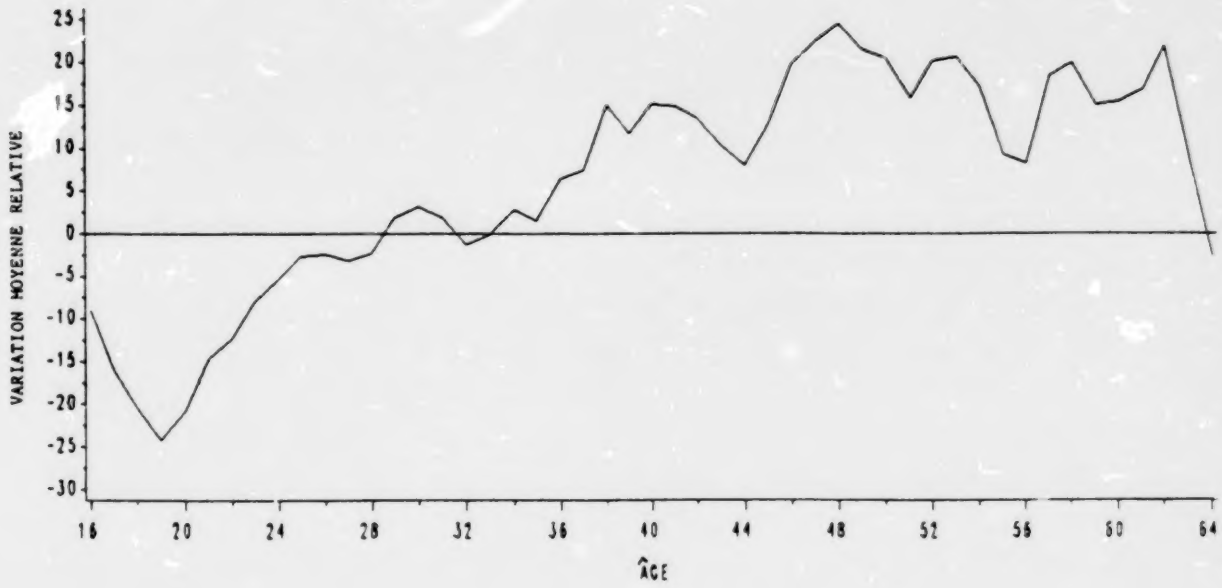

MAN./SASK.

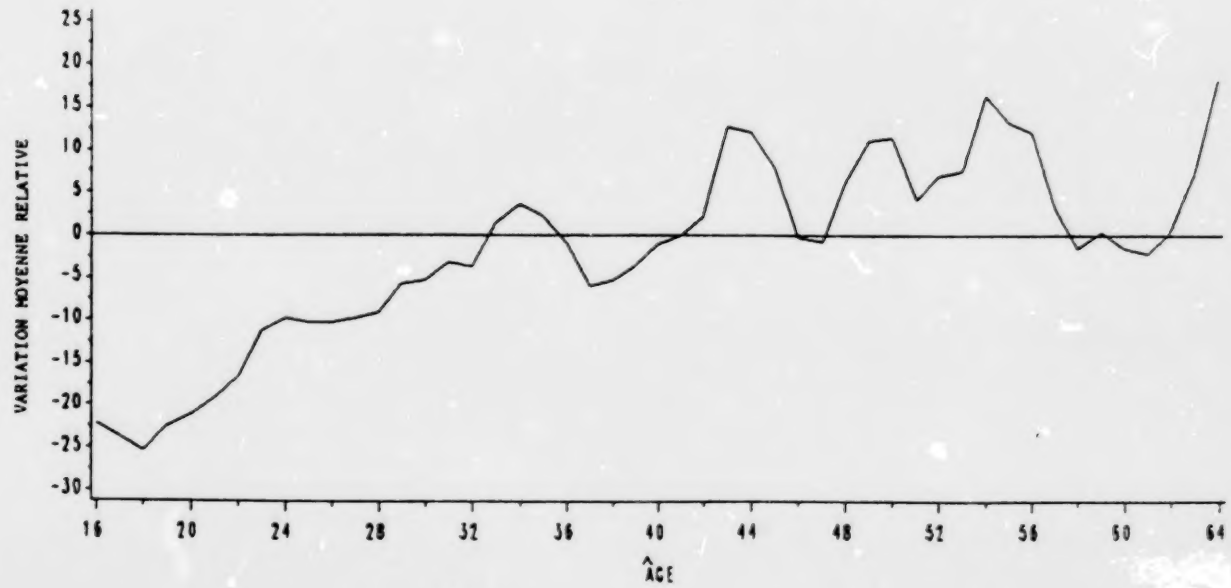

* Par rapport à la moyenne nationale et non aux moyennes régionales

GRAPHIQUE 14 - fin

VARIATION EN POURCENTAGE DES SALAIRES MOYENS RELATIFS,* PAR GROUPE D'ÂGE ET RÉGION, 1981-1986, EMPLOIS À PLEIN TEMPS, MOYENNE MOBILE DE TROIS ANS

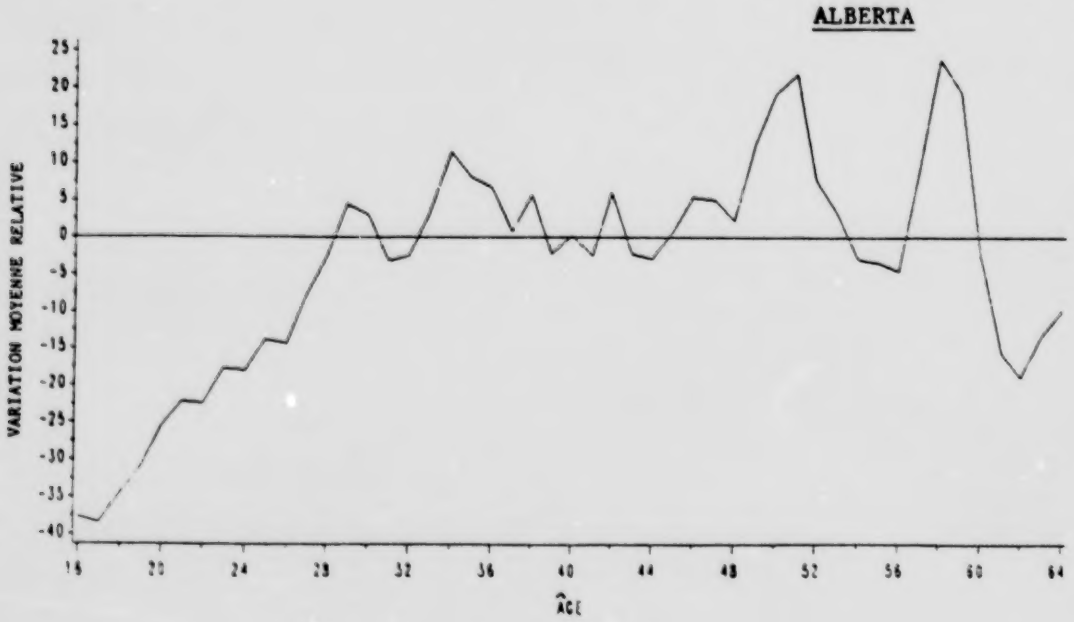

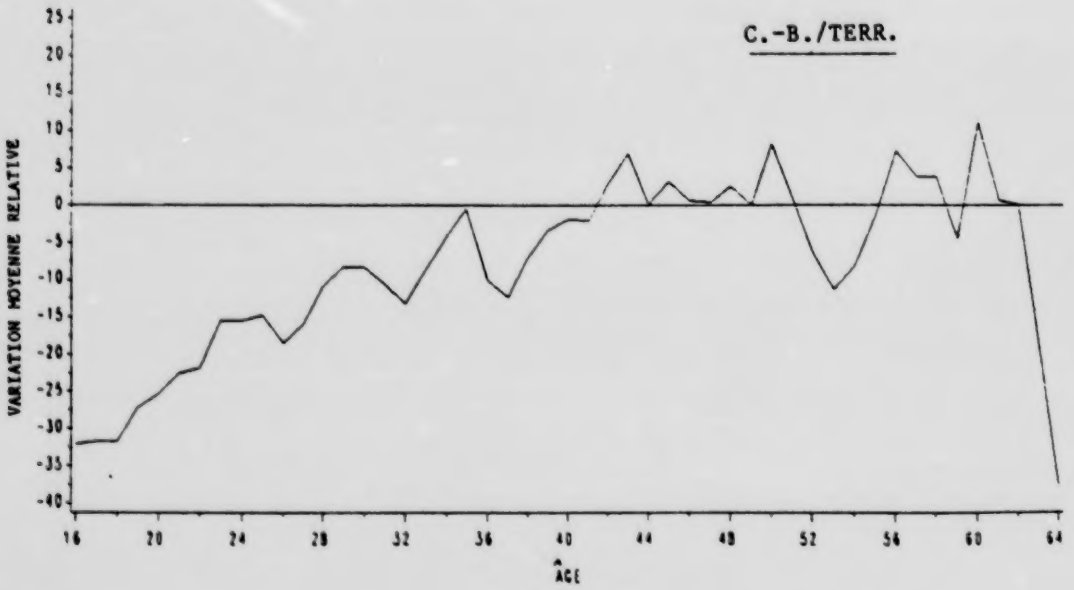

* Par rapport à la moyenne nationale et non aux moyennes régionales

et de 6,6 % en Alberta. En Colombie-Britannique, il y a eu baisse de -1,5 %.

Donc, même si le degré d'amplitude varie, la courbe générale de l'évolution de la répartition des salaires pour les emplois détenus par les divers groupes d'âge se maintient. Cette constatation nous donne à penser que les déplacements à l'intérieur des groupes d'âge ne peuvent être ramenés à des différences régionales dans la récupération des effets de la récession. Dans les régions où il y a eu un déclin général des salaires relatifs, l'impact a été absorbé par les jeunes travailleurs et les salaires relatifs versés aux travailleurs plus âgés ont peu varié. Lorsqu'il y a eu amélioration générale des salaires relatifs (comparativement à la moyenne nationale), comme en Ontario, le mouvement à la hausse a surtout touché les travailleurs plus âgés et les salaires relatifs versés pour les emplois détenus par les jeunes travailleurs ont diminué, mais moins que dans d'autres provinces.[28]

L'Ontario se trouve de toute évidence dans une situation particulière car la reprise, en 1986, y a été beaucoup plus complète que dans la plupart des autres provinces. Pour ce motif, nous effectuons une analyse plus poussée de la modification de la répartition des salaires en Ontario seulement.

La modification de la répartition des salaires en Ontario

Pour brosser le tableau le plus complet possible du cycle économique dans l'ensemble du Canada à partir des données de 1981 et de 1986, nous traitons l'Ontario comme une unité séparée. Nous avons déjà souligné que le taux de chômage dans l'ensemble de l'Ontario, en 1986, avait presque diminué jusqu'au niveau antérieur à la récession. Ainsi, chez les jeunes (15-24), le taux de chômage était de 12,3 % en 1981, de 17,8 % en 1983 puis de 11,5 % en 1986, soit sous le niveau antérieur à la récession (graphique 15). Donc en 1986, la reprise était déjà très avancée en Ontario.

GRAPHIQUE 15

TAUX DE CHÔMAGE, PAR GROUPE D'ÂGE, ONTARIO, 1975-1987

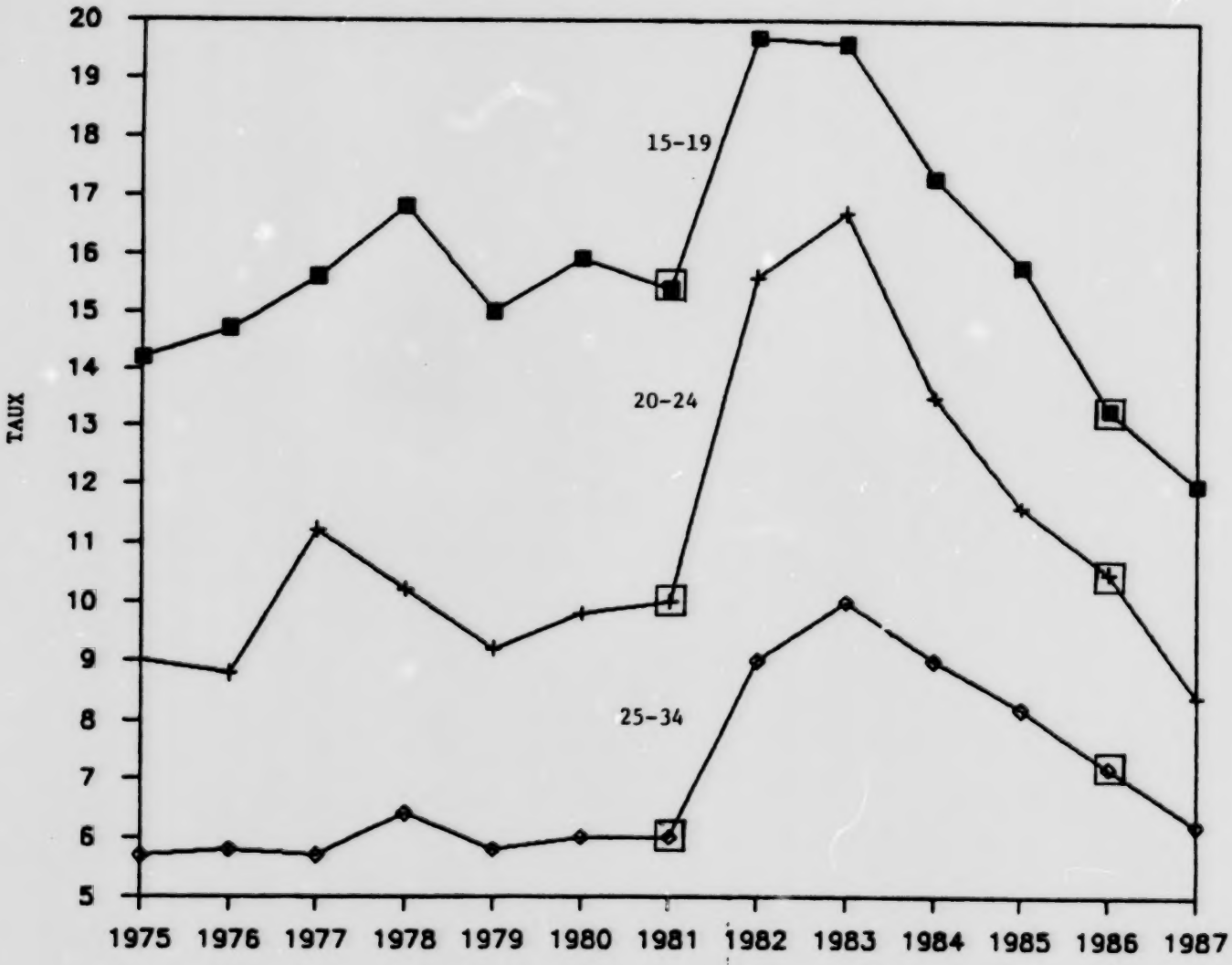

Donc, pourquoi est-ce que, dans cette province, la configuration de la répartition des salaires a-t-elle changé au cours d'une période qui se rapproche beaucoup d'un cycle économique et que cela n'a pas été le cas, par exemple, dans les provinces de l'Ouest? Est-ce que le changement observé a été causé par la modification de la répartition de l'emploi entre les secteurs (p. ex., augmentation des emplois dans le secteur des services)? Et le phénomène de la baisse des salaires relatifs chez les jeunes était-il aussi constant en Ontario que dans le reste du Canada pour la période 1981-1986, malgré la reprise plus complète dans cette province? Ce sont les questions que nous abordons dans la présente section.

Une remarque d'ordre méthodologique s'impose. Dans les comparaisons régionales précédentes, toutes les variations des salaires régionaux étaient reliés aux tendances globales nationales. Par exemple, la modification de la configuration de la répartition régionale des salaires entre 1981 et 1986 a été observée après que l'on ait tenu compte du changement du salaire médian national (c.-à-d. que la variation du salaire médian national a été utilisée pour corriger de l'inflation les limites des niveaux de rémunération pour toutes les régions). De la même façon, le calcul du changement des taux de rémunération moyens s'est fait par la mise en relation du taux de rémunération pour un groupe d'âge donné dans une région avec l'évolution du taux de rémunération globale moyen national.

Dans ces calculs, il était nécessaire de donner à l'indice de déflation la même valeur nationale pour permettre l'établissement de comparaisons entre les provinces. Cependant, dans la présente section, les comparaisons entre les provinces ne sont pas nécessaires. En effet, nous considérons ici l'Ontario comme une unité indépendante et nous voulons savoir ce qui s'est produit dans cette région uniquement. C'est pourquoi les indices de déflation utilisés dans les calculs sont particuliers à l'Ontario et ne sont pas des indices nationaux.[29] Comparativement aux précédents, les résultats

présentés ici appellent une interprétation assez différente car l'augmentation des salaires médians et moyens a été plus forte en Ontario que dans l'ensemble du Canada.[30]

La modification de la répartition globale des salaires

Lorsque l'analyse porte uniquement sur l'Ontario et utilise un indice de déflation des salaires propre à cette province, on constate que, entre 1981 et 1986, la répartition des emplois en équivalent de plein temps par taux de rémunération horaire s'est concentrée davantage tout en bas de l'échelle de répartition des salaires et dans le niveaux moyens supérieurs de cette échelle. Cette tendance est semblable à l'évolution observée pour l'ensemble du Canada.

Entre 1981 et 1986, environ 195 000 emplois en équivalent de plein temps se sont ajoutés à l'économie ontarienne, soit une augmentation nette de 5,7 %. Une plus grande partie de ces emplois (179 000) s'est retrouvée aux deux niveaux inférieurs de rémunération. Pour ce motif, leur part de l'emploi total a augmenté de 3,9 % (tableau 9). Il y a aussi eu augmentation

---

30 Entre 1981 et 1986, le salaire médian s'est accru de 34 % dans l'ensemble du Canada et de 41 % en Ontario.

TABLEAU 9. MODIFICATION DE LA RÉPARTITION DES EMPLOIS EN ÉQUIVALENT DE PLEIN TEMPS PAR NIVEAU DE RÉMUNÉRATION, ONTARIO,* 1981-1986

NIVEAU DE RÉMUNÉRATION HORAIRE **	VARIATION NETTE DES EMPLOIS EN ÉQUIVALENT DE PLEIN TEMPS	RÉPARTITION EN POURCENTAGE 1981	RÉPARTITION EN POURCENTAGE 1986	VARIATION DE LA PART RELATIVE
1	98054	10.0	12.2	2.2
2	81331	9.2	10.9	1.7
3	-45224	10.6	8.8	-1.8
4	-49765	10.8	8.8	-1.9
5	-8860	10.4	9.6	-0.8
6	-2253	10.6	9.9	-0.6
7	80872	8.8	10.6	1.8
8	-12337	11.5	10.5	-1.0
9	24461	9.9	10.0	0.1
10	28872	8.3	8.6	0.3

* En utilisant le salaire median en Ontario comme indice de deflation.

** Les limites des niveaux de rémunération horaire sont les suivants:
1981: 3.87 $/heure, 4.99, 5.89, 6.81, 7.71, 8.77, 9.99, 11.51 et 14.34
1986: 5.48 $/heure, 7.07, 8.34, 9.64, 10.92, 12.43, 14.16, 16.30 et 20.32

de 135 000 emplois aux niveaux de rémunération 7, 9 et 10.[31] Donc, comme au niveau national, il y a deux zones de création d'emplois. À tous les autres niveaux de rémunération, il y a eu diminution du nombre d'emplois.

La plus grande partie de l'augmentation de l'emploi entre 1981 et 1986 a été enregistrée dans le secteur des services, particulièrement dans les services aux consommateurs (en Ontario comme au Canada). De plus, comme dans l'ensemble du Canada, ce déplacement vers les services n'explique qu'en partie seulement le changement dans la répartition des salaires que nous venons de présenter. En effet, celui-ci résulte surtout d'une modification de la répartition des salaires à l'intérieur des secteurs d'activité.

Entre 1981 et 1986, la part des emplois en équivalent de plein temps dans le secteur des services s'est accrue de 4 % en Ontario (tout comme dans l'ensemble du Canada) et les services aux entreprises, la santé/l'éducation et les services aux consommateurs ont enregistré l'augmentation la plus

---

31 Nous avons souligné plus tôt, en utilisant l'indice de déflation national (c.-à-d. la variation du salaire médian national), que la plus grande partie du mouvement dans les salaires en Ontario favorisait les niveaux supérieurs de l'échelle. La différence dans les résultats s'explique par le fait que le salaire médian national a augmenté de 35,4 % entre 1981 et 1986 alors que celui de l'Ontario s'est accru de 41,7 %. Donc, par rapport à l'ensemble des gains salariaux dans l'ensemble du Canada, les emplois créés en Ontario étaient relativement bien payés et ce phénomène a gonflé le sommet de l'échelle de répartition des salaires. Cependant, par rapport à l'ensemble des gains salariaux en Ontario, une bonne partie des emplois créés étaient très faiblement rémunérés et cette situation a modifié la configuration de la répartition dans le sens d'une augmentation de la concentration aux niveaux inférieur et supérieur. Si nous voulons obtenir des renseignements sur l'évolution de la configuration de la répartition globale des salaires en Ontario, et c'est le cas dans la présente étude, il faut utiliser l'indice de déflation de l'Ontario. Si l'analyse porte sur l'établissement de comparaisons avec les emplois créés dans d'autres provinces, comme cela a été fait auparavant, on se sert de l'indice de déflation national.

importante dans la part de l'emploi (1,4 %, 1,4 % et 1 % respectivement). Malgré cette modification considérable de la répartition des emplois, la technique de décomposition exposée plus tôt a révélé qu'un pourcentage de 83 % du changement dans la répartition des emplois aux divers niveaux de rémunération était attribuable à une modification de la répartition des salaires à l'intérieur des secteurs d'activité et que seulement 13 % de ce changement s'expliquait par une modification de la répartition des emplois entre secteurs.[32]

Modification de la répartition des salaires chez les jeunes en Ontario

La modification de la répartition des emplois par taux horaire de rémunération selon les groupes d'âge a suivi en Ontario une trajectoire extrêmement différente que dans l'ensemble du pays. Chez les jeunes (16-24), il y a eu une augmentation exceptionnellement grande des emplois offrant des taux horaires de rémunération très bas, alors que chez les travailleurs de 35 ans et plus le mouvement suivait la direction opposée, soit vers une plus grande proportion des emplois au sommet de l'échelle de répartition des salaires.

L'évolution de la répartition des salaires par groupe d'âge en Ontario est très semblable à celle qui a été observée pour l'ensemble du Canada. En effet, toute l'augmentation des emplois pour les 16 à 24 ans se retrouvait dans les deux niveaux de rémunération inférieurs et ont augmenté leur part de l'emploi total de 12,4 % au cours de la période. Cependant, chez les plus de 35 ans, les niveaux de rémunération qui ont accru leur part de l'emploi se situaient au sommet de l'échelle (principalement les niveaux 8, 8, 9 et 10) (tableau 10).

---

32 Nous avons utilisé les mêmes secteurs et les mêmes niveaux de rémunération que dans la décomposition pour l'ensemble du Canada.

TABLEAU 10. MODIFICATION DE LA RÉPARTITION DES EMPLOIS EN ÉQUIVALENT DE PLEIN TEMPS, PAR GROUPE D'ÂGE, ONTARIO,* 1981-1986

NIVEAU DE RÉMUNÉRATION HORAIRE	16-24		25-34		35-49		50+	
	RÉPARTITION 1986	VARIATION 1981-86	RÉPARTITION 1986	VARIATION 1981-86	RÉPARTITION 1986	VARIATION 1981-86	RÉPARTITION 1986	VARIATION 1981-86
1	22.6	7.6	6.7	-0.2	7.3	0.6	6.6	-1.3
2	16.8	4.6	8.3	2.4	6.7	-1.3	8.7	-0.3
3	13.1	-1.3	7.6	-0.4	6.2	-2.4	5.7	-3.5
4	9.5	-2.1	8.6	-0.9	7.5	-3.3	9.2	-1.5
5	10.4	-0.8	9.4	-0.8	8.9	-0.3	9.1	-1.1
6	9.4	-0.9	10.3	-0.3	9.7	0.0	10.7	-1.2
7	7.2	-0.4	12.6	4.1	10.6	-0.2	13.8	4.1
8	5.8	-2.5	13.8	-0.5	13.2	0.8	11.3	-1.4
9	3.9	-2.4	12.7	-0.9	15.2	2.9	11.5	2.3
10	1.2	-1.7	10.0	-2.5	14.8	3.2	13.4	3.9

* EN UTILISANT LE SALAIRE MÉDIAN EN ONTARIO COMME INDICE DE DÉFLATION.

La technique de décomposition, appliquée à la variation de la part de l'emploi à divers niveaux de rémunération chez les 16 à 24 ans, confirme encore une fois que ce n'est pas d'abord la modification des possibilités d'emploi entre les secteurs qui est à l'origine du mouvement vers les niveaux de rémunération inférieurs chez les jeunes en Ontario. En effet, seulement 16 % de la modification globale de la configuration de la répartition des salaires chez les jeunes est attribuable à ce facteur. La plus grande partie (72 %) du changement résulte de modifications de la répartition des salaires à l'intérieur des secteurs. Et si, chez les jeunes, il y a eu déplacement vers les niveaux de rémunération inférieurs dans presque tous les secteurs, le changement le plus spectaculaire s'est produit dans celui des services aux consommateurs où les salaires sont déjà faibles. Pour ce secteur, la proportion des emplois dans le niveau de rémunération le plus bas s'est accrue de 20 %. En 1981, 40 % de tous les emplois en équivalent de plein temps détenus par des jeunes dans ce secteur se retrouvaient dans le niveau de rémunération le plus bas et, en 1986, cette proportion était passée à 60 %. Encore une fois, ce phénomène est semblable à la situation observée dans l'ensemble du Canada.

Les autres secteurs présentant d'importants transferts vers les niveaux inférieurs de rémunération chez les jeunes Ontariens comprennent le secteur mieux rémunéré de la santé/de l'éducation (où la part des emplois dans le niveau de rémunération le plus bas a augmenté de 12 %), l'administration publique (12 %) et la fabrication (6 %).

Évolution des salaires relatifs au cours de la période

On a montré que toute la croissance des emplois chez les jeunes a eu lieu au niveau le plus bas de la répartition des salaires et que, chez les

travailleurs plus âgés, cette croissance a été observée aux niveaux moyens et supérieurs de l'échelle de répartition. Une autre façon d'examiner la croissance disproportionnée des emplois à faibles salaires chez les jeunes est de calculer la variation du salaire moyen relatif pour tous les groupes d'âge[33]. Si le salaire moyen augmentait au même rythme pour tous les groupes d'âge, la ligne tracée sur le graphique 16 serait parfaitement horizontale et la variation du taux de rémunération relatif[34] serait nulle. Mais le taux de rémunération a augmenté beaucoup plus lentement chez les jeunes. Leurs salaires relatifs ont donc diminué dans une proportion de 15 à 20 % en Ontario, alors que chez les personnes de 35 ans et plus, les salaires relatifs ont affiché une hausse de 1 à 10 %. Comme dans l'ensemble du Canada (voir graphique 3), les salaires moyens relatifs des jeunes y ont diminué considérablement entre 1981 et 1986.

Mais que s'est-il produit dans l'intervalle? L'analyse porte en grande partie sur les changements qui se sont produits entre deux années bien précises. Mais il ne peut en être autrement car ces données uniques n'existent actuellement que pour ces deux années. Il est possible que de grands changements dans la rémunération des jeunes se soient produits entre, disons, 1981 et 1983 et que, en 1986, leur salaire commençait déjà à s'améliorer par rapport aux niveaux relatifs antérieurs relativement bas par suite d'une demande accrue de main-d'oeuvre jeune attribuable au renforcement de la reprise en Ontario.

Pour évaluer cette possibilité, nous utilisons les données annuelles de l'Enquête sur les finances des consommateurs afin de calculer la variation des taux de rémunération moyens relatifs aux divers groupes d'âge. Le changement est toujours calculé en rapport avec les taux de rémunération

---

[33] Voir la page 26 pour la description de la méthode de calcul.

[34] Par rapport à l'évolution du salaire moyen en Ontario entre 1981 et 1986.

moyens relatifs observés en 1981 et les résultats sont illustrés au graphique 17.

Les salaires moyens relatifs des 15 à 24 ans occupant des emplois à plein temps à l'année longue ont commencé à baisser au début des années 1980 et, en 1986, ils étaient inférieurs à ceux de 1981 dans une proportion d'environ 12 %. Depuis 1983, aucune tendance claire à la hausse ou à la baisse ne se manifeste.[35]

Pour savoir à quel rythme les salaires relatifs des jeunes retrouveront leur niveau antérieur, il faut attendre les données relatives aux années postérieures à 1986. Cependant, il est assez clair que, au cours des années 1980, les salaires des jeunes présentaient une très grande élasticité à la baisse. Nous abordons ce point de façon plus détaillée dans la conclusion, en marge de la présentation des données équivalentes portant sur l'ensemble du Canada.

Des tendances semblables sont observées en Ontario et au Canada

Dans l'économie ontarienne, où la reprise était beaucoup plus avancée en 1986 qu'ailleurs au pays, particulièrement dans l'Ouest et dans les Maritimes, on observe les mêmes tendances générales de modification de la répartition des salaires que dans l'ensemble du Canada.

- Il y a eu déplacement dans l'échelle de répartition des salaires horaires à partir des niveaux moyens inférieurs vers le dernier niveau et les niveaux moyens supérieurs.

---

35 Ces données présentent aussi d'importantes variations statistiques car la taille des échantillons est assez faible.

GRAPHIQUE 16

VARIATION EN POURCENTAGE DES SALAIRES HORAIRES MOYENS RELATIFS*

PAR GROUPE D'ÂGE, ONTARIO, 1981-1986, MOYENNE MOBILE DE TROIS ANS

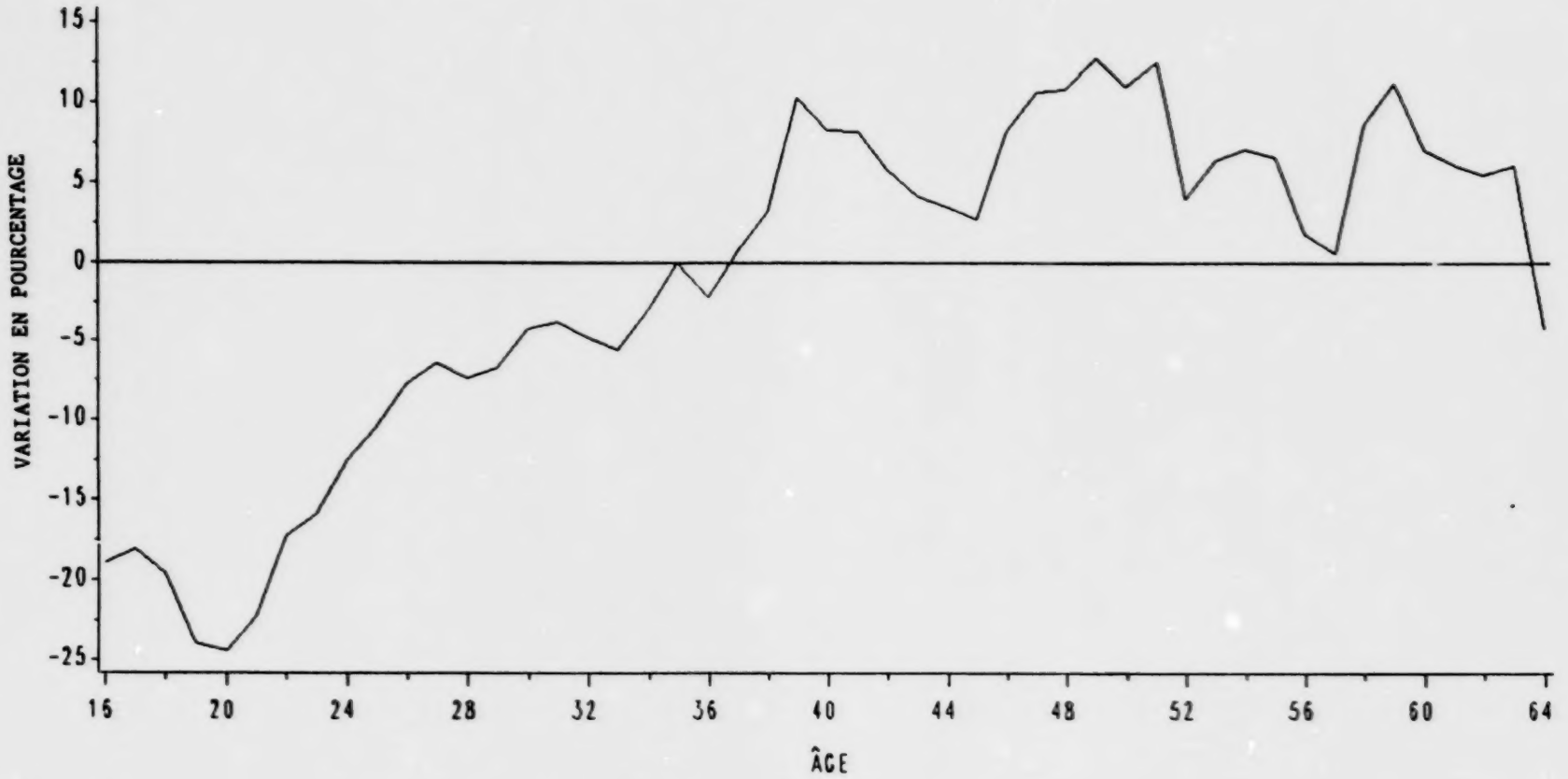

* Relativement au changement dans le taux de rémunération provincial moyen

GRAPHIQUE 17

VARIATION DES SALAIRES MOYENS RELATIFS, TRAVAILLEURS À PLEIN TEMPS, ANNÉES COMPLÈTES, PAR GROUPE D'ÂGE, ONTARIO, 1977 À 1986

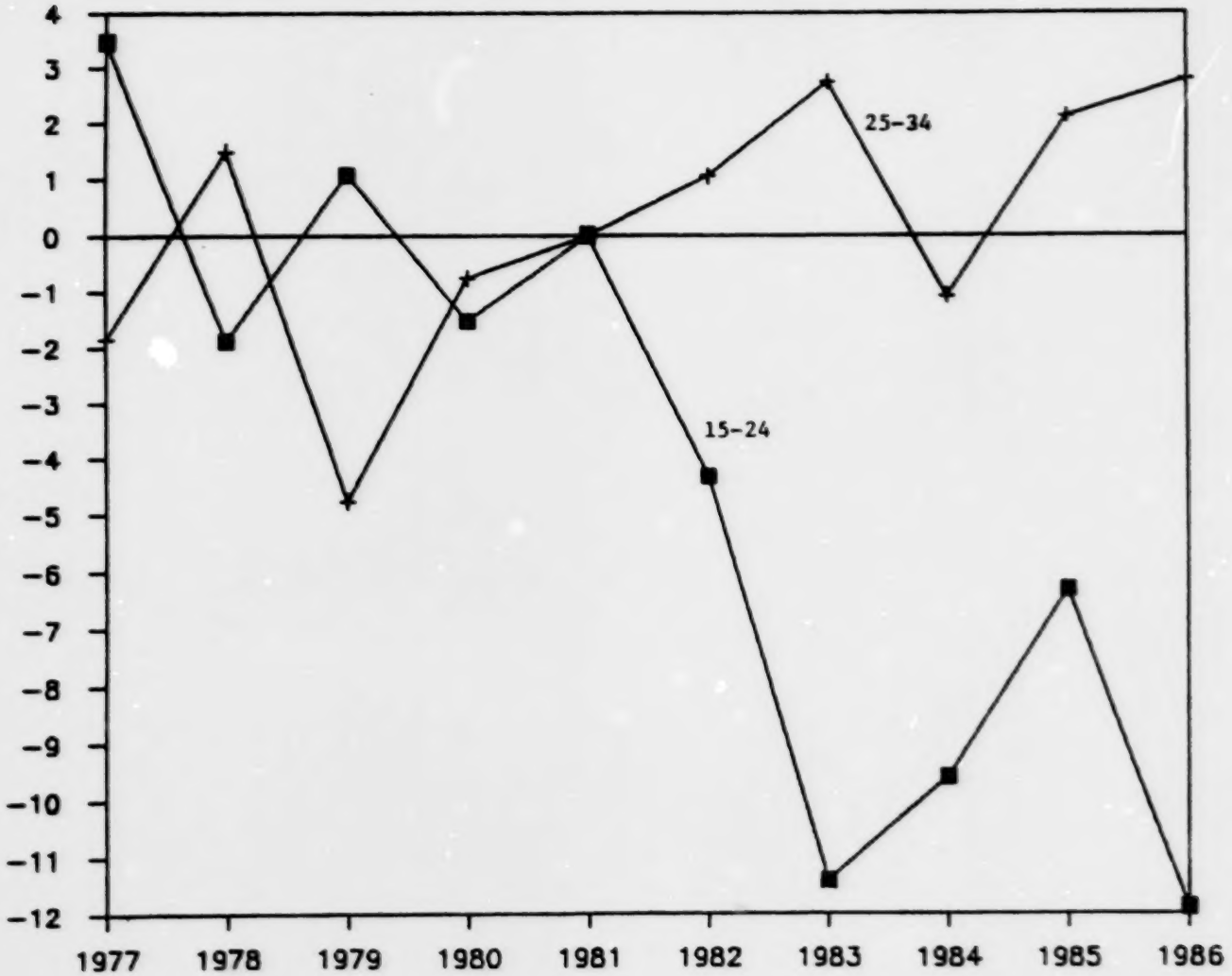

° La concentration accrue des emplois au bas de l'échelle s'est faite principalement chez les jeunes et l'augmentation aux niveaux moyens supérieurs et au sommet s'est produite surtout chez les travailleurs plus âgés.

° La modification de la répartition des emplois entre les secteurs d'activité n'explique qu'une faible partie de ce mouvement dans l'échelle de répartition des salaires, que ce soit pour l'ensemble de l'économie ontarienne ou pour les jeunes.

° Le déclin des gains relatifs des jeunes ressort clairement pour la plupart des années entre 1981 et 1986. Seul l'avenir nous dira dans quelle mesure les salaires relatifs des jeunes se rétabliront à leur niveau antérieur.

CONCLUSION

L'hypothèse du "déclin de la classe moyenne" est-elle étayée par les faits? Au cours de cette période de cinq ans, qui s'est révélée assez exceptionnelle sous bien des angles, on a observé une certaine contraction du nombre d'emplois dans le segment médian inférieur de la courbe de répartition des salaires, jumelée à une expansion de ce nombre dans les segments inférieur et médian supérieur. Notre étude de la répartition des gains (par opposition au taux de salaire horaire) indique également une contraction du segment médian et une expansion des segments supérieur et inférieur (annexe 1). S'agit- il du prolongement d'une tendance à plus long terme ou d'un phénomène particulier à la période étudiée? Il est vrai que deux études aux fins desquelles on a retenu deux dates de fin distinctes peuvent en arriver à des conclusions légèrement différentes à l'égard des tendances à long terme (les dates choisies pouvant correspondre à divers points du cycle des affaires). Toutefois, il reste que l'étude de Leckie (1988) semble indiquer que des fluctuations similaires de la répartition des gains ont aussi eu lieu pendant les années soixante-dix. Il a en effet observé que le pourcentage de travailleurs faisant partie de sa "catégorie de revenu moyen"[36] avait diminué de 1.5 point de pourcentage entre 1971 et 1981. Certaines études américaines à long terme (soit de 10 à 20 ans) ont conclu que le pourcentage de salariés dont le revenu se situe dans les catégories moyennes a légèrement diminué aux États-Unis (par exemple, Lawrence, 1984; Harrington et Levinson, 1985; Bluestone et Harrison, 1985; Bradbury, 1986; Gillman et Dunkerley, 1988), mais d'autres soutiennent le contraire (Kosters et Ross, 1988). Nous nous proposons d'utiliser les données du recensement pour étudier les tendances qui se sont dégagées à cet égard au cours de la période de 1971 à 1986 afin de tenter de répondre à cette question pour le Canada dans un mémoire ultérieur. Nous prévoyons également utiliser à cette fin les nouvelles données de l'enquête sur l'activité dès que nous en disposerons.

---

[36] Défini comme variant de 85 % à 115 % du salaire médian.

Les fluctuations de la répartition des salaires observées à l'échelle de l'économie sont-elles significatives? Compte tenu de la brièveté (cinq ans) de la période au cours de laquelle les changements rapportés se sont produits, ils semblent indiquer l'occurrence d'événements importants dans l'économie. Le fait que le pourcentage des emplois appartenant au segment inférieur de la courbe de répartition des salaires soit passé de 9.5% à 12.1% en tout juste cinq ans est révélateur d'un changement d'envergure. Il est possible que la poursuite de la reprise en 1987 et 1988 soit venue partiellement renverser cette tendance. Pour en évaluer la probabilité, il faut comprendre quelles sont les forces à la source de ce changement.

Au Canada, il semble que le "déclin de la classe moyenne" (ou de la classe moyenne inférieure) ne soit pas un phénomène généralisé qui touche également tous les groupes. Au contraire, du moins pour la période de référence, il a dans une large mesure été le résultat de fluctuations spectaculaires de la répartition des salaires versés aux travailleurs appartenant à différents groupes d'âge - une fluctuation à la baisse des salaires relatifs versés aux jeunes et une certaine fluctuation à la hausse des salaires des travailleurs âgés.[37] En général, on n'a observé aucune polarisation de la courbe de répartition des salaires pour les travailleurs âgés. On peut donc affirmer que les modifications survenues dans la répartition des salaires à l'échelle de l'économie, bien qu'elles soient importantes, ne font en fait que masquer les modifications encore plus importantes de la répartition des salaires selon les groupes d'âge.

C'est la croissance de l'emploi dans le secteur des services qui a permis au Canada d'accroître le nombre des emplois au cours de la période de reprise allant de 1983 à 1986. Chez les jeunes, cette croissance a été particulièrement forte au titre des emplois à faible salaire du secteur des services de consommation; pour les travailleurs âgés, elle a été concentrée

---

[37] Les données sur les gains présentées au tableau A-30 indiquent que, pour la période de référence, l'augmentation des gains relatifs chez les travailleurs âgés a été relativement faible, et pas aussi marquée que l'augmentation des taux relatifs de salaire. Ces différences sont attribuables aux modifications du nombre d'heures travaillées par semaine et, probablement encore plus, au nombre de semaines travaillées chaque années par les personnes plus âgées.

dans les secteurs des services médicaux et sociaux ainsi que dans celui de l'enseignement. On a également enregistré, surtout au début de la période, un essor du travail à temps partiel qui a contribué à l'augmentation du nombre des emplois dans le segment inférieur de la courbe de répartition des salaires. Toutefois ces modifications de la structure des emplois, bien qu'importantes en elles-mêmes, n'expliquent que dans une faible part les modifications survenues dans la répartition des salaires entre 1981 et 1986. La restructuration industrielle et l'essor du travail à temps partiel n'ont pas été sans effet, mais ces effets ont été d'une importance triviale en comparaison de ceux des changements survenus à l'échelle de l'économie, dans toutes les branches d'activité et toutes les catégories professionnelles. Ainsi, l'incidence réelle du secteur des services de consommation sur la création d'emplois à faible salaire pour les jeunes n'a pas tant tenu au fait que beaucoup plus de personnes travaillaient dans le secteur (ce qui était le cas), mais plutôt à une fluctuation à la baisse des salaires versés dans le secteur aux employés à plein temps.[38]

La conclusion selon laquelle ce sont les événements survenant au sein de la plupart ou de l'ensemble des branches d'activité qui sont importants est aussi étayée par les travaux de recherche menés aux États-Unis (Kerff, 1986; Lawrence, 1984 et Tilly, Bluestone et Harrison, 1986).

Ces tendances se prolongeront-elles dans le futur? Cette question équivaut à se demander si les fluctuations observées de la répartition des salaires entre les jeunes travailleurs et les travailleurs âgés sont temporaires ou permanentes.

Chez les jeunes, la tendance observée dans le cadre de la présente étude constitue un prolongement d'une tendance déjà amorcée dans les années soixante-dix (Kennedy, 1987a, 1987b) et qui a aussi été observée aux

---

38 Dans le commerce de détail, composante la plus importante du secteur des services de consommation, les gains hebdomadaires moyens réels des travailleurs rémunérés à l'heure (qui représentent 2/3 des travailleurs) ont affiché un recul de 8 % à 12 % entre 1981 et 1986. Par contraste, les gains réels des employés salariés, qui sont susceptibles d'être plus âgés que les travailleurs rémunérés à l'heure, ont augmenté de 2 % à 6 %. Ces résultats sont basés sur les données de l'EERH (enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail).

États-Unis (Bluestone et Harrison, 1988; Kosters et Ross, 1988; Levy et Michel, 1986). Ces résultats viennent souligner à quel point les salaires versés aux jeunes ont pu fluctuer à la baisse au Canada pendant cette période. Au cours des années soixante-dix, la diminution des salaires versés aux jeunes était en général attribuée à un "gonflement des effectifs de la jeune génération" - une intense concurrence au plan des salaires résultant du très grand nombre de jeunes gens faisant partie de la génération du "baby boom" (Foot et Li, 1988; Levy et Michel, 1986). Cependant, entre 1981 et 1986, le nombre de Canadiens âgés de 15 à 24 ans a diminué d'environ un demi-million (pour passer de 4.7 millions à 4.2 millions) et le nombre de jeunes faisant partie de la population active est passé de 3.1 à 2.8 millions (le taux d'activité s'élevant légèrement pour grimper de 67.7% à 68.5%). En bref, le marché du travail pour les jeunes était nettement moins "encombré" en 1986 qu'en 1981 (graphique no 19).

Toutefois, il est possible que la thèse du gonflement des effectifs de la jeune génération soit toujours valable. Il peut fort bien arriver que la très vaste cohorte des jeunes adultes de la génération du "baby boom" (âgés de 25 à 34 ans) continue d'exercer une pression à la baisse sur les salaires offerts sur le marché du travail pour les jeunes (Foot et Li, 1986 : 504). En effet, il se peut que la concurrence exercée par ces nombreux jeunes adultes sur le marché des emplois de premier échelon ou d'échelons connexes entraîne une contraction des salaires versés aux jeunes de moins de 25 ans. Toutefois, il est peut-être utile de pousser notre investigation plus loin que ce compte rendu des conditions de l'offre pour étudier également le jeu de la demande sur le marché du travail.

À cet égard, il est instructif d'examiner la performance des principales économies européennes au cours de cette période. Comme au Canada, les premiers assauts de la récession ont entraîné une augmentation marquée du chômage en général et du chômage chez les jeunes en particulier. Toutefois, au Canada, le chômage chez les jeunes a commencé à régresser après 1983 pour presque retourner au niveau qu'il occupait avant la récession en 1986 (graphique no 19). Le rapport emploi-population était passé de 58.8 en 1981 à 52.9 en 1983, mais il s'élevait de nouveau à 58.2 en 1986. Malgré la reprise, ce renversement n'a pas eu lieu au sein des grandes économies de l'Europe de

GRAPHIQUE 18

POPULATION PAR GROUPE D'ÂGE, CANADA, 1975-1987

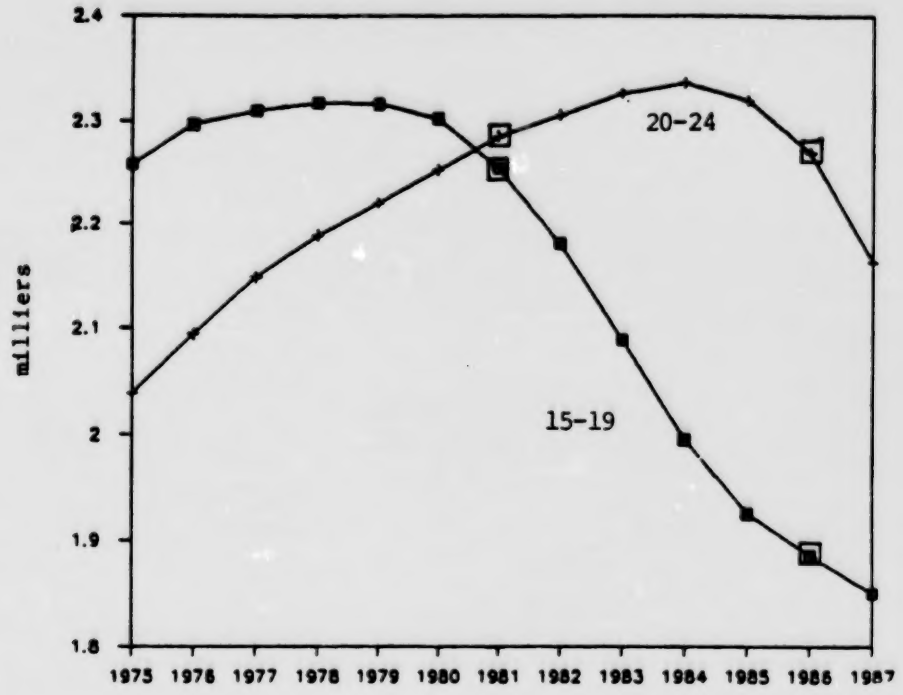

POPULATION ACTIVE, PAR GROUPE D'ÂGE, Canada, 1975-1987

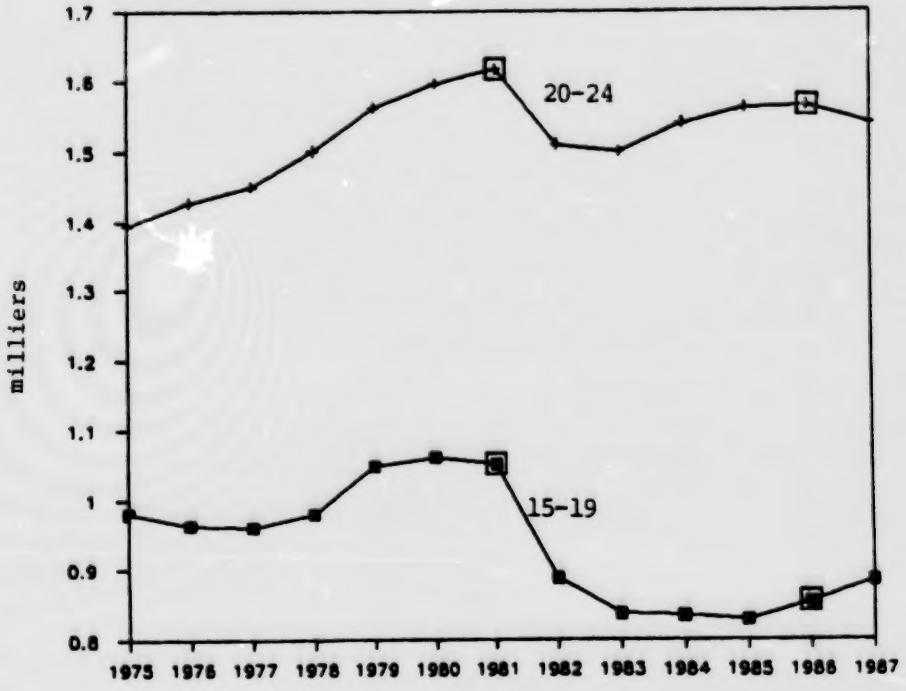

GRAPHIQUE 19

TAUX DE CHÔMAGE, JEUNES TRAVAILLEURS, 1980 à 1987

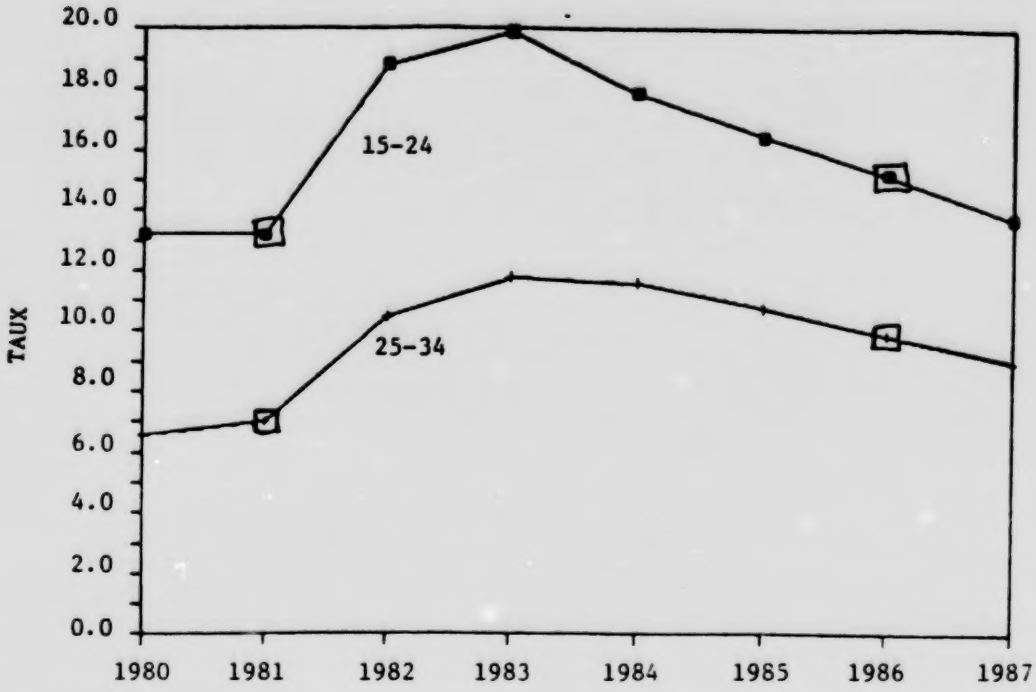

RATIO D'EMPLOI POUR LA POPULATION, JEUNES TRAVAILLEURS, 1980 à 1987

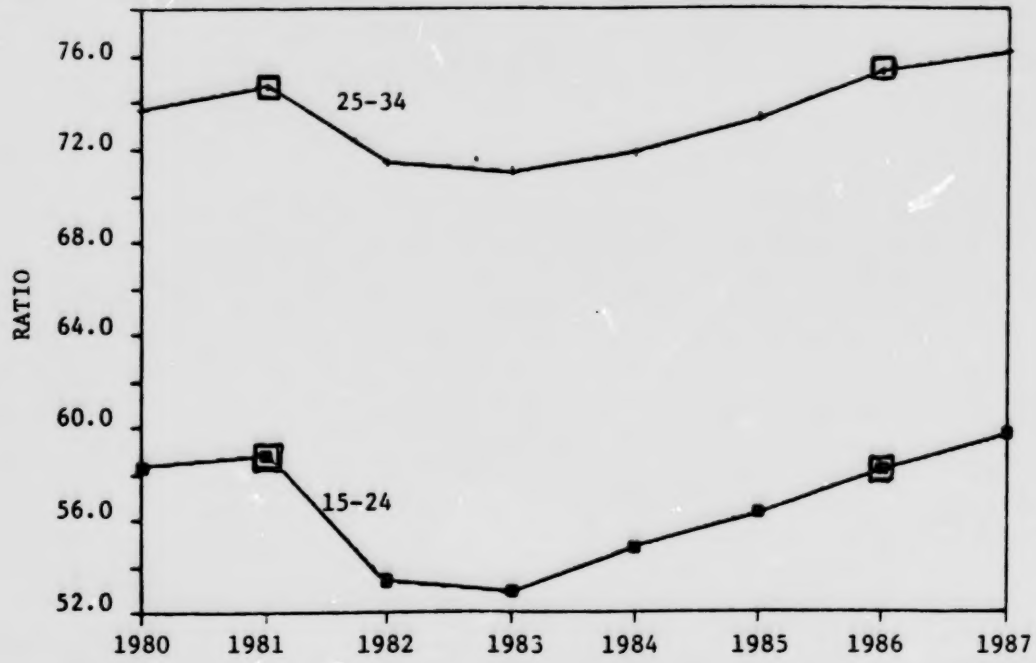

l'Ouest. Entre 1980 et 1985, le taux de chômage chez les jeunes est passé de 15% à 25.6% en France, de 3.9% à 9.5% en Allemagne, de 14.1% à 21.7% au Royaume-Uni et de 25.2% à 33.7% en Italie. Or, en 1986, le taux de chômage chez les jeunes était plus élevé dans chacun de ces pays à l'exception de l'Allemagne, où il était redescendu à 8.3% (Auer, 1988 : 47). En général, la performance de l'économie européenne n'est pas imputée aux conditions de l'offre, comme la taille des effectifs de la jeune génération (le phénomène du "baby boom" a été en général moins explosif en Europe et il y a atteint son apogée plus tôt qu'en Amérique du Nord en général et qu'au Canada en particulier), mais à un ralentissement général de la croissance de l'emploi et à une assimilation réduite des nouveaux travailleurs. En retour, ces phénomènes sont souvent attribués à l'augmentation continue des salaires réels et au fait que les syndicats ont su prévenir l'érosion des salaires (Rees, 1986:619; Ellman, 1987). Ces questions font encore l'objet de débats vigoureux (voir Gunderson, Melz et Ostry, 1987) au sujet desquels nous n'avons pas l'intention de nous prononcer dans le cadre de la présente étude.[39] Toutefois, nous voulons également éviter de créer l'impression qu'il n'existe aucune solution de rechange à un échange entre les salaires et les emplois, quand l'expérience des petites économies européennes, notamment celles des pays scandinaves, de l'Autriche et de la Suisse, nous démontre le contraire.

Il est toutefois instructif de noter que, sous certains angles, la tendance qui s'est dégagée à cet égard au Canada est l'image invertie de celle observée au sein des principales économies européennes. Au Canada, le chômage chez les jeunes a augmenté jusqu'en 1983 pour ensuite commencer à régresser. On pourrait donc s'attendre à ce que la position salariale relative des jeunes gens ait commencé à s'améliorer quelques temps après. Nous présentons au graphique no 20 des données tirées de l'enquête sur les finances des consommateurs et portant sur les gains moyens relatifs pour certaines années entre 1977 et 1986.

---

[39] Ainsi, Tobin (1987) soutient que c'est la faiblesse de la demande globale et non le taux élevé des salaires qui explique la persistance d'un taux de chômage élevé en Europe.

GRAPHIQUE 20

SALAIRE MOYEN RELATIF, VARIATION EN POURCENTAGE PAR RAPPORT À 1981,

TRAVAILLEURS À PLEIN TEMPS SEULEMENT, PAR GROUPE D'ÂGE, 1977-1986

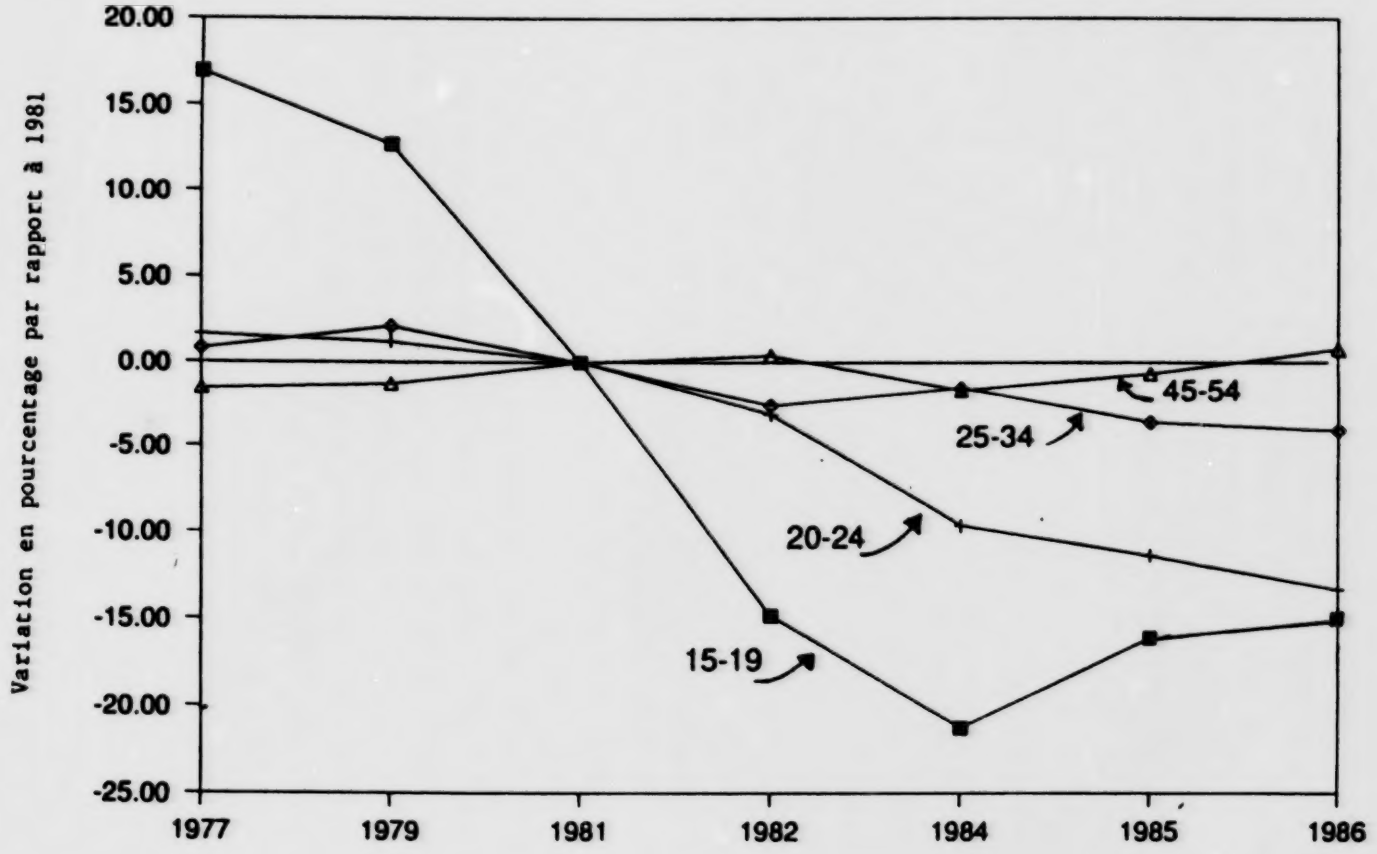

Ces données indiquent que les gains moyens relatifs[40] des jeunes de 15 à 19 ans et de 20 à 24 ans ont affiché au cours de cette période une chute spectaculaire qui s'est de fait amorcée à la fin des années soixante-dix, pour se poursuivre au cours de la période de 1981 à 1986. Comme les gains réels pour l'ensemble des travailleurs sont restés à peu près stables entre 1981 et 1986 (- 1.4%), ces données donnent également une indication approximative de la variation des gains réels pour ces groupes d'âge. En 1986, les gains relatifs (et réels) des jeunes de 15 à 19 ans occupant des emplois à plein temps pour toute l'année accusaient un recul de l'ordre de 15% par rapport à 1981 et d'environ 27% par rapport à 1977. Les gains relatifs (et réels) des jeunes de 20 à 24 ans ont également accusé un énorme repli au cours de cette période, pour se situer en 1986 à un niveau de 13% à 15% inférieur à celui qu'ils occupaient en 1981. Comme le montre le tableau A-30, ces variations ont été encore plus remarquables pour l'ensemble des salariés (travailleurs à plein temps et à temps partiel) faisant partie de ce groupe d'âge. Ces baisses de gains sont d'une ampleur comparable à celle des diminutions des taux de salaire relatifs versés aux jeunes dont il est fait état dans la première partie du présent mémoire.[41]

Si on rapproche les données sur le chômage de celles sur les gains, on doit conclure que le taux de chômage chez les jeunes a pu être ramené au niveau qu'il occupait avant la récession au sein de l'économie canadienne, mais que

---

40 Rapport des gains moyens au sein d'un groupe d'âge aux gains moyens pour l'ensemble des salariés.

41 Les données sur les gains tirées de l'enquête sur les finance des consommateurs et des données du recensement indiquent toutes duex que, pour les jeunes, la tendance à la baisse enregistrée au titre des gains est semblable à celle observée pour les salaires, mais que, pour les travailleurs âgés, la fluctuation à la hausse des gains a été considérablement moins accentuée que celle observée au titre des salaires. Selon les données du recensement, les gains moyens relatifs des travailleurs âgés de 16 à 25 ans et des travailleurs âgés de 25 à 34 ans ont accusé des reculs respectifs de 16 % (.49 à .41) et de 7 % (1.03 à .96) entre 1980 et 1985. Par contraste, les gains moyens relatifs des travailleurs de 35 à 49 ans sont demeurés à peu près stables (recul de 1.28 à 1.27) et ceux des travailleurs âgés de 50 ans et plus ont légèrement augmenté (progression de 1.20 à 1.22). On trouvera au graphique n° 16 une illustration des variations des gains moyens relatifs selon l'enquête sur les finances des consommateurs. Les différences entre les gains et les salaires ainsi que l'utilisation de différentes sources de données sont étudiées en détail à l'annexe A.

ce redressement s'est effectué au prix d'une érosion des salaires et des gains relatifs (et réels). On peut comprendre qu'un tel phénomène ait pu se produire au début de la reprise, mais les salaires versés aux jeunes n'affichent qu'un redressement minime[42] pour la période de 1984 à 1986, malgré une contraction de l'offre de main-d'oeuvre et un fléchissement des taux de chômage. Nous avons montré plus haut que la situation à cet égard est la même en Ontario, où on enregistrait en 1986 une reprise très vigoureuse et des taux de chômage chez les jeunes inférieurs à ceux observés avant la récession.

Il semble donc que l'effet combiné d'une très faible demande de main-d'oeuvre, particulièrement au niveau du recrutement, et d'un bassin relativement élevé (bien que décroissant) de jeunes travailleurs ait exercé au début des années quatre-vingt une pression à la baisse sur les salaires versés aux jeunes à l'échelle de l'économie. Il se peut toutefois que le redressement des taux de salaires accuse un retard substantiel, même après que la demande de main-d'oeuvre ait commencé à augmenter, les taux de chômage à fléchir et l'offre de main-d'oeuvre à se contracter (comme ce fut le cas pendant la période de 1984 à 1986). Ainsi, compte tenu de la poursuite de la reprise en 1987, 1988 et peut-être même 1989, ainsi que du rétrécissement continu du bassin de jeunes travailleurs, il est possible qu'on assiste également à un certain redressement des salaires relatifs versés aux jeunes. Est-ce que ces salaires atteindront de nouveau le niveau qu'ils occupaient dans les années soixante-dix? Il est difficile de le dire pour l'instant.

L'analyse que nous venons d'effectuer a jeté un nouvel éclairage sur certaines des questions relatives aux causes de la variation générale de la répartition des salaires et, plus particulièrement, de la diminution des salaires relatifs versés aux jeunes.

Deux facteurs auxquels on accorde en général beaucoup d'importance dans les comptes rendus axés sur les conditions de la demande, à savoir la restructuration industrielle et l'essor du travail à temps partiel, ont effectivement une certaine importance, mais ils laissent la majeure partie de

---

[42] Un redressement modeste des salaires relatifs des travailleurs âgés de 15 à 19 ans et une poursuite de l'érosion des salaires relatifs des travailleurs âgés ;de 20 à 24 ans (graphique n° 20).

la variation des salaires inexpliquée. Par ailleurs, les versions plus simples du "gonflement des effectifs de la jeune génération" ou de la thèse axée sur les conditions de l'offre doivent être modifiées pour rendre compte de la persistance de salaires historiquement faibles chez les jeunes malgré une réduction de l'offre de main-d'oeuvre et un fléchissement du taux de chômage (d'ailleurs, certains efforts en ce sens ont déjà été mis en oeuvre, par exemple Foot et Li, 1988). Tant que l'expansion des cohortes de jeunes s'est poursuivie, les explications démographiques ont donné une interprétation plausible des tendances observées, mais il s'agit là de toute autre chose que d'apporter une preuve directe que les phénomènes démographiques étaient réellement à l'origine de ces tendances, particulièrement pour une période au cours de laquelle un si grand nombre d'autres changements d'importance ont eu lieu au sein de l'économie.

Bien sûr, nous n'avons pas exploré toutes les possibilités qu'offrent l'approche axée sur l'offre ou l'approche axée sur la demande pour donner une explication adéquate des modifications de la répartition des salaires. Ainsi, non seulement Kuttner inclut- il la restructuration industrielle au nombre des éléments influant sur les tendances en matière de répartition des salaires, mais aussi la politique sociale et la politique fiscale (par exemple, la privatisation, la diminution des salaires minima réels), l'incidence de la concurrence internationale et l'affaiblissement des syndicats. Bluestone et Harrison (1988) soulignent également l'institution d'une double structure des salaires dans certaines branches d'activité, le recours de plus en plus fréquent à l'impartition pour réduire le coût de la main-d'oeuvre, une faible croissance de la productivité et le passage d'un investissement directement productif à des placements spéculatifs. Par ailleurs, les analyses que nous effectuons actuellement indiquent qu'on a assisté au cours de cette période à une diminution importante du pourcentage d'emplois syndiqués occupés par les jeunes travailleurs (de 27% en 1981 à 18% en 1986) et que cette diminution était tout à fait indépendante du mouvement vers les branches d'activité à faible degré de syndicalisation. Le pourcentage d'emplois syndiqués occupés par les jeunes travailleurs est passé de 52% à 30% dans les branches axées sur les ressources naturelles, de 35% à 28% dans les autres industries manufacturières, de 26% à 15% dans la construction, de 49% à 40% dans le secteur des services sociaux, et ainsi de suite. Des variations comme la

diminution du pourcentage d'emplois syndiqués et peut-être la création d'un plus grand nombre d'emplois dans les petites entreprises sont indicatrices d'une modification importante du marché du travail pour les jeunes au sein des branches d'activité. Ces résultats viennent étayer l'hypothèse selon laquelle des changements importants se produisent actuellement au sein des branches d'activité et ces changements ont une incidence directe sur le niveau des salaires.

Toutefois, tout comme il peut s'écouler un certain temps avant que les salaires relatifs ne regagnent le niveau qu'ils occupaient avant la diminution de la demande associée avec la récession et, dans certaines provinces, avec la tiédeur de la reprise, les théoriciens de l'offre soulignent qu'il faudra un certain temps avant que le passage de la génération du "baby boom" se fasse sentir et que les salaires versés aux jeunes recommencent à augmenter à la suite d'une diminution de l'offre de main-d'oeuvre (Foot et Li, 1988). Si tel est le cas, il se peut que les changements dont nous avons dressé l'inventaire dans le présent mémoire ne soient que temporaires. Il est également possible que l'effet combiné de la récession et du "gonflement des effectifs de la jeune génération" ait donné l'impulsion à une réorganisation du marché du travail pouvant se révéler relativement permanente. L'attente des jeunes à l'égard des salaires peut être modifiée par quelques années de salaires relatifs moins élevés, et il est possible que les employeurs qui commencent à embaucher de nouveau réalisent qu'ils peuvent offrir de plus faibles salaires. De même, le fait que les entreprises tentent de maintenir leurs coûts d'exploitation le plus bas possible à la suite des dures leçons apprises pendant la récession peut avoir une incidence directe sur le nombre et le genre d'emplois offerts aux jeunes. Pour le moment, toutes ces hypothèses sont purement spéculatives. Nous avons toutefois démontré que les importantes modifications qui surviennent actuellement dans la répartition des salaires doivent faire l'objet d'une étude plus approfondie. Il peut se révéler nécessaire d'attendre de disposer de données sur les phases ultérieures de la reprise, peut-être sur l'année 1988 ou même l'année 1989, avant de pouvoir brosser un tableau plus exact des modifications générales de la répartition des salaires et de l'actuelle variation des taux de salaire versés aux jeunes.

Quelles qu'en soient les raisons, il est clair, d'une part, que le taux de chômage chez les jeunes a atteint un niveau élevé pendant la récession et qu'il est maintenant retourné au niveau qu'il occupait auparavant, et que, d'autre part, les salaires versés aux jeunes ont affiché une remarquable propension à la fluctuation et enregistré une diminution spectaculaire pendant les années quatre- vingt. Au Canada, par ailleurs, l'expansion des emplois à faibles salaires a été concentrée parmi les jeunes et les jeunes adultes.

Pour les travailleurs âgés, l'affaissement du segment médian (ou plus précisément médian inférieur) de la courbe canadienne de répartition des salaires pendant la période de 1981 à 1986 s'est traduit dans une large mesure par un mouvement vers des emplois où le taux de salaire est plus élevé, bien que les gains relatifs des travailleurs d'âge moyen et des travailleurs âgés n'aient affiché qu'une hausse relativement faible au cours de cette période. Les travailleurs d'âge moyen et les travailleurs âgés semblent donc avoir consolidé leur appartenance à la classe moyenne au cours de la période de référence.

Chez les jeunes, cet affaissement peut se traduire pour un certain nombre par un accès retardé au niveau de vie de la "classe moyenne", pour autant que leurs salaires augmentent suffisamment, à mesure qu'ils vieillissent, pour combler l'écart creusé. Il est toutefois impossible de prédire l'évolution future des salaires et des gains.

Par ailleurs, l'incidence des tendances en matière de salaires versés aux jeunes et de chômage n'est pas limitée au marché du travail, mais elle se fait aussi sentir dans d'autres domaines de la vie sociale. En effet, il est fort possible que les récentes modifications du comportement des jeunes en matière de fréquentation scolaire, de modalités de vie et de constitution d'une famille soient liées à l'émergence de ces tendances.

Le taux de fréquentation des collèges et des universités du Canada s'est élevé au cours des années quatre-vingt, pour passer de 20%[43] en 1980 à 25% en 1986, lorsque les jeunes se sont tournés vers la formation scolaire pour se

[43] Effectifs du niveau postsecondaire comme pourcentage de la population âgée de 18 à 24 ans.

doter d'un avantage dans un marché du travail très difficile. De plus, on a observé au cours de la période de 1981 à 1986 une tendance accrue des jeunes à continuer de vivre avec leurs parents[44] (Boyd et Prior, 1988), probablement par nécessité financière pour nombre d'entre eux qui continuent de fréquenter l'école ou ne gagnent que de faibles salaires. Les conditions prévalant sur le marché du travail, notamment la diminution des gains individuels, peuvent aussi influer sur le style de vie et les habitudes de travail des jeunes couples ainsi que sur l'attitude qu'ils adoptent à l'égard de la constitution d'une famille. Pour mieux comprendre les causes de la modification de la répartition des salaires, il est nécessaire à la fois d'utiliser les données du recensement pour faire porter la présente analyse sur le début des années soixante-dix et de revoir nos conclusions lorsque nous disposerons des données plus récentes de l'enquête sur l'activité.

---

[44] Entre 1981 et 1986, la proportion des jeunes de 20 à 24 ans vivant avec leurs parents est passée de 49 % à 56 % chez les personnes du sexe masculin et de 32 % à 40 % chez celles du sexe féminin.

ANNEXE I

AUTRES SOURCES DE DONNÉES ET AUTRES FORMES DE RÉPARTITION

Tout au long de notre étude, les salaires ont été le seul outil de mesure de la rémunération et la base sur laquelle toutes les formes de répartition ont été calculées. L'Enquête sur l'activité de 1981 et de 1986 était conçue de façon à permettre la division de tout emploi rémunéré en équivalent d'unités horaires ayant des taux de rémunération comparables. Nous avons donc la possibilité unique d'observer des répartitions "pures" des salaires pondérées seulement par le nombre d'heures travaillées à chaque taux de rémunération. Cette approche diffère de la plupart des études antérieures qui ont associé les modifications de la répartition des revenus aux changements survenant dans les secteurs d'activité ou les professions.

Cependant, il est possible de transformer les données sur les salaires en données sur les gains, ce qui donne une matrice nous permettant d'établir une comparaison entre les données de l'Enquête sur l'activité et les données sur la répartition des gains provenant d'autres sources. La publication récente des données du recensement de 1986 nous a fourni l'occasion d'examiner nos résultats sur la répartition des gains par rapport à d'autres bases de données établies en fonction d'une période de temps similaire. Compte tenu des différences entre les sources de données, la similitude des tendances signalée dans la première partie de la présente annexe a été très rassurante.

Même si la répartition des gains selon les deux sources s'est révélée très semblable, il est évident qu'elle ne recoupait pas exactement la répartition des salaires. Comment la répartition des salaires et des gains effectuée à partir de la même source pourrait-elle donner des tendances différentes? La deuxième partie de la présente annexe fait ressortir les différences au niveau de la répartition des salaires et des gains selon l'Enquête sur l'activité (1981 et 1986) et donne à penser que les heures de travail expliquent les différences entre les deux années. Dans l'exposé,

nous faisons ressortir les points forts de l'approche axée sur les salaires et certains écueils associés à la présentation des répartitions sur une base très globale.

1. Comparaison entre la répartition des gains de l'Enquête sur l'activité et celle du recensement

Les publications effectuant ce genre de répartition fondent généralement celles-ci sur les **gains** annuels ou hebdomadaires plutôt que sur les **salaires.** Ce choix s'explique par les données existantes. En effet, l'Enquête sur les finances des consommateurs (Canada), le Current Population Survey (É.-U.) et les recensements (Canada et É.-U.) sont les sources sur la répartition des gains les plus souvent citées dans des publications. Chacune de ces sources recueille des données très semblables sur les gains, les professions et les secteurs d'activité.

De plus, chacune présente quelques lacunes sérieuses pour l'analyste qui essaie de mettre en relation la répartition de la rémunération et les caractéristiques de l'emploi.

Les données canadiennes sur les gains visent habituellement le revenu salarial total, le revenu tiré d'un emploi à son compte et le revenu agricole de tous les emplois occupés au cours d'une année civile.[45] La collecte des données s'effectue entre mars et juin de l'année suivante, selon l'enquête. Les salaires constituent de loin la composante principale des gains de la population, soit 92 % du total pour le recensement de 1986. Si on tient compte uniquement des

---

[45] Plusieurs études américaines sont basées sur les données hebdomadaires du Current Population Survey. Même s'il est plus facile de relier les gains des semaines de référence aux données sur les secteurs d'activité et les professions, ce système présente aussi des difficultés pour ce qui a trait aux personnes détenant plus d'un emploi, à celles qui changent d'emploi au cours d'une année et à l'extrapolation de gains annuels (ou de données annuelles) à partir d'un cliché portant sur une seule semaine.

travailleurs rémunérés, le pourcentage des salaires passe à près de 99 %. Les gains salariaux (désignés simplement par le terme "gains" dans le reste de la présente annexe) constituent donc un bon indicateur des gains annuels reliés à un travail de la plupart des particuliers (ou des familles).

Cependant, des problèmes se présentent lorsque l'on essaie d'établir un lien entre les gains et le type ou la quantité de travail nécessaires à l'obtention de ces gains. Les variables relatives à l'emploi dans ces séries de données portent habituellement sur le principal emploi occupé au cours de la semaine précédant l'enquête (c.-à-d. une période différente de celle visée par les données sur les gains) sur le principal emploi pendant l'année civile précédente (sans tenir compte du nombre d'emplois occupés au cours de cette année). Donc, le lien entre les données sur les gains et le secteur d'activité, la profession où la catégorie de travailleurs est faible. De la même façon, les heures de travail et le nombre de semaines travaillées au cours de l'année correspondent à l'estimation globale du répondant pour tous les emplois. Pour essayer de maintenir constante la qualité de travail, de nombreux chercheurs restreignent la portée de leurs études aux travailleurs à plein temps (plus de 30 heures par semaine)[46] travaillant toute l'année (49-52 semaines). Malheureusement, cette approche élimine environ la moitié de la population active. De plus, une bonne partie des groupes présentant un intérêt particulier pour les chercheurs et les responsables de l'élaboration des politiques (p. ex. les femmes, les jeunes et les travailleurs marginaux) se retrouvent en grande partie dans les cas mis de côté par cette approche.

Afin d'établir des comparaisons avec d'autres sources de données, il faut transformer les données salariales par emploi de l'Enquête sur l'activité en données sur les gains par personne. Pour faire cette

---

[46] Aux États-Unis, la semaine de 35 heures sert habituellement à définir l'emploi à plein temps.

transformation, on multiplie le taux de rémunération par le nombre total d'heures travaillées dans chaque emploi et on fait la somme des salaires dans tous les emplois pour obtenir les gains annuels des particuliers (ou des familles, si c'est ce que l'on désire). Même si on perd le lien direct entre les salaires et les caractéristiques de l'emploi, la répartition des gains qui en résulte est comparable à bien d'autres sources.

Au moment de la rédaction de la présente étude, ce sont les recensements de 1981 et de 1986 qui se rapprochaient le plus des périodes visées par l'Enquête sur l'activité. La répartition des gains salariaux pour les travailleurs rémunérés à plein temps a été calculée pour les deux sources de données en corrigeant les facteurs de pondération par le nombre de semaines travaillées au cours de l'année. La répartition des gains a été réalisée au moyen de la méthode de l'échelle à dix niveaux utilisée dans la partie principale du présent rapport.[47] La procédure a été reprise en limitant toutefois la population aux personnes ayant travaillé à plein temps toute l'année, comme d'autres études l'ont déjà fait.

On a constaté que les modifications de la répartition des gains variaient selon les années choisies comme point de départ et d'arrivée, à cause des effets des cycles économiques. Les données du recensement sur les gains portent sur les années 1980 et 1985, comparativement à 1981 et 1986 pour l'Enquête sur l'activité. Même si les périodes sont décalées d'un an, le modèle dominant d'une grave récession suivie par une reprise soutenue se retrouve dans les deux sources de données.

---

[47] Pour corriger de l'inflation les limites des niveaux de rémunération, nous avons utilisé les gains moyens plutôt que les gains médians. Le calcul des gains médians à partir de l'ensemble de la base de données du recensement de 1986 aurait entraîné des dépenses considérables. Nous avions besoin d'un indice moyen d'inflation pour assurer la cohérence des comparaisons présentées dans la présente annexe. Nous nous sommes aussi écartés de la partie principale du rapport en réunissant les gains en trois groupes (inférieur, moyen et supérieur), ce qui nous a permis d'établir une comparaison avec d'autres études utilisant ce découpage.

Résultats

Du début jusqu'au milieu des années 1980, toutes les répartitions des gains montraient jusqu'à un certain point une tendance vers un certain déclin des niveaux de rémunération moyens. La diminution en pourcentage mesurée dans les niveaux moyens (définis comme les niveaux de rémunération 4-7) allait de 1,28 % à 3,69 %. L'ampleur et l'orientation du changement variaient en fonction de la source de données, de la population choisie et de la définition des gains. Cependant, les données du recensement ont constamment reflété des transferts plus positifs que celles de l'Enquête sur l'activité.

Le tableau I-1 compare les modifications de la répartition des gains selon les données du recensement aux changements équivalents selon les données de l'enquête sur l'activité pour les travailleurs à plein temps en équivalent d'années complètes (c.-à-d. le nombre de travailleurs à plein temps pondéré par le nombre de semaines travaillées). Le découpage à dix niveaux comme le découpage à trois niveaux affichent tous les deux un transfert à partir du centre de l'échelle de répartition des gains. En effet, la proportion des travailleurs dans la catégorie moyenne[48] a diminué d'au moins 3,6 % selon les deux sources. Selon l'Enquête sur l'activité, environ les deux tiers du changement net s'est fait au profit de la catégorie inférieure alors que le recensement fait état d'un partage plus égal entre la catégorie inférieure et la catégorie supérieure. Sur l'échelle de répartition plus détaillée, le mouvement net selon l'Enquête sur l'activité se concentre dans les niveaux de rémunération extrêmes (c.-à-d. le premier et le dernier) mais, selon le recensement, il est plus diffus, allant gonfler les premier, le deuxième, le neuvième et le dixième niveaux.

---

[48] La catégorie moyenne comprend les niveaux de rémunération 4-7, la catégorie inférieure, les niveaux 1-3 et, la catégorie supérieure, les niveaux 8-10.

Le transfert a été plus marqué vers la hausse chez les travailleurs rémunérés à plein temps travaillant toute l'année (voir tableau I-2). Encore une fois, les deux sources indiquent un déplacement substantiel hors de la catégorie moyenne mais, selon les données du recensement, le mouvement vers les niveaux de rémunération supérieurs serait plus fort. En fait, la répartition en trois niveaux du recensement révèle un transfert net à partir des catégories inférieure et moyenne vers la catégorie supérieure de l'échelle. Cependant, cette constatation occulte la croissance importante qui se manifeste à l'extrémité inférieure de l'échelle en dix niveaux. De la même façon, la catégorie la plus basse gonfle de 4 % dans l'Enquête sur l'activité, un transfert énorme qui aurait été partiellement caché au niveau supérieur de l'échelle globale. Comme on pouvait s'y attendre, la définition plus restrictive de la population a donné lieu à une meilleure concordance entre les deux sources de données, soit une différence absolue moyenne de 0,68 au tableau I-2, comparativement à 0,91 au tableau 1.

Tant les données du recensement que de l'Enquête sur l'activité indiquent un déclin des catégories moyennes de rémunération chez les travailleurs rémunérés à plein temps (niveaux 4-7), même s'il y a des différences quant à la direction du transfert. Cette divergence au sujet des tendances peut être attribuable à des différences réelles dans les périodes de référence ou à des taux d'erreur différents d'une source de données à l'autre. Il n'est pas possible de se prononcer clairement sur ce sujet en l'absence d'une source de données constante pour les quatre années.

ii. Comparaison entre la répartition des salaires et la répartition des gains selon l'Enquête sur l'activité

Les lecteurs attentifs aux détails auront sans doute remarqué que la répartition des gains selon l'Enquête sur l'activité exposée dans la section précédente donne un portrait assez différent de la réalité que la répartition des salaires présentée dans le reste du présent rapport. Nous examinerons ici comment le calcul de la répartition des salaires diffère du calcul de la répartition des gains et ce, à partir

des mêmes sources de données. Les méthodes de calcul différentes nous indiquent l'interprétation appropriée de chaque répartition et l'importance de la base de données à partir de laquelle les deux peuvent être calculées.

La première distinction importante à faire porte sur les emplois et les gens. La répartition des salaires exposée dans la partie principale de notre étude vise les emplois. Chaque emploi est pondéré en équivalent de plein temps selon le nombre d'heures travaillées. Le total vise les emplois à plein temps occupés à l'année longue que l'on peut considérer comme des équivalents d'unités de travail.

Par ailleurs, les gains sont signalés pour des répondants (les pourcentages sont calculés à partir du nombre total de travailleurs rémunérés). Puisque bien des gens occupent plus d'un emploi au cours d'une année, que ce soit à la suite ou en même temps, les gains fondés sur l'emploi (taux de rémunération multiplié par les heures travaillées) peuvent être additionnés d'un emploi à l'autre pour obtenir les gains par personne. Au cours de ce processus, le lien direct avec les caractéristiques de l'emploi est perdu, mais on obtient une meilleure évaluation du bien-être économique.

Le tableau I-3 met en opposition la répartition des salaires par emploi et la répartition des gains par personne (ensemble des travailleurs rémunérés). La caractéristique la plus frappante de la répartition des **salaires** est la forte augmentation dans la catégorie la plus basse. Le septième niveau de rémunération a aussi enregistré une croissance importante. La division en seulement trois catégories (inférieure, moyenne et supérieure) masque ces caractéristiques car la part des groupes des niveaux de rémunération 2 à 6 a diminué. C'est au dixième niveau de rémunération que la baisse a été la plus forte, mais ce déclin est en partie compensé par la croissance du neuvième niveau lorsque l'on comprime les trois niveaux supérieurs en une seule catégorie.

Comme la répartition des **salaires**, la répartition des **gains** révèle une tendance générale vers les niveaux inférieurs mais, dans l'échelle à dix niveaux, l'ampleur et les tendances de ce mouvement sont assez différentes. Ainsi, alors que le dixième niveau de **rémunération** a décru, le dixième niveau de **gains** a accru sa part de 1,2 %. Dans l'ensemble cependant, la catégorie "supérieure" a perdu du terrain par suite d'une baisse spectaculaire au huitième niveau des gains. Au centre de l'échelle de répartition des gains, les pertes au cinquième et au septième niveau ont masqué une certaine croissance au quatrième et au sixième niveaux, apportant ainsi une certaine confirmation à la thèse du déclin de la classe moyenne (contrairement à la répartition des salaires, où le centre a connu une légère croissance). Le transfert vers les niveaux inférieurs s'est aussi effectué aux trois premiers niveaux des gains mais, contrairement à ce qui s'est produit dans l'échelle de répartition des salaires, cette baisse ne se concentre pas au premier niveau.

Les heures de travail influent grandement sur les tendances divergentes qui se manifestent au niveau de la répartition des salaires et de celle des gains. Les gains (dans leur forme la plus simple), sont le produit de deux vecteurs : les salaires et les heures. Si les tendances au niveau des gains et des heures diffèrent, le phénomène s'explique par l'interaction des heures.[49] Certains travaux préliminaires sur les deux répartitions (qui ne sont pas présentés ici) ont montré que le lien entre les heures et les salaires est assez inconstant.

Ces modifications du lien entre les gains, les salaires et les heures ne peuvent tout simplement pas être détectés dans les données sur les gains annuels citées le plus souvent dans les textes sur le déclin de la classe moyenne. Le caractère dynamique du marché de la

---

[49] Les différences entre les distributions sont accrues par la répartition des plateaux (où de nombreux répondants signalent les mêmes salaires) et la création de nouveaux amenée par la transformation de la base de répartition.

main-d'oeuvre se manifeste non seulement dans la modification de la répartition des salaires (rémunération pour des unités de travail) mais aussi dans la façon dont les particuliers transforment leurs salaires en gains par le nombre d'heures de travail qu'ils effectuent ou, en fait, par le nombre d'emplois qu'ils occupent.

Discussion

Dans la première partie de la présente annexe, nous avons abordé la question de la validation des données. Nous avons transformé les données de l'Enquête sur l'activité relatives aux salaires et aux heures de travail en répartitions des gains. Nous avons dégagé de ces répartitions des tendances similaires à celles qui ressortent des répartitions des gains selon les données du recensement, même si les périodes visées dans les deux sources ne correspondaient pas tout à fait. Ensuite, nous avons opposé la répartition des salaires et la répartition des gains à partir des données de l'Enquête sur l'activité. Nous avons montré que le lien entre ces répartitions était très inconstant au cours de périodes relativement brèves. Ces observations précises appellent des corrolaires importants pour l'étude générale de l'inégalité.

D'abord, la limitation de la population à l'étude aux travailleurs à plein temps travaillant à l'année ou même aux travailleurs à plein temps selon le nombre de semaines travaillées a produit des résultats assez différents pour l'ensemble de la main-d'oeuvre rémunérée, que cette population active soit définie par des emplois ou des particuliers. De plus, la proportion de la population active qui travaille à plein temps toute l'année représente actuellement moins de la moitié de la main-d'oeuvre et varie au cours de périodes très brèves. Même s'il est possible de manipuler les données de l'Enquête sur l'activité pour reproduire ce type d'étude, on ignore alors les tendances opposées se manifestant chez ceux qui travaillent moins que dans un emploi à plein temps ou moins qu'une année complète (y compris la plupart des gens appartenant aux groupes à faibles revenus).

Même si l'étude porte sur l'ensemble de la population, reste le lien ténu entre les données sur les gains et les caractéristiques de l'emploi. Donc, les changements relatifs aux gains attribués à des changements dans les secteurs d'activité et les professions peuvent très bien résulter artificiellement de tendances au niveau des heures travaillées ou d'autres biais associés à la conception de la recherche. Mais il ne s'agit pas de chercher à diminuer la valeur des répartitions des gains. L'importante différence entre la répartition des gains et la répartition des salaires donne à penser que chacune a sa place. Les deux se situent dans une série de répartitions qui décrivent des récompenses sociétales différentielles.

Les répartitions des salaires exposées dans la présente étude décrivent les divers taux de rémunération (à l'exclusion des avantages non salariaux) pour des unités équivalentes de travail et peuvent être associées directement aux caractéristiques de l'emploi comme le secteur d'activité, la profession, le type d'emploi et la taille de l'entreprise. Les salaires et le nombre d'heures travaillées dans tous les emplois forment les gains annuels des particuliers. La répartition des gains décrit différentes récompenses au travail de l'année et peut être reliée à des caractéristiques des particuliers (p. ex. sexe, âge, niveau d'éducation, expérience de travail) ou à des conditions économiques. Les gains constituent la principale composante du revenu total qui comprend aussi les gains sur les placements et les paiements de transfert. La répartition du revenu fait ressortir l'éventail de tous les niveaux de bien-être économique pour une personne au cours d'une année. Les gains et le revenu sont habituellement additionnés au niveau des unités de consommation (c.-à-d. familles de recensement ou familles économiques) pour une représentation globale de la répartition des récompenses au cours d'une période donnée. À long terme, une partie du revenu de chaque unité est accumulée sous forme de richesses. Des clichés périodiques de la répartition de la richesse constituent une autre façon d'évaluer l'évolution différente de ces récompenses à long terme.

Même si elles sont toutes reliées, chacune de ces répartitions mesure des concepts différents de bien-être économique. L'Enquête sur l'activité

offre une occasion unique de comparer non seulement les résultats d'une l'autre, mais aussi les divers concepts de récompense. Les conclusions divergentes qui se dégagent de la mesure des salaires et des gains font ressortir la nécessité de définir clairement la source d'une répartition et les variables qui l'influencent.

Enfin, le regroupement des répartitions des salaires et des gains en catégories très globales (c.-à-d. inférieure, moyenne et supérieure) a constamment masqué les tendances sous-jacentes. L'augmentation du nombre d'heures travaillées au niveau de rémunération le plus bas ou l'accroissement du nombre de travailleurs dans la catégorie supérieure des gains sont deux exemples de phénomènes importants qui pourraient être passés sous silence. De plus, les changements signalés à ce niveau sont souvent de petites différences liées à la définition des limites des niveaux. La répartition des salaires et des gains se caractérise par des plateaux, puisque de nombreux répondants déclarent les mêmes salaires. En corrigeant, au moyen de l'indice d'inflation ou de déflation, les limites des niveaux pour obtenir des chiffres en dollars constants, on repousse souvent les plateaux au-delà des limites, ce qui biaise les résultats. Par conséquent, les tests de sensibilité, puisqu'ils modifient les limites des niveaux et les indices d'inflation/de déflation, devraient être une composante intégrante des études sur l'inégalité.

TABLEAU I-1: **Comparaison entre la répartition des gains, selon le recensement et les enquêtes sur l'activité, ensemble des travailleurs rémunérés à plein temps**

Répartion des gains selon le recensement, travailleurs à plein temps, données pondérés par le nombre de semaines travaillées, indice d'inflation moyen

Catégorie	1980 %	1985 %	Variation %	Variation %
1	10.0	11.2	1.2	3 niveaux inférieurs
2	10.2	11.5	1.3	1.9
3	9.9	9.2	-0.6	
4	10.0	8.7	-1.3	4 niveaux moyens
5	10.0	10.1	0.1	-3.6
6	10.3	8.6	-1.7	
7	9.7	9.0	-0.8	
8	10.8	10.7	-0.1	3 niveaux supérieurs
9	9.2	10.1	0.9	1.7
10	10.0	10.9	0.9	

Répartition des gains selon les enquêtes sur l'activité, employés à plein temps, années pondérées par le nombre de semaines travaillées, indice d'inflation moyen

Catégorie	1981 %	1986 %	variation %	Variation %
1	9.9	12.0	2.1	3 niveaux inférieurs
2	10.1	10.7	0.6	2.8
3	10.0	10.1	0.1	
4	10.0	8.3	-1.7	4 niveaux moyens
5	10.0	8.9	-1.1	-3.7
6	10.0	10.0	0.0	
7	9.9	8.9	-0.9	
8	10.1	10.7	0.6	3 niveaux supérieurs
9	10.0	8.8	-1.1	0.9
10	10.0	11.5	1.4	

Différence absolue moyenne*

Gains
0.91

$$* \; D = \sum_{i=1}^{10} \left| (P_{s1986_i} - P_{s1981_i}) - (P_{c1985_i} - P_{c1980_i}) \right|$$

ou D = différence absolue moyenne
Ps = pourcentage des gains selon les Enquêtes sur l'activité, catégorie i
Pc = pourcentage des gains selon le recensement, catégorie i

TABLEAU I-2: Comparaison entre la répartition des gains, selon le recensement et les enquêtes sur l'activité, ensemble des travailleurs rémunérés à plein temps travaillant toute l'année

Répartition des gains selon le recensement, travailleurs à plein temps travaillant toute l'année, indice d'inflation moyen

Catégorie	1980 %	1985 %	Variation %	Variation %
1	10.8	12.9	2.2	3 niveaux inférieurs
2	9.3	8.0	-1.3	-0.4
3	10.0	8.7	-1.3	
4	10.2	8.8	-1.4	4 niveaux moyens
5	9.8	10.8	1.0	-2.5
6	10.0	9.5	-0.5	
7	11.3	9.7	-1.6	
8	9.5	8.2	-1.3	3 niveaux supérieurs
9	9.6	11.6	2.0	2.9
10	9.6	11.7	2.2	

Répartition des gains selon les enquêtes sur l'activité, travailleurs à plein temps travaillant toute l'année, indice d'inflation moyen

Catégorie	1981 %	1986 %	Variation %	Variation %
1	9.3	13.2	4.0	3 niveaux inférieurs
2	10.7	10.1	-0.6	1.7
3	10.0	8.4	-1.6	
4	9.3	8.0	-1.4	4 niveaux moyens
5	10.7	10.9	0.3	-3.6
6	10.0	9.5	-0.5	
7	10.0	8.0	-2.0	
8	10.0	9.3	-0.7	3 niveaux supérieurs
9	9.8	9.9	0.0	1.8
10	10.2	12.6	2.5	

Différence absolue moyenne*

Gains

0.68

$$* \; D = \sum_{i=1}^{10} \left| (P_{s1986_i} - P_{s1981_i}) - (P_{c1985_i} - P_{c1980_i}) \right|$$

ou D = différence absolue moyenne

Ps = pourcentage des gains selon les enquêtes sur l'activité, catégorie i

Pc = pourcentage des gains selon le recensement, catégorie i

TABLEAU I-3: Comparaison entre la répartition des salaires et celles des gains, données des enquêtes sur l'activité

Répartition des salaires, ensemble des emplois rémunérés

Catégorie	1981 %	1986 %	variation %	variation %
1	9.8	12.6	2.8	3 niveaux inférieurs
2	9.6	9.4	-0.2	0.6
3	10.5	8.5	-2.0	
4	10.1	10.1	0.0	4 niveaux moyens
5	10.1	9.6	-0.5	0.0
6	10.1	9.2	-0.9	
7	8.9	10.3	1.4	
8	10.9	10.7	-0.2	3 niveaux supérieurs
9	10.9	11.3	0.4	-0.5
10	9.1	8.4	-0.7	

Répartitions des salaires, ensemble des emplois rémunérés

Catégorie	1981 %	1986 %	variation %	variation %
1	10.0	10.8	0.8	3 niveaux inférieurs
2	10.0	11.0	1.0	2.2
3	10.0	10.5	0.5	
4	9.9	10.0	0.1	4 niveaux moyens
5	10.1	8.4	-1.7	-1.6
6	10.0	10.4	0.4	
7	9.9	9.6	-0.3	
8	10.1	8.2	-1.9	3 niveaux supérieurs
9	10.0	10.1	0.1	-0.6
10	10.0	11.2	1.2	

Différence absolue moyenne*

Gains
1.40

$$* \; D = \sum_{i=1}^{10} \left| (P_{s1986_i} - P_{s1981_i}) - (P_{c1985_i} - P_{c1980_i}) \right|$$

ou D = différence absolue moyenne
Ps = pourcentage des gains selon les enquêtes sur l'activité, catégorie i
Pc = pourcentage des gains selon le recensement, catégorie i

** La répartition des salaires est basée sur le taux de rémunération dans les emplois et le total représente la somme de toutes les heures travaillées divisée par 2120 (équivalent de plein temps et d'année complète). La répartition des gains correspond au total du nombre réel d'employés rénumérés et est fondée sur la somme des salaires par le nombre d'heures travaillées dans tous les emplois détenus par un particulier au cours de l'année.

ANNEXE II

Tableaux statistiques

TABLEAU A-1. MODIFICATION DE LA RÉPARTITION DES EMPLOIS EN ÉQUIVALENT DE PLEIN TEMPS, PAR GROUPE D'ÂGE ET SEXE, 1981-1986

NIVEAU DE RÉMUNÉRATION HORAIRE*	16-24						25-34					
	1986			VARITION DE LA PART RELATIVE 1981-86			1986			VARITION DE LA PART RELATIVE 1981-86		
	FEMME	HOMME	LES DEUX SEXES	FEMME	HOMME	LES DEUX SEXES	FEMME	HOMME	LES DEUX SEXES	FEMME	HOMME	LES DEUX SEXES
1	39.6	26.1	32.3	19.8	12.7	16.0	12.5	5.4	8.3	2.5	0.7	1.6
2	20.1	18.1	19.0	0.0	5.3	3.0	10.0	6.3	7.8	-1.1	1.0	0.4
3	13.9	14.1	14.0	-4.6	-0.1	-2.1	10.5	7.7	8.9	-1.6	0.7	-0.1
4	10.0	14.2	12.3	-3.3	1.8	-0.5	13.0	10.1	11.3	1.9	1.9	2.0
5	6.2	8.4	7.4	-3.7	-3.0	-3.4	12.4	11.6	12.0	-0.2	1.8	1.0
6	4.3	7.2	5.8	-3.3	-2.7	-3.0	12.8	10.6	11.5	0.3	0.2	0.3
7	3.0	5.6	4.4	-1.5	-2.1	-1.8	10.1	13.2	11.9	1.6	2.8	2.2
8	1.9	3.8	2.9	-1.1	-5.2	-3.4	9.3	14.5	12.4	0.7	-1.0	-0.6
9	0.8	2.0	1.4	-1.3	-4.4	-3.1	6.7	14.1	11.1	-1.5	-3.1	-2.8
10	0.5	0.6	0.6	-0.9	-2.3	-1.7	2.6	6.5	4.9	-2.5	-4.9	-4.2
Total	100%	100%	100%				100%	100%	100%			

NIVEAU DE RÉMUNÉRATION HORAIRE*	35-49						50+					
1	11.6	3.9	6.9	0.7	-0.4	0.2	14.4	4.5	7.9	1.2	-2.2	-0.9
2	10.5	3.2	6.1	-0.4	-0.9	-0.6	13.1	4.9	7.7	-0.4	-1.9	-1.3
3	10.3	3.9	6.4	-3.2	-1.5	-2.0	10.8	3.3	5.9	-2.1	-4.3	-3.5
4	11.9	5.5	8.0	-0.8	-1.7	-1.2	13.6	7.6	9.6	1.5	-0.9	0.0
5	11.8	7.1	9.0	0.8	-1.4	-0.5	12.1	7.6	9.2	1.2	-1.8	-0.7
6	10.4	8.1	9.0	-0.6	-0.8	-0.6	10.6	9.1	9.6	-1.4	-2.1	-1.8
7	8.9	12.9	11.3	0.9	1.8	1.4	7.5	15.1	12.5	0.1	4.6	3.0
8	9.6	15.7	13.3	2.0	0.7	1.0	6.6	14.1	11.6	-0.9	0.3	-0.2
9	8.4	20.9	16.0	0.4	3.6	2.1	6.4	17.1	13.4	0.6	5.4	3.7
10	6.5	18.7	14.0	0.4	0.6	0.2	4.8	16.6	12.6	0.1	2.9	1.8
Total	100%	100%	100%				100%	100%	100%			

* Voir le chapitre sur la méthodologie pour des explications sur la façon dont les limites des niveaux de rémunération horaire sont calculées. Ces limites sont: pour 1986, 5.24 $/heure, 6.76, 7.97, 9.22, 10.43, 11.87, 13.52, 15.58 et 19.41; pour 1981, 3.87 $/heure, 4.99, 5.89, 6.81, 7.71, 8.77, 9.99, 11.51 et 14.34

TABLEAU A-2

Modification de la répartition des emplois en équivalent de plein temps, par niveau de rémunération, groupe d'âge et niveau d'éducation, 1981-1986

Niveau de rémunération horaire*	Niveau d'éducation					
	Moins que le niveau secondaire		Études secondaires terminées		Études post-secondaire terminées	
	Répartition des salaires en 1986	Variation de la part relative 1981-86	Répartition des salaires en 1986	Variation de la part relative 1981-86	Répartition des salaires en 1986	Variation de la part relative 1981-86
1. Age 16-24						
1.	42.3	20.7	31.3	17.0	14.8	7.0
2.	18.5	0.3	20.4	5.1	15.5	3.8
3.	12.3	-4.3	14.5	-2.7	15.8	5.2
4.	10.0	-1.8	13.3	-0.4	13.6	1.2
5.	5.8	-2.9	6.8	-4.4	12.6	-2.4
6.	3.7	-4.2	5.7	-3.0	10.9	-1.5
7.	3.8	-1.3	3.9	-2.6	7.2	-1.4
8.	1.7	-3.1	2.7	-3.6	5.9	-4.4
9.	0.8	-2.8	1.3	-3.4	3.0	-3.4
10.	1.0	-0.5	0.2	-2.0	0.7	-4.0
2. Age 25-34						
1.	12.4	3.1	7.9	2.0	4.9	0.3
2.	10.1	-0.5	8.1	0.9	5.3	1.1
3.	10.4	-0.4	10.2	0.6	5.9	-0.2
4.	12.1	1.3	13.4	2.9	8.2	2.0
5.	12.9	2.4	12.5	-0.2	10.4	1.3
6.	11.2	-0.3	12.4	0.4	10.9	0.8
7.	10.6	1.1	11.1	1.1	14.1	4.6
8.	10.2	-1.6	12.1	-0.3	14.7	-0.1
9.	7.7	-2.0	9.5	-3.4	16.0	-3.5
10.	2.5	-3.1	2.7	-3.9	9.6	-6.1
3. Age 35-49						
1.	10.5	2.1	6.0	0.5	3.1	-1.5
2.	8.8	0.1	6.1	0.1	2.4	-0.5
3.	8.7	-1.8	7.0	-0.7	2.7	-1.9
4.	10.1	-0.8	9.0	-0.4	4.3	-1.2
5.	10.7	0.0	10.4	0.4	5.3	-1.1
6.	9.5	-0.9	10.9	0.7	6.6	-1.0
7.	12.6	2.0	12.4	1.9	8.6	0.5
8.	12.6	0.2	13.4	0.5	14.1	2.8
9.	10.6	0.1	14.9	0.4	24.1	4.1
10.	5.9	-0.9	9.8	-3.3	28.8	-0.3

* Voir la description au tableau A-1

TABLEAU A-2 (suite)

Modification de la répartition des emplois en équivalent de plein temps, par niveau de rémunération, groupe d'âge et niveau d'éducation, 1981-86 - fin

Niveau de rémunération horaire*	Niveau d'éducation					
	Moins que le niveau secondaire		Études secondaires terminées		Études post-secondaire terminées	
	Répartition des salaires en 1986	Variation de la part relative 1981-86	Répartition des salaires en 1986	Variation de la part relative 1981-86	Répartition des salaires en 1986	Variation de la part relative 1981-86
4. Age 50+						
1.	9.0	-0.5	7.7	0.1	5.3	-2.7
2.	8.8	-1.9	8.7	1.8	3.7	-1.7
3.	7.3	-3.5	5.7	-2.7	2.3	-3.1
4.	11.4	1.4	9.2	-1.8	5.7	-1.0
5.	10.0	-1.0	9.2	0.5	6.9	-0.5
6.	10.5	-1.8	10.8	-1.3	5.8	-1.4
7.	14.6	4.7	12.3	3.2	7.2	-1.5
8.	11.5	-0.6	12.4	-0.3	10.8	1.2
9.	11.4	3.7	12.8	1.3	19.3	4.7
10.	5.5	-0.5	11.0	-0.8	33.0	6.0

* Voir la description au tableau A-1

TABLEAU A-3
Variation nette de l'emploi à temps partiel et à plein temps, en équivalent de plein temps, par niveau de rémunération, Canada, 1981-1986

Niveau de rémunération	Variation nette	Taux de croissance	% 1986	Changement 1981-1986
A.Plein-temps				
1.	198,613	29.3%	10.4	2.2
2.	11,604	1.6%	8.8	-0.1
3.	-139.137	-16.5%	8.4	-1.9
4.	7,133	0.9%	10.1	-0.1
5.	-36,726	-4.3%	9.8	-0.6
6.	-44,334	-5.2%	9.7	-0.8
7.	154,879	20.4%	10.9	1.6
8.	12,153	1.3%	11.3	-0.1
9.	62,587	6.6%	11.9	0.5
10.	-36,324	-4.7%	8.7	-0.7
Total	190,447	2.3%		
B.Temps partiel				
1.	76,779	53.0%	33.4	7.4
2.	-2,474	-2.4%	14.6	-3.2
3.	-12,143	-16.4%	9.3	-4.0
4.	21,733	45.9%	10.4	1.9
5.	15,702	38.5%	8.5	1.2
6.	-8,315	-21.3%	4.6	-2.3
7.	8,562	35.2%	5.0	0.6
8.	4,163	15.4%	4.7	-0.1
9.	5,119	18.8%	4.9	0.0
10.	-3,657	-10.6%	4.6	-1.5
Total	105,469	18.9%		

* Voir la description au tableau A-1

TABLEAU A-4
Modification de la répartition des emplois à plein temps partiel en équivalent de plein temps, par niveau de rémunération, chez les 16-24 ans

Niveau de rémunération horaire *	Plein temps		Temps partiel	
	Répartition des salaires 1986	Évolution 1981-1986	Répartition des salaires 1986	Évolution 1981-1986
1.	27.5	13.5	60.0	19.9
2.	19.4	4.1	16.8	-5.7
3.	15.2	-1.3	7.0	-5.2
4.	13.2	-0.2	6.8	0.2
5.	8.1	-3.3	3.6	-1.1
6.	6.6	-2.8	1.5	-2.1
7.	4.8	-1.8	2.0	-0.8
8.	4.2	-3.5	1.1	-1.7
9.	1.6	-3.2	0.6	-1.2
10.	0.5	-1.6	0.7	-2.3

* Voir la description au tableau A-1

TABLEAU A-5. DESCRIPTION DE HUIT SECTEURS D'ACTIVITÉ

	CODE DE LA CTI DE 1980
(1) RESSOURCES NATURELLES	
EXPLOITATION FORESTIÈRE	041-051
CHASSE ET PÊCHE	031-033
MINES MÉTALLIQUES	061
COMBUSTIBLES MINÉRAUX	063-071
MINES NON MÉTALLIQUES	062
CARRIÈRES ET SABLIÈRES	081-082
SERVICES MINIERS	091-092
INDUSTRIES DE BOIS	251-259
INDUSTRIES DU PAPIER ET ACTIVITÉS CONNEXES	271-289
PREMIÈRE TRANSFORMATION DES MÉTAUX	291-299
PRODUITS DU PÉTROLE ET DU CHARBON	361-369
ÉNERGIE ELECTRIQUE, GAZ ET EAU	491-499
(2) INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE (A l'exclusion des ressources naturelles)	
ALIMENTS ET BOISSONS	101-114
INDUSTRIE DU TABAC	121-122
CAOUTCHOUC ET PRODUITS EN MATIÈRES PLASTIQUES	151-169
CUIR	171
TEXTILE	181-199
HABILLEMENT	243-249
MEUBLES ET ARTICLES D'AMEUBLEMENT	261-269
IMPRIMERIE ET ÉDITION	281-284
FABRICATION DE PRODUITS EN MÉTAL	301-309
FABRICATION DE MACHINES	311-319
EQUIPEMENT DE TRANSPORT	321-329
PRODUITS ÉLECTRIQUES	331-339
PRODUITS MINÉRAUX NON MÉTALLIQUES	351-359
INDUSTRIES CHIMIQUES	371-379
INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES DIVERSES	391-399
(3) CONSTRUCTION	
ENTREPRENEURS GÉNÉRAUX	401-402
ENTREPRENEURS SPÉCIALISÉS	421-429
BÂTIMENTS ET SERVICES	441-449
(4) SERVICES DE DISTRIBUTION	
TRANSPORTS	451-461
ENTREPOSAGE	471-479
COMMUNICATIONS	481-484
COMMERCE DE GROS	501-599

TABLEAU A-5. DESCRIPTION DE HUIT SECTEURS D'ACTIVITÉ - FIN

	CODE DE LA CTI DE 1980
(5) SERVICES AUX CONSOMMATEURS	
COMMERCE DE DÉTAIL	601-692
DIVERTISSEMENTS ET LOISIRS	961-969
SERVICES PERSONNELS	971-979
HÉBERGEMENT ET RESTAURATION	911-922
SERVICES DIVERS	982-999
(6) SERVICES FOURNIS AUX ENTREPRISES	
FINANCES	701-729
ASSUREURS	731-733
AGENCES D'ASSURANCES ET AFFAIRES IMMOBILIERES	751-761
SERVICES DIVERS FOURNIS AUX ENTREPRISES	771-779
(7) SANTÉ, ÉDUCATION ET SERVICES SOCIAUX	
ENSEIGNEMENT ET SERVICES ANNEXES	851-859
SERVICES MÉDICAUX ET SOCIAUX	861-869
ORGANISATIONS CULTUELLES	981
(8) ADMINISTRATION PUBLIQUE	
ADMINISTRATION FÉDÉRALE	811-812
ADMINISTRATION PROVINCIALE	822
ADMINISTRATION LOCALE	832
AUTRES NIVEAUX D'ADMINISTRATION	841

* PUISQUE L'ANALYSE PORTE SUR L'ÉCONOMIE NON AGRICOLE, L'AGRICULTURE A ÉTÉ EXCLUE

NOTA: LE SECTEUR DE LA PRODUCTION DES BIENS COMPREND LES INDUSTRIES DES RESSOURCES NATURELLES, ET DE LA CONSTRUCTION. LE RESTE SE RETROUVE DANS LE SECTEUR DES SERVICES

TABLEAU A-6

Variations des emplois en équivalent de plein temps pour les secteurs de la production de biens et de services, 1981-1986

Niveau de rémunération horaire*	Répartition des salaires en 1986	Variation de la part relative, 1981-1986	Variation nette des emplois en équivalent de plein temps	Répartition en pourcentage du changement
	(milliers)			
	Secteur de la production de biens			
1.	6.3	0.9	9.8	-3.9
2.	7.9	0.4	-8.5	3.4
3.	8.2	-1.3	-59.2	23.7
4.	9.6	-0.4	-35.9	14.4
5.	9.6	-0.2	-29.8	12.0
6.	9.8	-0.8	-47.9	19.2
7.	12.3	2.4	39.2	-15.7
8.	14.0	-0.5	-48.7	19.5
9.	13.7	0.3	-24.1	9.7
10.	8.5	-0.8	-44.1	17.7
Total	100.0	0.0	-249.5	100.0
	Secteur des services			
1.	14.5	3.2	265.6	48.7
2.	9.8	-0.6	17.6	3.2
3.	8.6	-2.4	-92.1	-16.9
4.	10.3	0.1	64.7	11.8
5.	9.7	-0.8	8.8	1.6
6.	9.1	-0.9	..	..
7.	9.7	1.2	124.2	22.8
8.	9.5	0.2	64.9	11.9
9.	10.3	0.6	91.9	16.8
10.	8.4	-0.7	..	..
Total	100.0	0.0	545.4	100.0

* Voir la description au tableau A-1

TABLEAU A-7. BRANCHES D'ACTIVITÉ ENTRAINANT UN CHANGEMENT DE PLUS DE 10 000 EMPLOIS NET * A UN NIVEAU DE RÉMUNÉRATION DONNÉ, 1981-1986

SECTEUR	AUGMENTATION OU DIMINUTION NETTE D'EMPLOIS, 1981-1986 (Milliers)
EMPLOIS A TRÈS FAIBLES SALAIRES (NIVEAU LE PLUS BAS)	
AUGMENTATION:	
COMMERCE DE DÉTAIL	107.7
HÉBERGEMENT ET RESTAURATION	99.0
SERVICES PERSONNELS	18.3
SERVICES DIVERS	15.8
LOISIRS ET DIVERTISSEMENTS	11.5
DIMINUTION:	
AGENTS D'ASSURANCES ET IMMOBILIERS	-13.0
EMPLOIS OFFRANT DES SALAIRES SOUS LA MOYENNE (NIVEAUX 2, 3 ET 4)	
AUGMENTATION:	
SERVICES DIVERS	21.6
LOISIRS ET DIVERTISSEMENTS	13.8
DIMINUTION:	
HÉBERGEMENT ET RESTAURATION	-34.1
PRODUITS ÉLECTRIQUES	-19.4
ENTREPRENEURS GÉNÉRAUX	-16.7
COMMUNICATIONS	-14.1
MÉTAUX PRIMAIRES	-11.1
PRODUITS MINÉRAUX NON MÉTALLIQUES	-10.5
EMPLOIS OFFRANT DES SALAIRES MOYENS (NIVEAUX 5 ET 6)	
AUGMENTATION:	
SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX	46.3
COMMERCE DE GROS	14.6
DIMINUTION:	
COMMERCE DE DÉTAIL	-30.0
TRANSPORTS	-29.5
COMMUNICATIONS	-17.9
PRODUITS MÉTALLIQUES	-13.2
ADMINISTRATION LOCALE	-11.3
PAPPIER ET ACTIVITÉS ANNEXES	-11.1

TABLEAU A-7. BRANCHES D'ACTIVITÉ ENTRAINANT UN CHANGEMENT DE PLUS DE 10 000 EMPLOIS NET * A UN NIVEAU DE RÉMUNÉRATION DONNÉ, 1981-1986 - FIN

SECTEUR	AUGMENTATION OU DIMINUTION NETTE D'EMPLOIS, 1981-1986 (Milliers)
EMPLOIS OFFRANT DES SALAIRES AU-DESSUS DE LA MOYENNE (NIVEAUX 7, 8 ET 9)	
AUGMENTATION:	
ÉDUCATION	61.8
SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX	57.3
COMMERCE DE GROS	36.9
COMMUNICATIONS	31.4
ÉQUIPEMENT DE TRANSPORT	25.9
ADMINISTRATION PROVINCIALE	21.3
TRANSPORTS	20.8
ADMINISTRATION LOCALE	18.2
PRODUCTION D'ALIMENTS ET BOISSONS	12.4
HÉBERGEMENT ET RESTAURATION	10.8
ASSUREURS	10.1
DIMINUTION:	
MÉTAUX PRIMAIRES	-18.6
PRODUITS ÉLECTRIQUES	-18.5
FABRICATION DE MACHINES	-14.7
ENTREPRENEURS GÉNÉRAUX	-12.4
EMPLOIS OFFRANT DES SALAIRES TRÈS ÉLEVÉS (NIVEAU 10)	
DIMINUTION:	
ENTREPRENEURS SPÉCIALISÉS	-17.3
ENTREPRENEURS GÉNÉRAUX	-14.2
COMMERCE DE DÉTAIL	-11.7

* LORSQUE LES 10 000 EMPLOIS ENTRAINENT UNE VARIATION D'AU MOINS 10 % DE L'EMPLOI POUR CE SECTEUR DANS UN NIVEAU DE RÉMUNÉRATION DONNÉ

TABLEAU A-8. MODIFICATION DE LA RÉPARTITION DES SALAIRES POUR LES EMPLOIS EN ÉQUIVALENT DE PLEIN TEMPS, BRANCHE D'ACTIVITÉ, 1981-1986

ÉVENTAIL DES NIVEAUX DE RÉMUNÉRATION HORAIRE 1986	RESSOURCES NATURELLES		FABRICATION		CONSTRUCTION		SERVICES DE DISTRIBUTION		SERVICES AUX CONSOMMATEURS	
	1986	VARIATION 1981-86	1986	VARIATION 1981-86	1986	VARIATION 1981-86	1986	VARIATION 1981-86	1986	VARIATION 1981-86
1 < $5.24	4.6	0.8	7.5	1.1	5.1	-0.2	5.9	0.1	32.9	10.7
2 5.25-6.76	4.0	-0.2	9.6	-0.1	8.0	2.3	6.6	-0.4	17.5	-1.3
3 6.77-7.97	4.4	-2.3	9.8	-1.8	8.6	1.7	8.5	-0.4	10.9	-4.4
4 7.98-9.22	6.7	-0.1	10.1	-1.4	12.1	1.8	9.1	-0.9	10.7	-0.1
5 9.23-10.43	6.9	-0.5	10.6	-0.6	10.7	1.0	9.8	-2.1	6.8	-1.6
6 10.44-11.87	7.6	-1.6	11.5	-0.4	7.4	-1.0	10.0	-2.2	5.6	-1.0
7 11.88-13.52	11.8	1.4	12.9	2.6	11.2	3.3	15.3	3.4	5.2	0.4
8 13.53-15.58	20.6	1.6	11.5	-0.6	12.1	-2.3	14.4	1.0	4.7	-0.9
9 15.59-19.41	21.5	2.2	9.3	0.0	16.9	-0.4	12.0	1.0	3.9	-0.2
10 > 19.41	11.9	-1.0	7.2	1.2	7.8	-6.2	8.4	0.5	2.0	-1.4
TOTAL 1986 EMPLOIS PLEIN TEMPS ('000)	708.9		1553.2		454.3		1151.6		1934.0	
SALAIRE MOYEN ($)	14.10		11.70		12.10		12.45		7.95	
SALAIRE MÉDIAN ($)	14.00		10.75		11.50		12.00		6.75	

	SERVICES COMMERCIAUX		SANTÉ/ÉDUCATION/ SERVICES SOCIAUX		ADMINISTRATION PUBLIQUE		TOTAL	
1 < $5.24	7.5	-1.6	7.4	0.2	4.7	-0.1	12.1	2.1
2 5.25-6.76	9.3	-1.4	6.2	0.1	3.4	-0.5	9.2	-0.2
3 6.77-7.97	11.8	-1.5	5.8	-2.8	4.7	-1.2	9.5	-2.0
4 7.98-9.22	14.0	1.9	10.3	0.5	6.9	-0.6	10.1	0.0
5 9.23-10.43	11.6	0.7	12.2	1.1	9.1	-1.8	9.6	-0.6
6 10.44-11.87	9.6	-0.5	10.3	-0.8	13.7	0.9	9.3	-0.9
7 11.88-13.52	8.6	1.5	10.0	0.6	12.9	1.5	10.5	1.6
8 13.53-15.58	6.4	-1.1	12.1	1.6	12.5	1.1	10.8	-0.2
9 15.59-19.41	9.7	0.8	13.8	1.1	17.7	1.6	11.4	0.4
10 > 19.41	11.3	1.2	11.7	-1.6	14.4	-0.9	8.5	-0.7
TOTAL 1986 EMPLOIS PLEIN TEMPS ('000)	922.7		1534.8		800.0			
SALAIRE MOYEN ($)	11.90		12.55		13.75			
SALAIRE MÉDIAN ($)	10.00		11.50		12.60			

TABLEAU A-9. DONNÉES SUR LES TAUX DE RÉMUNÉRATION, 52 BRANCHES D'ACTIVITÉ, 19986 (EMPLOIS EN ÉQUIVALENT DE PLEIN TEMPS)

BRANCHE/SECTEUR	NOMBRE D'EMPLOIS EN ÉQUIVALENT DE PLEIN TEMPS EN 1986	SALAIRE HORAIRE MOYEN	SALAIRE MÉDIAN	RÉPARTITION DES SALAIRES				
				<$6.75	$6.76-9.22	$9.23-11.87	$11.88-15.58	>$15.58
	(Milliers)	($)	($)	POURCENTAGE				
RESSOURCES NATURELLES:								
EXPL. FORESTIÈRE	59.4	12.30	11.98	14.5	13.2	21.9	26.5	23.9
CHASSE/PÊCHE	22.7	7.78	6.66	50.7	18.5	16.6	7.9	6.3
MINES MÉTALLIQUES	68.7	15.17	15.00	1.8	5.1	8.7	42.5	41.8
COMBUSTIBLES MINÉRAUX	66.5	16.53	15.91	6.3	5.6	11.9	24.8	51.4
MINES NON MÉTALLIQUES	9.5	14.86	14.42	8.3	7.4	19.6	24.0	40.8
CARRIÈRES	7.0	10.42	10.00	5.8	43.4	21.4	26.4	3.0
SERVICES MINIERS	33.4	12.69	12.50	7.2	13.6	22.8	36.4	19.9
BOIS	105.1	12.25	11.25	11.8	22.5	17.6	27.7	20.4
PAPIER/ACTIVITÉS ANNEXES	116.4	14.02	14.38	7.8	8.7	11.0	40.0	32.5
PREMIÈRE TRANSPO. MÉTAUX	114.2	14.71	14.37	5.0	6.6	15.2	35.8	37.3
PÉTROLE/CHARBON	25.4	17.58	16.30	6.1	5.5	11.5	22.0	54.9
SERVICES PUBLICS	104.3	16.24	15.00	4.5	9.4	10.8	31.1	44.2
AUTRES ACTIVITÉS DE FABRICATION:								
ALIMENTS/BOISSONS	237.6	10.36	10.15	20.3	21.0	22.6	27.1	9.0
PRODUITS DU TABAC	9.2	17.38	16.43	0.5	11.6	5.0	28.0	55.0
CAOUTCHOUC/PLASTIQUE	84.0	11.55	10.62	11.2	22.7	27.3	21.7	17.0
CUIR	31.7	8.97	7.67	37.6	34.6	11.0	8.1	8.7
TEXTILES	56.3	8.85	8.50	29.8	31.4	25.7	7.4	5.8
BONNETERIE/HABILLEMENT	103.1	8.13	6.90	48.3	25.4	13.9	5.3	7.1
MEUBLES/ACCESSOIRES	55.8	9.22	8.00	30.1	33.1	20.9	10.3	5.6
IMPRIMERIE/ÉDITION	137.8	11.92	10.71	19.9	16.9	22.6	18.0	22.6
FAB. PRODUITS MÉTALLIQUES	146.9	11.76	11.25	11.5	19.1	22.9	32.4	14.2
MACHINERIE	74.7	12.33	11.62	15.3	16.2	19.5	31.4	17.6
ÉQUIPEMENT TRANSPORT	235.3	13.65	13.00	5.8	12.1	20.8	40.8	20.6
PRODUITS ÉLECTRIQUES	157.9	12.97	11.00	10.2	21.4	28.0	20.0	20.4
MINÉRAUX NON-MÉTALLIQUES	45.2	12.01	12.25	7.5	10.9	25.2	43.3	13.2
PRODUITS CHIMIQUES	92.6	14.03	11.98	9.8	17.6	22.4	19.7	30.5
ACTIVITÉS MANUF. DIVERSES	61.6	10.05	9.20	20.9	29.5	17.5	22.3	9.7
CONSTRUCTION:								
ENTREPRENEURS GÉNÉRAUX	189.1	11.95	11.02	13.3	21.2	18.4	24.7	22.5
ENTREPRENEURS SPÉCIALISÉS	256.2	12.20	11.50	13.1	20.8	17.1	22.3	26.8
AUTRES SERVICES	9.0	12.08	10.35	9.3	11.1	38.4	28.1	13.1

TABLEAU A-9. DONNÉES SUR LES TAUX DE RÉMUNÉRATION, 52 BRANCHES D'ACTIVITÉ, 19986 (EMPLOIS EN ÉQUIVALENT DE PLEIN TEMPS) - FIN

BRANCHE/SECTEUR	NOMBRE D'EMPLOIS EN ÉQUIVALENT DE PLEIN TEMPS EN 1986	SALAIRE HORAIRE MOYEN	SALAIRE MÉDIAN	RÉPARTITION DES SALAIRES				
				<$6.75	$6.76-9.22	$9.23-11.87	$11.88-15.58	>$15.58
	(Milliers)	($)	($)	POURCENTAGE				
SERVICES DE DISTRIBUTION:								
TRANSPORT	442.1	12.54	12.05	11.9	15.1	19.1	35.4	18.3
ENTREPOSAGE	16.6	12.26	10.12	7.6	36.2	18.0	15.2	22.9
COMMUNICATIONS	248.7	14.22	13.46	5.6	10.9	15.9	34.9	32.5
COMMERCE DE GROS	444.2	11.34	10.20	17.2	23.1	22.2	21.7	15.8
SERVICES AUX CONSOMMATEURS:								
COMMERCE DE DÉTAIL	1045.9	8.57	7.42	43.3	23.4	13.7	13.3	6.3
LOISIRS/DIVERTISSEMENTS	101.5	8.55	7.00	45.1	20.8	12.7	12.3	9.2
SERVICES PERSONNELS	127.5	6.54	5.50	62.1	19.4	11.5	3.7	3.3
HÉBERGEMENT/RESTAURATION	485.5	6.40	5.06	68.4	16.8	8.2	4.0	2.7
SERVICES DIVERS	173.6	9.29	8.00	36.9	26.0	16.7	8.3	12.0
SERVICES COMMERCIAUX:								
FINANCE	288.9	12.24	10.06	8.9	30.2	25.1	16.1	19.7
ASSUREURS	103.0	13.41	11.42	10.2	21.4	21.4	20.7	26.1
AGENTS D'ASSURANCES/ AGENTS IMMOBILIERS	155.0	10.15	8.90	26.9	26.6	19.3	12.9	14.3
SERVICES AUX ENTREPISES	375.8	11.98	10.00	20.5	23.2	19.1	13.7	23.5
SANTÉ/ÉDUCATION/ SERVICES SOCIAUX:								
ÉDUCATION/SERVICES ANNEXES	680.3	14.48	14.23	8.7	10.8	17.0	23.3	40.2
SANTÉ/SERVICES SOCIAUX	797.7	11.25	10.28	15.2	20.0	27.6	22.5	14.7
ORGANISATIONS CULTUELLES	56.8	7.68	6.93	49.3	23.6	14.5	7.7	4.9
ADMINISTRATION PUBLIQUE:								
ADMINISTRATION FÉDÉRALE	287.4	14.27	13.42	7.3	10.6	22.7	24.1	35.2
ADMINISTRATION PROVINCIALE	281.1	13.55	12.22	7.7	11.6	26.7	24.1	29.9
ADMINISTRATION LOCALE	230.8	13.43	12.60	9.6	12.8	18.1	28.3	31.2
AUTRES NIVEAUX	0.6	9.24	11.30	42.2	0.0	29.0	28.8	0.0
TOTAL DE L'ÉCONOMIE				21.3	18.6	19.0	21.2	19.8

TABLEAU A-10

Décomposition par secteur de la modification de la répartition des salaires, 1981-1986 (emplois en équivalent de plein temps)

Niveau de rémunération horaire	Mofification total de la part relative dans la répartition des salaires	Modification de la part relative attribuable à l'un des trois facteurs suivants:		
		Modification de la répartition des emplois entre les secteurs	Modification de la répartition des salaires à l'intérieur des secteurs	Rapport d'interaction: Variation simultanée des deux facteurs
1.	2.7%	0.3	2.3	0.1
2.	-0.2	0.2	-0.4	0.0
3.	-2.0	0.1	-2.0	-0.1
4.	0.0	0.1	-0.1	0.0
5.	-0.6	0.0	-0.6	0.0
6.	-0.9	-0.0	-0.9	0.0
7.	1.5	-0.1	1.7	-0.1
8.	-0.2	-0.3	0.1	0.0
9.	0.4	-0.3	0.7	0.0
10.	-0.7	-0.1	-0.6	0.0
Répartition du changement total entre les facteurs*	100%	13%	84%	4%

* Il s'agit d'une indication approximative de l'apport moyen (pour tous les niveaux de rénumération) de chaque composante à la modification totale de la répartition des salaires.

Dans ces calculs, l'ensemble des variations de la part relative sont incorporées en valeurs absolues, qu'elles soient positives ou négatives. La part de chacune des trois composantes dans la variation totale de la part relative est la moyenne pondérée à tous les niveaux de rénumération de son apport à chaque niveau. Les facteurs de pondération sont la valeur absolue de la variation totale de la part relative dans chaque décile.

Le calcul se fait de la manière suivante: Si $P_{i,j}$ est la variation de la part relative, causée par la composante i(p. ex. répartition des emplois entre les secteurs) au niveau de rénumération j, si $P_{T,j}$ est la variation totale de la part relative au quasi-décile j, alors $p_{i.}$, la moyenne pondérée pour tous les niveaux j de la variation de la part relative causée par le composant i (c.-à-d. 13% pour la composante 1), est

$$\bar{p}_{i\cdot} = \sum_{j=1}^{10} \frac{|P_{T,j}|}{\left|\sum_{j=1}^{10} P_{T,j}\right|} \cdot \frac{|P_{ij}|}{\sum_{i=1}^{3} |P_{ij}|}$$

Le premier terme de la somme est le facteur de pondération.

TABLEAU A-12. DESCRIPTION DES CATÉGORIES PROFESSIONNELLES

GROUPE PROFESSIONNEL	PROFESSION	CTP 1980
GESTION	GESTION, ADMINISTRATION ET ACTIVITÉS CONNEXES	111-117
EMPLOIS PROFESSIONNELS ET TECHNIQUES	PHYSIQUE, SCIENCES DE LA VIE; MATHÉMATIQUE, STATISTIQUE, ANALYSE DES SYSTÈMES ET ACTIVITÉS CONNEXES; ARCHITECTURE ET GÉNIE; ACTIVITÉS CONNEXES; SCIENCES SOCIALES ET ACTIVITÉS CONNEXES; RELIGION; ENSEIGNEMENT ET ACTIVITÉS CONNEXES (TOUS LES NIVEAUX); MÉDECINE ET SANTÉ (DIAGNOSTIC ET TRAITEMENT, SOINS INFIRMIERS, THÉRAPIE; ACTIVITES RELATIVES A LA MÉDECINE ET A LA SANTÉ); ACTIVITÉS ARTISTIQUES ET RÉCREATIVES.	211-337
TRAVAIL ADMINISTRATIF	STÉNOGRAPHIE ET DACTYLOGRAPHIE; TENUE DE LIVRES, COMPTABILITÉ, MACHINES DE BUREAU ET MATÉRIEL INFORMATIQUE; RÉCEPTION, DISTRIBUTION, INFORMATION, DISTRIBUTION DU COURIER, BIBLIOTHÈQUES, CLASSEMENT, CORRESPONDANCE, ETC.; AUTRES ACTIVITÉS CONNEXES.	411-419
VENTE	VENTE, MARCHANDISES; VENTE, SERVICES ET AUTRES.	513-519
EMPLOIS DANS LES SERVICES	PROTECTION; ALIMENTS ET BOISSONS, HÉBERGEMENT; SERVICES PERSONNELS, VETEMENTS, MEUBLES; AUTRES EMPLOIS DANS LES SERVICES.	611-619
EMPLOIS DANS LE SECTEUR PRIMAIRE	ÉLEVAGE, HORTICULTURE ET AGRICULTURE *, EXPLOITATION FORESTIÈRE; PÊCHE, CHASSE, TRAPPER; FORESTRIE; MINES ET CARRIÈRES.	711-771
TRAITEMENT, FABRICATION, USINAGE	TRAITEMENT; MODELAGE DU METAL, FABRICATION DES PRODUITS MÉTALLIQUES; PRODUITS ÉLECTRIQUES; TEXTILES, FOURRURES, CUIR, PRODUITS DE BOIS; FABRICATION DE PRODUITS DE CAOUTCHOUC ET PLASTIQUE; MÉCANIQUE ET RÉPARATIONS.	821-858
MÉTIER DE LA CONSTRUCTION	EXCAVATION, NIVELAGE, PAVAGE; ÉNERGIE ÉLECTRIQUE, ÉCLAIRAGE, CABLES, ÉQUIPEMENT DE COMMUNICATION, ÉRECTION DE STRUCTURES, INSTALLATION, RÉPARATION; AUTRES MÉTIERS DE LA CONSTRUCTION.	871-879
OPÉRATEUR D'ÉQUIPEMENT DE TRANSPORT ET D'AUTRES MACHINES	OPÉRATEURS DE MATÉRIEL MOTORISÉ DE TRANSPORT; APPAREILS DE MANUTENTION; AUTRES MÉTIERS ET AUTRES OPÉRATEURS DE PIECES D'ÉQUIPEMENT.	917-955

* A L'INTÉRIEUR DE L'AGRICULTURE CAR CE SECTEUR A ÉTÉ EXCLU DE L'ANALYSE

TABLEAU A-13

Variation nette du nombre d'emplois en équivalent de plein temps, 1981-1986, par profession et par niveau de rémunération

Niveau de rémunération	Gestion/ admin.	Prof. tech.	Travail de bureau	Vente	Services	Secteur primaire	Traitement et fabrication	Construction	Opérateurs d'éq. de transport. etc
1.	22.6	16.7	33.6	63.2	124.4	..	17.5	..	13.7
2.	29.1	...	-20.5	..	10.7	..	..	..	..
3.	12.6	-7.8	-50.6	-16.7	-32.3	..	-43.2	..	..
4.	21.6	7.7	-23.3	17.1	26.8	6.3	-20.7	..	..
5.	..	10.7	-19.2	14.9	12.4	7.8	-30.3	..	-6.3
6.	38.9	..	-31.8	..	..	6.2	-32.9	-17.9	-12.7
7.	41.2	34.9	..	20.9	14.1	16.6	8.1	7.9	24.2
8.	22.6	46.6	-10.0	..	8.3	15.7	-25.1	-11.5	-25.6
9.	30.7	59.1	-23.0	18.1	9.7	13.8	-23.4	7.7	..
10.	73.6	-24.2	-6.7	6.6	-7.3	-6.2	-39.5	-28.9	..
Total	292.8	150.2	-153.8	125.4	167.2	65.1	-195.2	-62.9	-22.5

TABLEAU A-14. MODIFICATION DE LA RÉPARTITION DES EMPLOIS EN ÉQUIVALENT DE PLEIN TEMPS, PAR PROFESSION, 1981-1986

NIVEAU DE RÉMUNÉRATION HORAIRE*	GESTION		PROFESSIONNELS/ TECHNIQUES		TRAVAIL ADMINISTRATIF		VENTE		SERVICES	
	1986	VARIATION 1981-86	1986	VARIATION 1981-86	1986	VARIATION 1981-86	1986	VARIATION 1981-86	1986	VARIATION 1981-86
1	5.5	0.7	6.1	0.5	11.6	3.0	23.3	5.8	33.5	7.7
2	5.5	1.3	4.2	-0.2	11.8	-0.1	13.7	-3.3	16.0	-1.8
3	6.3	-0.6	4.5	-1.0	13.4	-1.8	9.9	-4.9	8.9	-5.3
4	7.4	0.0	7.0	-0.2	14.6	-0.1	10.1	0.8	10.6	1.0
5	7.0	-2.2	8.4	-0.1	13.7	0.1	8.8	0.7	8.2	-0.1
6	9.5	1.1	8.9	-0.7	12.7	-0.7	6.3	-1.7	5.3	-1.0
7	9.8	1.3	10.8	1.3	10.0	0.8	8.4	1.8	4.9	0.7
8	11.0	-1.0	14.8	1.7	6.5	0.0	6.7	-0.5	4.4	0.1
9	15.4	-1.5	19.4	2.1	3.5	-1.0	7.1	1.6	5.5	0.1
10	22.6	0.8	16.0	-3.4	2.2	-0.2	5.6	-0.1	2.8	-1.3
SALAIRE MÉDIAN ($)	13.40		13.70		9.10		8.20		6.90	
SALAIRE MOYEN ($)	14.95		14.00		9.65		9.70		8.10	
TOTAL 1986 EMPLOIS TEMPS PLEIN ('000)	1266.9		1574.4		1541.1		714.6		1055.0	
	AGRICULTURE/ AUTRE PRIMAIRE		TRAIT./FACRIC./ USINAGE		CONSTRUCTION		ÉQUIPEMENT DE TRANSPORT ET AUTRE			
1	10.5	-0.6	8.0	2.1	3.6	-0.4	9.8	2.0		
2	6.8	-2.0	10.0	0.9	5.5	1.3	8.9	0.2		
3	5.8	-2.8	9.2	-1.6	6.8	0.9	9.1	-0.2		
4	7.3	0.8	10.8	0.0	10.0	1.0	10.7	0.1		
5	8.9	0.0	9.9	-0.7	9.4	0.3	11.1	-0.5		
6	9.8	0.7	10.1	-0.9	8.8	-2.2	10.4	-1.3		
7	15.2	4.3	13.0	2.2	12.7	2.8	13.8	3.4		
8	15.8	2.8	14.8	0.2	15.0	-0.4	12.8	-2.9		
9	14.8	1.8	11.3	-0.1	20.1	0.9	9.4	-0.4		
10	5.0	-4.9	3.0	-2.2	8.1	-4.3	4.0	-0.4		
SALAIRE MÉDIAN ($)	12.60		10.80		12.50		10.50			
SALAIRE MOYEN ($)	12.45		11.10		12.75		11.15			
TOTAL 1986 EMPLOIS TEMPS PLEIN ('000)	266.7		1354.1		497.5		775.0			

* VOIR LA DESCRIPTION AU TABLEAU A-1.

TABLEAU A-15

Décomposition par profession de la modification de la répartition des salaires 1981-1986 (emplois en équivalent de plein temps)

Niveau de rémunération horaire	Changement total de la part relative dans la répartition des salaires	Modification attribuable à l'un des trois facteurs suivants:		
		Modification de la répartition des emplois entre les professions	Modification de la répartition des salaires à l'intérieur des professions	Rapport d'interaction: Variation simultanée des deux facteurs
1.	2.9%	0.3	2.5	0.1
2.	-0.2	0.0	-0.1	-0.1
3.	-2.0	-0.2	-1.8	0.0
4.	0.0	-0.3	0.3	0.0
5.	-0.6	-0.2	-0.4	0.0
6.	-0.9	-0.3	-0.7	0.1
7.	1.5	-0.2	1.7	0.0
8.	-0.1	-0.1	0.0	0.0
9.	0.3	0.2	0.1	0.0
10.	-0.8	0.6	-1.5	0.0
Répartition en pourcentage du changement total*	100%	19%	77%	4%

* Pour une description de la méthode de calcul, voir la note en bas du tableau A-10.

TABLEAU A-16. RÉPARTITION EN POURCENTAGE DES EMPLOIS A PLEIN TEMPS ENTRE LES BRANCHES D'ACTIVITÉ, PAR GROUPE D'ÂGE ET SEXE, 1981-1986

BRANCHES D'ACTIVITÉ	16-24		25-34		35-49		50+	
	1986	VARIATION DE LA PART RELATIVE 1981-86	1986	VARIATION DE LA PART RELATIVE 1981-86	1986	VARIATION DE LA PART RELATIVE 1981-86	1986	VARIATION DE LA PART RELATIVE 1981-86
HOMMES	%		%		%		%	
RESSOURCES NATURELLES	8.4	-6.3	12.7	-1.3	12.2	-1.7	12.6	-2.8
ACTIVITÉS MANUFACTURIÈRES	17.8	-5.2	20.3	0.2	20.5	-1.0	22.4	0.3
CONSTRUCTION	12.6	2.1	7.5	-0.5	6.4	-1.9	7.2	1.6
TOTAL PARTIEL: PRODUCTION DES BIENS	38.7	-9.4	40.5	-1.5	39.1	-4.6	42.2	-0.9
SERVICES DE DISTRIBUTION	12.3	-0.8	19.4	3.3	16.2	-0.1	16.4	1.1
SERVICES AUX CONSOMMATEURS	34.5	10.3	17.2	2.0	12.0	0.5	9.4	-1.3
SERVICES AUX ENTREPRISES	5.7	0.3	8.5	-0.3	7.9	1.2	8.0	1.0
TOTAL PARTIEL: SERVICES COMMERCIAUX	52.5	9.8	45.1	5.1	36.1	1.7	33.8	0.8
SANTÉ/ÉDUCATION/SERVICES SOCIAUX	4.0	0.1	6.6	-1.7	13.1	2.2	11.9	-0.2
ADMINISTRATION PUBLIQUE	4.8	-0.5	7.7	-1.9	11.6	0.7	12.2	0.3
TOTAL PARTIEL: SERVICES NON COMMERCIAUX	8.8	-0.4	14.3	-3.6	24.7	2.9	24.0	0.1
TOTAL PARTIEL: TOUS LES SERVICES	61.2	9.4	59.5	1.5	60.9	4.6	57.8	0.9
FEMMES								
RESSOURCES NATURELLES	2.5	-0.4	2.6	-0.1	2.8	0.3	2.6	0.9
ACTIVITÉS MANUFACTURIÈRES	12.9	-2.9	13.8	-1.4	15.7	-3.0	15.1	-1.3
CONSTRUCTION	1.1	-0.5	1.2	-0.3	0.8	-0.3	1.2	-0.2
TOTAL PARTIEL: PRODUCTION DES BIENS	16.5	-3.9	17.6	-1.7	19.3	-3.0	18.9	-0.6
SERVICES DE DISTRIBUTION	6.2	-1.0	8.6	-0.4	7.7	0.0	6.1	-1.0
SERVICES AUX CONSOMMATEURS	39.7	8.5	20.6	2.7	19.1	-0.8	20.9	-3.8
SERVICES AUX ENTREPRISES	15.7	-2.8	18.4	1.7	12.4	-0.1	11.2	1.4
TOTAL PARTIEL: SERVICES COMMERCIAUX	61.5	4.7	47.6	4.1	39.1	-1.0	38.2	-3.3
SANTÉ/ÉDUCATION/SERVICES SOCIAUX	15.9	1.8	24.5	-2.1	32.6	4.1	34.6	4.6
ADMINISTRATION PUBLIQUE	6.0	-2.6	10.3	-0.2	9.0	-0.2	8.3	-0.6
TOTAL PARTIEL: SERVICES NON COMMERCIAUX	21.9	-0.9	34.8	-2.3	41.6	4.0	42.9	4.0
TOTAL PARTIEL: TOUS LES SERVICES	83.5	3.9	82.4	1.7	80.7	3.0	81.1	0.6
LES DEUX SEXES								
RESSOURCES NATURELLES	5.8	-3.8	8.8	-1.2	8.7	-1.2	9.4	-1.9
ACTIVITÉS MANUFACTURIÈRES	15.6	-4.3	17.8	-0.6	18.8	-1.8	20.1	-0.3
CONSTRUCTION	7.5	0.9	5.0	-0.6	4.4	-1.5	5.4	1.0
TOTAL PARTIEL: PRODUCTION DES BIENS	28.9	-7.2	31.6	-2.4	31.9	-4.5	34.9	-1.2
SERVICES DE DISTRIBUTION	9.6	-1.0	15.2	1.7	13.1	-0.3	13.2	0.3
SERVICES AUX CONSOMMATEURS	36.8	9.6	18.5	2.4	14.6	0.2	13.0	-1.8
SERVICES AUX ENTREPRISES	10.1	-1.0	12.3	0.8	9.5	0.9	9.0	1.2
TOTAL PARTIEL: SERVICES COMMERCIAUX	56.5	7.7	46.1	4.8	37.2	0.8	35.2	-0.4
SANTÉ/ÉDUCATION/SERVICES SOCIAUX	9.3	0.9	13.5	-1.2	20.2	3.3	19.0	1.5
ADMINISTRATION PUBLIQUE	5.3	-1.4	8.7	-1.2	10.6	0.4	11.0	0.0
TOTAL PARTIEL: SERVICES NON COMMERCIAUX	14.6	-0.5	22.3	-2.4	30.9	3.7	30.0	1.5
TOTAL PARTIEL: TOUS LES SERVICES	71.1	7.2	68.4	2.4	68.1	4.5	65.1	1.2
INDICE DE DISSEMBLANCE		11.5		4.9		4.8		4.0

TABLEAU A-17. RÉPARTITION EN POURCENTAGE DES EMPLOIS À PLEIN TEMPS ENTRE LES PROFESSIONS, PAR GROUPE D'ÂGE ET SEXE, 1981-1986

PROFESSIONS	16-24		25-34		35-49		50+	
	1986	VARIATION DE LA PART RELATIVE 1981-86	1986	VARIATION DE LA PART RELATIVE 1981-86	1986	VARIATION DE LA PART RELATIVE 1981-86	1986	VARIATION DE LA PART RELATIVE 1981-86
	%		%		%		%	
HOMMES								
GESTION	6.6	1.7	14.2	0.7	19.0	1.8	19.6	4.0
PROFESSIONNELS/TECHNIQUES	7.8	0.3	14.8	-2.3	17.3	2.6	11.2	-0.5
TRAVAIL ADMINISTRATIF	7.4	-0.9	6.8	-1.0	5.7	-1.1	6.2	-2.2
VENTE	10.4	3.7	8.1	1.8	6.3	0.3	7.3	0.9
SERVICES	13.3	4.5	6.9	0.8	7.9	1.0	10.9	0.6
AGRICULTURE	2.2	0.6	0.4	-0.1	0.3	-0.1	0.5	-0.5
SECTEUR PRIMAIRE	4.4	0.6	4.1	0.6	4.0	1.7	3.6	1.6
TRAITEMENT/FABRICATION/USINAGE	22.4	-6.9	21.5	-0.7	19.6	-3.3	19.0	-2.7
CONSTRUCTION	12.3	-0.9	9.0	-0.7	8.3	-1.6	9.2	0.0
AUTRES	12.5	-1.9	14.0	1.1	11.5	-0.7	12.2	-0.1
FEMMES								
GESTION	8.7	3.6	14.7	4.3	14.2	5.1	13.1	3.6
PROFESSIONNELS/TECHNIQUES	15.1	1.8	23.8	-2.6	25.5	2.7	20.9	3.6
TRAVAIL ADMINISTRATIF	36.8	-10.1	34.9	-3.0	30.8	-4.0	29.2	-6.8
VENTE	9.3	2.9	6.4	1.1	6.1	0.2	7.3	0.2
SERVICES	18.6	4.4	9.8	0.8	11.3	0.0	16.4	0.0
AGRICULTURE	0.3	-0.2	0.2	0.0	0.1	-0.1	0.2	0.2
SECTEUR PRIMAIRE	0.5	0.2	0.4	0.3	0.3	0.1	0.8	0.7
TRAITEMENT/FABRICATION/USINAGE	7.4	-1.9	6.6	-1.3	9.6	-2.0	9.4	-0.4
CONSTRUCTION	0.2	-0.2	0.2	0.0	0.2	-0.1	0.2	0.1
AUTRES	3.0	0.2	2.9	0.8	2.1	-1.2	2.4	-0.7
LES DEUX SEXES								
GESTION	7.5	2.6	14.4	2.0	17.3	2.8	17.6	3.8
PROFESSIONNELS/TECHNIQUES	11.0	1.0	18.3	-2.1	20.3	2.8	14.2	0.9
TRAVAIL ADMINISTRATIF	20.4	-4.7	17.7	-0.8	14.8	-1.5	13.4	-3.2
VENTE	9.9	3.3	7.4	1.5	6.2	0.2	7.3	0.7
SERVICES	15.6	4.5	8.0	0.9	9.1	0.7	12.7	0.5
AGRICULTURE	1.3	0.2	0.3	-0.1	0.2	-0.1	0.4	-0.3
SECTEUR PRIMAIRE	2.7	0.4	2.7	0.4	2.7	1.0	2.7	1.3
TRAITEMENT/FABRICATION/USINAGE	15.8	-4.8	15.7	-1.4	16.0	-3.1	16.0	-2.2
CONSTRUCTION	7.0	-0.7	5.6	-0.8	5.3	-1.3	6.4	-0.1
AUTRES	8.3	-1.0	9.7	0.6	8.1	-1.1	9.1	-0.4
INDICE DE DISSEMBLANCE		11.6		5.3		7.3		6.7

TABLEAU A-18. MODIFICATION DE LA RÉPARTITION DES SALAIRES DES EMPLOIS A PLEIN TEMPS, BRANCHE D'ACTIVITÉ, GROUPE DES 16-24 ANS, 1981-1986

NIVEAU DE RÉMUNÉRATION HORAIRE*	RESSOURCES NATURELLES		ACTIVITÉS MANUFACTURIÈRES		CONSTRUCTION		SERVICE DE DISTRIBUTION	
	RÉPARTITION DES SALAIRES 1986	VARIATION 1981-86	RÉPARTITION DES SALAIRES 1986	VARIATION 1981-86	RÉPARTITION DES SALAIRES 1986	VARIATION 1981-86	RÉPARTITION DES SALAIRES 1986	VARIATION 1981-86
1	13.2	7.0	18.3	9.4	12.5	4.2	13.7	5.8
2	13.1	6.2	20.6	6.0	20.0	11.5	19.9	6.9
3	13.1	1.2	18.9	0.6	15.8	3.4	17.5	-0.2
4	13.4	4.6	12.2	-2.2	19.8	5.6	14.9	0.5
5	11.9	2.2	9.3	-2.4	11.1	-2.6	10.9	-0.8
6	9.6	0.3	9.8	-1.9	4.7	-5.3	7.9	-4.6
7	9.4	-0.7	6.4	-2.2	8.3	0.2	6.8	-3.3
8	12.1	-6.8	2.8	-3.9	4.2	-6.7	4.2	-2.8
9	3.0	-11.5	1.7	-1.7	2.4	-6.0	4.1	0.0
10	1.3	-2.5	0.0	-1.7	1.3	-4.2	0.2	-1.5
	SERVICES AUX CONSOMMATEURS		SERVICES AUX ENTREPRISES		SANTÉ/ÉDUCATION SERVICES SOCIAUX		ADMINISTRATION PUBLIQUE	
1	47.7	19.7	11.4	1.7	19.2	8.0	21.5	12.6
2	21.0	-3.0	20.4	5.4	17.5	6.9	10.5	1.1
3	11.6	-4.7	25.3	2.5	12.3	-2.9	12.6	0.6
4	8.9	-2.4	22.7	3.8	12.0	-2.2	17.6	4.2
5	3.9	-3.5	9.3	-3.3	11.4	-3.6	11.8	-7.5
6	3.2	-0.9	5.7	-4.1	11.7	-0.7	11.2	-4.0
7	1.5	-1.1	3.2	-0.5	8.2	0.4	6.9	-1.6
8	1.1	-1.5	1.0	-1.9	6.7	-0.3	3.7	-2.2
9	0.7	-1.4	0.3	-2.8	0.5	-4.0	3.7	-2.1
10	0.5	-1.2	0.7	-0.7	0.6	-1.6	0.6	-1.2

* VOIR LA DESCRIPTION AU TABLEAU A-1.

TABLEAU A-19. MODIFICATION DE LA RÉPARTITION DES SALAIRES DES EMPLOIS À PLEIN TEMPS, PROFESSION, GROUPE DES 16-24 ANS, 1981-1986

NIVEAU DE RÉMUNÉRATION HORAIRE*	GESTION		PROFESSIONNELS/ TECHNIQUES		TRAVAIL ADMINISTRATIF		VENTE	
	RÉPARTITION DES SALAIRES 1986	VARIATION 1981-86	RÉPARTITION DES SALAIRES 1986	VARIATION 1981-86	RÉPARTITION DES SALAIRES 1986	VARIATION 1981-86	RÉPARTITION DES SALAIRES 1986	VARIATION 1981-86
1	13.6	5.1	20.7	9.5	23.9	13.8	43.7	22.5
2	17.6	5.2	11.3	2.0	23.2	5.4	21.0	-1.0
3	17.1	1.2	11.4	2.0	23.0	1.1	14.4	-3.6
4	18.5	2.8	12.9	0.5	14.0	-4.2	9.0	-1.8
5	11.3	-3.4	9.2	-2.9	8.1	-5.0	4.8	-3.2
6	10.7	-2.1	13.3	0.8	4.4	-5.1	3.1	-3.2
7	6.4	0.6	9.7	1.1	1.6	-3.3	2.1	-3.6
8	1.7	-3.4	7.4	-3.7	1.0	-1.2	1.1	-2.6
9	2.3	-3.2	3.1	-5.3	0.5	-1.2	0.8	-1.4
10	1.4	-2.9	1.0	-3.9	0.2	-0.3	0.1	-2.1
	SECTEUR PRIMAIRE		TRAITEMENT/FABRICATION		CONSTRUCTION		AUTRES	
1	23.6	13.7	18.2	9.3	10.0	2.7	21.2	9.3
2	11.3	4.1	20.3	6.9	17.3	9.9	20.7	6.1
3	6.2	-1.8	15.9	-1.6	16.1	4.9	13.2	-1.2
4	11.7	7.7	15.0	1.1	19.2	6.2	16.3	4.6
5	9.9	2.9	8.7	-2.5	13.3	0.9	9.9	-3.4
6	9.1	-6.8	9.2	0.2	5.9	-7.2	5.1	-5.2
7	13.5	0.5	6.4	-2.6	9.3	-1.1	5.7	0.7
8	8.9	-7.5	5.2	-3.8	4.3	-6.9	4.4	-7.5
9	4.2	-8.8	1.1	-5.1	3.1	-6.9	3.3	-1.8
10	1.8	-4.0	0.0	-2.0	1.4	-2.6	0.3	-1.6

* VOIR LA DESCRIPTION AU TABLEAU A-1.

TABLEAU A-20. MODIFICATION DE LA RÉPARTITION DES SALAIRES DES EMPLOIS EN ÉQUIVALENT DE PLEIN TEMPS, BRANCHE D'ACTIVITÉ, GROUPE DES 25-34 ANS, 1981-1986

NIVEAU DE RÉMUNÉRATION HORAIRE*	RESSOURCES NATURELLES		ACTIVITÉS MANUFACTURIÈRES		CONSTRUCTION		SERVICE DE DISTRIBUTION	
	RÉPARTITION DES SALAIRES 1986	VARIATION 1981-86	RÉPARTITION DES SALAIRES 1986	VARIATION 1981-86	RÉPARTITION DES SALAIRES 1986	VARIATION 1981-86	RÉPARTITION DES SALAIRES 1986	VARIATION 1981-86
1	3.3	0.8	6.4	1.7	2.8	0.4	4.2	-0.2
2	3.6	0.6	8.1	0.3	5.1	-0.9	6.2	-0.5
3	3.4	-0.9	9.9	-0.5	9.8	4.0	9.9	2.5
4	6.9	0.7	11.9	1.5	9.5	0.8	10.1	0.3
5	7.6	0.9	13.5	1.3	13.5	4.6	11.7	-0.8
6	7.9	-2.5	12.7	-0.4	10.5	1.8	12.2	-0.2
7	11.1	1.8	13.5	3.0	15.1	7.3	14.5	3.5
8	23.5	3.0	11.5	-2.5	12.9	-2.8	14.0	-1.1
9	24.0	0.2	8.5	-2.3	15.0	-4.2	10.6	-2.2
10	8.7	-4.5	4.0	-2.1	5.8	-11.0	6.5	-1.2
	SERVICES AUX CONSOMMATEURS		SERVICES AUX ENTREPRISES		SANTÉ/ÉDUCATION SERVICES SOCIAUX		ADMINISTRATION PUBLIQUE	
1	21.7	5.5	4.9	-1.3	7.5	0.5	2.8	-0.7
2	15.7	-0.4	7.2	0.3	5.6	0.4	2.3	0.1
3	11.7	-3.4	10.9	0.6	6.2	-1.2	4.7	-0.1
4	13.9	2.2	15.6	5.2	10.0	1.6	7.4	2.1
5	9.6	-1.0	11.9	-1.3	15.5	6.3	12.1	-0.3
6	7.4	-0.8	14.0	3.7	11.9	-0.3	17.6	4.4
7	6.9	1.3	9.8	-0.3	13.1	2.6	15.7	2.9
8	6.4	-0.4	9.4	-0.1	14.7	0.5	14.1	2.2
9	5.0	-1.6	10.4	-2.3	11.9	-3.7	15.7	-3.8
10	1.7	-1.4	6.0	-4.5	3.8	-6.8	7.7	-6.7

* VOIR LA DESCRIPTION AU TABLEAU A-1.

TABLEAU A-21. MODIFICATION DE LA RÉPARTION DES SALAIRES DES EMPLOIS EN ÉQUIVALENT DE PLEIN TEMPS, PROFESSION, GROUPE DES 25-34 ANS, 1981-1986

NIVEAU DE RÉMUNÉRATION HORAIRE*	GESTION		PROFESSIONNELS/ TECHNIQUES		TRAVAIL ADMINISTRATIF		VENTE	
	RÉPARTITION DES SALAIRES 1986	VARIATION 1981-86	RÉPARTITION DES SALAIRES 1986	VARIATION 1981-86	RÉPARTITION DES SALAIRES 1986	VARIATION 1981-86	RÉPARTITION DES SALAIRES 1986	VARIATION 1981-86
1	4.1	1.2	5.2	0.5	5.7	0.4	12.5	-1.1
2	4.8	1.1	4.2	0.7	9.5	-0.9	12.1	-1.3
3	7.3	0.3	4.6	0.4	12.9	-1.3	10.8	-2.5
4	10.0	2.2	6.8	0.3	16.9	3.3	12.9	2.9
5	9.2	-2.3	11.1	2.8	16.5	0.0	12.7	2.0
6	12.5	3.1	11.1	-0.1	16.1	0.6	11.3	4.6
7	12.9	2.5	15.4	5.1	10.2	0.3	10.6	2.9
8	14.3	1.3	16.3	0.8	7.5	0.2	7.2	-2.2
9	14.3	-5.3	17.0	-2.5	3.0	-2.5	6.4	-1.8
10	10.7	-4.0	8.4	-7.9	1.8	0.1	3.5	-3.5
	SECTEUR PRIMAIRE		TRAITEMENT/FABRICATION		CONSTRUCTION		AUTRES	
1	7.3	-2.1	7.0	2.7	2.6	0.1	6.8	1.3
2	2.8	-1.6	9.7	2.6	2.7	-2.0	8.0	0.7
3	5.5	0.5	8.9	0.1	6.5	1.1	12.1	3.3
4	5.4	0.0	12.2	2.3	9.0	2.3	12.1	1.8
5	9.0	0.4	10.5	-0.1	11.3	3.3	14.6	4.0
6	11.4	3.5	10.2	-1.4	11.0	1.9	10.3	-3.4
7	14.2	3.2	12.1	1.0	15.6	6.4	11.1	1.3
8	18.6	1.3	15.3	-1.8	15.0	-2.0	13.5	-3.5
9	21.0	3.6	12.3	-1.8	20.8	-1.3	7.9	-4.4
10	4.9	-8.7	1.9	-3.5	5.7	-9.8	3.7	-1.1

* VOIR LA DESCRIPTION AU TABLEAU A-1.

TABLEAU A-22. MODIFICATION DE LA RÉPARTITION DES SALAIRES EN ÉQUIVALENT DE PLEIN TEMPS, BRANCHE D'ACTIVITÉ, GROUPE DES 35-49 ANS, 1981-1986

NIVEAU DE RÉMUNÉRATION HORAIRE*	RESSOURCES NATURELLES		ACTIVITÉS MANUFACTURIÈRES		CONSTRUCTION		SERVICE DE DISTRIBUTION	
	RÉPARTITION DES SALAIRES 1986	VARIATION 1981-86	RÉPARTITION DES SALAIRES 1986	VARIATION 1981-86	RÉPARTITION DES SALAIRES 1986	VARIATION 1981-86	RÉPARTITION DES SALAIRES 1986	VARIATION 1981-86
1	3.2	-0.7	4.9	-0.6	3.3	-1.1	5.0	-0.4
2	1.7	-0.9	6.6	-1.4	4.8	1.0	3.9	-0.5
3	3.2	-3.1	7.6	-1.8	4.3	-0.9	5.8	-0.9
4	4.7	-2.4	8.6	-2.3	8.7	-0.8	6.0	-2.3
5	6.1	-0.4	9.8	-0.6	7.5	0.5	7.9	-3.5
6	6.2	-0.8	11.0	0.2	6.8	0.1	8.8	-1.8
7	11.9	-0.6	13.6	2.3	11.7	3.3	16.8	3.0
8	20.5	2.5	14.4	0.9	18.2	2.4	17.9	3.6
9	24.9	4.1	12.9	1.0	24.1	1.7	15.6	1.7
10	17.7	2.2	10.7	2.4	10.7	-6.2	12.3	1.1
	SERVICES AUX CONSOMMATEURS		SERVICES AUX ENTREPRISES		SANTÉ/ÉDUCATION SERVICES SOCIAUX		ADMINISTRATION PUBLIQUE	
1	22.2	6.2	5.9	-2.0	3.7	-0.8	2.1	-1.5
2	15.7	1.7	6.1	-3.3	3.9	-0.7	2.0	-0.2
3	11.2	-3.9	8.2	-2.9	4.7	-2.0	3.6	0.1
4	11.0	-1.2	9.7	-0.3	8.9	0.8	4.3	-1.8
5	8.1	-1.5	12.8	4.5	10.6	-0.7	6.3	-0.6
6	6.5	-2.1	7.5	-2.8	9.7	-0.6	12.9	2.4
7	7.4	1.1	9.6	2.6	9.1	0.4	12.1	1.0
8	7.6	-0.8	6.8	-1.1	12.8	2.7	13.6	0.2
9	6.8	2.3	12.8	2.1	18.7	2.9	22.2	2.2
10	3.6	-1.9	20.7	3.1	18.0	-2.1	21.1	-1.8

* VOIR LA DESCRIPTION AU TABLEAU A-1.

TABLEAU A-23. MODIFICATION DE LA RÉPARTITION DES SALAIRES DES EMPLOIS EN ÉQUIVALENT DE PLEIN TEMPS, PROFESSION, GROUPE DES 35-49 ANS, 1981-1986

NIVEAU DE RÉMUNÉRATION HORAIRE*	GESTION		PROFESSIONNELS/ TECHNIQUES		TRAVAIL ADMINISTRATIF		VENTE	
	RÉPARTITION DES SALAIRES 1986	VARIATION 1981-86	RÉPARTITION DES SALAIRES 1986	VARIATION 1981-86	RÉPARTITION DES SALAIRES 1986	VARIATION 1981-86	RÉPARTITION DES SALAIRES 1986	VARIATION 1981-86
1	4.7	-0.4	2.8	-0.4	6.6	-0.8	13.5	0.3
2	3.9	1.7	2.2	-1.3	8.3	0.0	9.7	-3.9
3	4.2	-1.2	3.0	-1.6	10.9	-1.6	8.4	-5.8
4	4.0	-1.7	5.3	-0.4	13.6	-0.4	9.7	-0.8
5	6.1	-0.9	6.5	-0.5	15.1	2.8	8.8	1.0
6	7.4	0.4	6.5	-1.0	14.9	-0.1	5.0	-5.1
7	7.9	0.2	8.7	-0.1	13.1	2.0	11.3	3.5
8	11.4	0.1	15.5	3.6	8.9	-0.1	10.6	1.0
9	17.7	-1.4	25.5	5.4	5.4	-0.7	12.7	6.9
10	32.8	3.2	24.2	-3.8	3.3	-1.1	10.5	2.8
	SECTEUR PRIMAIRE		TRAITEMENT/FABRICATION		CONSTRUCTION		AUTRES	
1	3.0	-6.3	4.4	-0.8	2.2	0.1	8.8	2.7
2	3.3	-4.5	7.0	-0.2	2.7	0.7	6.1	0.1
3	3.0	-3.2	8.0	-0.8	3.5	0.3	5.3	-1.5
4	4.8	-1.4	9.0	-1.0	6.3	-1.9	7.3	-2.8
5	10.0	2.0	9.4	-1.0	6.7	-1.5	9.3	-2.3
6	10.0	3.6	9.7	-0.5	8.5	-0.4	12.1	1.8
7	17.1	2.6	15.5	3.4	13.5	2.7	16.9	2.8
8	18.9	6.0	18.4	2.7	21.3	4.9	14.6	-2.4
9	20.7	3.6	14.6	1.3	24.8	-1.4	14.4	2.6
10	9.3	-2.3	4.1	-3.1	10.6	-3.6	5.2	-0.9

* VOIR LA DESCRIPTION AU TABLEAU A-1.

TABLEAU A-24. MODIFICATION DE LA RÉPARTITION DES SALAIRES DES EMPLOIS EN ÉQUIVALENT DE PLEIN TEMPS, BRANCHE D'ACTIVITÉ, GROUPE DES 50 ANS ET PLUS, 1981-1986

NIVEAU DE RÉMUNÉRATION HORAIRE*	RESSOURCES NATURELLES		ACTIVITÉS MANUFACTURIÈRES		CONSTRUCTION		SERVICE DE DISTRIBUTION	
	RÉPARTITION DES SALAIRES 1986	VARIATION 1981-86	RÉPARTITION DES SALAIRES 1986	VARIATION 1981-86	RÉPARTITION DES SALAIRES 1986	VARIATION 1981-86	RÉPARTITION DES SALAIRES 1986	VARIATION 1981-86
1	4.3	1.3	4.6	-1.8	1.6	-5.8	4.4	-1.7
2	3.2	-1.9	9.1	-0.2	1.6	-2.2	3.4	-1.6
3	3.4	-2.8	6.9	-2.6	4.2	1.2	4.5	-2.8
4	6.1	0.6	8.6	-2.0	12.4	4.4	8.7	-0.1
5	4.3	-3.2	8.2	-2.2	10.6	0.5	8.8	-3.9
6	8.2	-2.4	12.2	-0.4	6.7	-2.3	9.1	-5.2
7	14.4	4.9	15.8	5.0	7.9	1.1	20.2	7.6
8	20.9	2.1	13.2	-0.5	11.3	-3.8	15.8	1.1
9	21.8	6.6	9.9	0.3	28.0	9.3	14.0	4.2
10	13.4	-5.3	11.4	4.4	15.6	-2.3	11.1	2.3
	SERVICES AUX CONSOMMATEURS		SERVICES AUX ENTREPRISES		SANTÉ/ÉDUCATION SERVICES SOCIAUX		ADMINISTRATION PUBLIQUE	
1	21.2	4.7	11.1	-5.8	7.7	-1.0	3.5	-1.6
2	18.4	0.2	9.4	-5.4	6.8	0.0	3.2	-1.4
3	10.7	-6.3	7.5	-0.8	4.6	-4.9	3.1	-3.3
4	11.4	1.3	10.6	0.6	12.3	0.2	6.1	-2.5
5	8.4	0.4	11.8	4.0	11.7	0.1	8.9	-0.4
6	8.3	0.1	8.0	-2.6	9.6	-1.3	11.4	-3.1
7	7.5	1.1	9.7	4.1	8.9	-1.1	13.5	2.0
8	5.4	-1.8	3.7	-5.7	10.6	2.7	12.5	0.6
9	4.8	0.8	11.4	5.5	12.9	3.5	19.3	6.0
10	3.9	-0.6	16.9	6.1	15.0	1.8	18.5	3.6

* VOIR LA DESCRIPTION AU TABLEAU A-1.

TABLEAU A-25. MODIFICATION DE LA RÉPARTITION DES SALAIRES DES EMPLOIS EN ÉQUIVALENT DE PLEIN TEMPS, PROFESSION, GROUPE DES 50 ANS ET PLUS, 1981-1986

NIVEAU DE RÉMUNÉRATION HORAIRE*	GESTION		PROFESSIONNELS/ TECHNIQUES		TRAVAIL ADMINISTRATIF		VENTE	
	RÉPARTITION DES SALAIRES 1986	VARIATION 1981-86	RÉPARTITION DES SALAIRES 1986	VARIATION 1981-86	RÉPARTITION DES SALAIRES 1986	VARIATION 1981-86	RÉPARTITION DES SALAIRES 1986	VARIATION 1981-86
1	5.6	0.1	5.4	-1.5	9.5	0.8	17.3	-0.2
2	4.6	-0.1	3.5	-0.4	8.8	-0.4	12.0	-5.8
3	4.1	-0.9	2.5	-4.4	8.5	-1.2	7.9	-8.7
4	5.7	-0.7	7.6	-0.1	13.4	0.0	9.4	3.3
5	4.0	-3.3	6.9	-2.6	13.4	0.9	9.9	2.8
6	8.8	1.5	7.4	0.2	13.6	-1.8	5.7	-5.0
7	10.0	2.2	7.2	-2.7	15.3	2.2	10.5	4.5
8	9.2	-5.9	15.5	4.0	7.7	-0.7	8.2	1.9
9	18.2	4.3	20.5	6.3	5.8	0.0	9.3	3.4
10	29.9	2.8	23.4	1.1	4.0	0.2	9.8	4.0
	SECTEUR PRIMAIRE		TRAITEMENT/FABRICATION		CONSTRUCTION		AUTRES	
1	4.8	-4.0	5.5	1.1	0.6	-3.9	3.1	-3.2
2	7.6	3.4	6.7	-2.3	1.7	-1.2	4.5	-2.5
3	6.7	-5.6	5.9	-2.8	2.8	-0.1	6.5	-2.0
4	7.3	1.2	8.1	-1.7	8.4	0.2	9.5	-0.9
5	4.5	0.9	11.3	0.7	7.1	-0.9	9.1	-2.3
6	5.9	-2.5	11.6	-2.3	9.1	-6.3	13.3	-0.2
7	20.2	10.0	16.2	5.4	10.5	1.5	21.7	9.8
8	23.7	10.4	16.0	-0.1	15.7	-1.3	16.6	-0.6
9	16.2	2.6	12.9	1.9	29.2	12.9	9.8	0.4
10	3.2	-16.2	5.8	0.2	15.0	-0.9	6.0	1.5

* VOIR LA DESCRIPTION AU TABLEAU A-1.

TABLEAU A-26. DÉCOMPOSITION PAR BRANCHE D'ACTIVITÉ DE LA MODIFICATION DE LA RÉPARTITION DES SALAIRES, GROUPE DES 16-24 ANS, 1981-1986
(EMPLOIS À PLEIN TEMPS SEULEMENT)

NIVEAU DE RÉMUNÉRATION HORAIRE*	VARIATION TOTALE DE LA PART RELATIVE	VARIATION DE LA PART RELATIVE ATTRIBUABLE À:		
		MODIFICATION DE LA RÉPARTITION DES EMPLOIS À PLEIN TEMPS ENTRE LES SECTEURS	MODIFICATION DE LA RÉPARTITION DES SALAIRES À L'INTÉRIEUR DES SECTEURS	RAPPORT D'INTERACTION: VARIATION SIMULTANÉE DANS LES DEUX FACTEURS
1	13.5	2.0	10.5	1.1
2	4.1	1.2	3.7	-0.8
3	-1.3	0.0	-0.8	-0.5
4	-0.2	-0.1	0.3	-0.4
5	-3.3	-0.4	-2.7	-0.2
6	-2.8	-0.7	-2.2	0.1
7	-1.8	-0.6	-1.3	0.1
8	-3.5	-0.8	-3.0	0.3
9	-3.2	-0.5	-3.0	0.3
10	-1.6	0.0	-1.6	0.0
RÉPARTITION DE LA VARIATION TOTALE POUR TOUS LES FACTEURS *				
GROUPE D'ÂGE				
16-24	100%	18%	70%	12%
25-34	100%	16%	78%	5%
35-49	100%	17%	80%	3%
50+	100%	6%	87%	6%

* POUR UN DESCRIPTION DE LA MÉTHODE DE CALCUL, VOIR LA NOTE AU TABLEAU A-10.

TABLEAU A-27. DÉCOMPOSITION PAR PROFESSION DE LA MODIFICATION DE LA RÉPARTITION DES SALAIRES, GROUPE DES 16-24 ANS, 1981-1986 (EMPLOIS A TEMPS PLEIN SEULEMENT)

NIVEAU DE RÉMUNÉRATION HORAIRE*	VARIATION TOTALE DE LA PART RELATIVE	VARIATION DE LA PART RELATIVE ATTRIBUABLE A:		
		MODIFICATION DE LA RÉPARTITION DES EMPLOIS A PLEIN TEMPS ENTRE LES PROFESSIONS	MODIFICATION DE LA REPARTITION DES SALAIRES A L'INTÉRIEUR DES PROFESSIONS	RAPPORT D'INTERACTION: VARIATION SIMULTANÉE DANS LES DEUX FACTEURS
1	13.7	1.6	11.6	0.5
2	4.2	0.4	4.5	-0.7
3	-1.0	-0.3	-0.6	-0.4
4	-0.2	-0.5	0.3	0.1
5	-3.3	-0.4	-3.0	0.1
6	-2.9	-0.2	-2.8	0.1
7	-1.8	-0.2	-1.7	0.1
8	-3.5	-0.3	-3.3	0.1
9	-3.2	-0.1	-3.2	0.1
10	-1.6	0.1	-1.7	-0.1
RÉPARTITION DE LA VARIATION TOTALE POUR TOUS LES FACTEURS *				
GROUPE D'ÂGE				
16-24	100%	15%	78%	7%
25-34	100%	10%	85%	4%
35-49	100%	23%	72%	6%
50+	100%	15%	80%	5%

* POUR UNE DESCRIPTION DE LA METHODE DE CALCUL, VOIR LA NOTE AU TABLEAU A-10.

TABLEAU A-28. MODIFICATION DE LA RÉPARTITION DES SALAIRES DES EMPLOIS EN ÉQUIVALENT DE PLEIN TEMPS, PAR REGION, 1981-1986

NIVEAU DE RÉMUNÉRATION HORAIRE*	1. MARITIMES		2. QUÉBEC		3. ONTARIO	
	RÉPARTITION 1986	VARIATION DE LA PART RELATIVE 1981-86	RÉPARTITION 1986	VARIATION DE LA PART RELATIVE 1981-86	RÉPARTITION 1986	VARIATION DE LA PART RELATIVE 1981-86
1	17.5	3.2	12.2	3.0	11.4	1.4
2	12.9	1.5	9.4	-0.8	8.8	-0.4
3	11.6	0.0	8.4	-2.0	8.5	-2.1
4	12.1	-0.2	9.9	-0.2	9.4	-1.4
5	9.5	-0.6	10.3	-0.3	9.7	-0.7
6	7.5	-1.7	10.6	0.6	8.7	-1.9
7	8.9	1.1	10.1	1.2	11.1	2.3
8	7.8	-0.6	10.5	0.1	11.1	-0.4
9	7.4	-0.8	11.0	0.5	11.5	1.7
10	4.8	-1.8	7.6	-2.1	9.8	-1.5
	4. MANITOBA/SASKATCHEWAN		5. ALBERTA		6. COLOMBIE BRITANNIQUE	
1	13.1	4.4	10.4	2.7	11.3	5.4
2	11.7	0.0	8.3	0.0	7.2	0.3
3	8.5	-3.4	8.1	-2.2	6.6	-1.9
4	12.7	2.3	10.4	1.5	9.7	2.4
5	10.2	-0.6	9.7	-0.1	7.8	-1.2
6	9.4	-1.2	9.6	-0.8	9.6	-0.3
7	9.8	0.2	9.9	0.5	11.0	1.6
8	9.4	-0.5	11.1	-0.3	13.6	0.7
9	9.4	-0.5	13.1	1.4	14.4	-3.5
10	5.7	-0.9	9.6	-2.5	8.7	-3.6

* VOIR LA DESCRIPTION AU TABLEAU A-1.

TABLEAU A-29

Modification de la répartition des salaires des emplois à plein temps, par région et par âge, 1981-1986

Niveau de rémunération horaire	16-24	25-34	35-49	50+
	Variation de la part relative, 1981-1986			
1. Maritimes				
1-2	20.5	5.7	1.3	-2.1
3-4	-8.1	6.1	-0.6	2.0
5-6	-5.1	-1.6	-2.2	-3.1
7-8	-3.7	-0.2	0.4	2.6
9-10	-3.6	-10.0	1.1	0.6
2. Québec				
1-2	19.0	0.3	1.3	-2.9
3-4	-5.9	1.7	-2.7	-1.5
5-6	-6.4	6.0	-0.6	-1.9
7-8	-4.3	-0.3	3.7	1.2
9-10	-2.3	-7.7	-1.7	5.1
3. Ontario				
1-2	13.5	1.8	-2.2	-3.2
3-4	-0.1	0.1	-5.4	-6.7
5-6	-5.3	-1.5	-1.6	-3.9
7-8	-4.4	3.1	1.8	4.4
9-10	-3.6	-3.5	7.6	9.4
4. Manitoba et Saskatchewan				
1-2	18.3	3.1	3.1	-3.3
3-4	-1.4	1.6	-1.1	-1.7
5-6	-8.5	2.7	-1.7	-1.5
7-8	-3.3	-1.7	-1.2	2.7
9-10	-5.0	-5.7	1.0	3.7
5. Alberta				
1-2	22.0	-1.3	-1.4	-4.4
3-4	5.4	2.8	-4.3	-1.9
5-6	-7.4	0.6	2.6	-0.2
7-8	-10.8	5.2	-0.6	4.6
9-10	-9.1	-7.4	3.8	2.0
6. Colombie-Britannique				
1-2	20.6	3.9	1.2	4.6
3-4	1.2	6.1	-1.0	-1.9
5-6	-5.3	4.0	-3.6	-1.3
7-8	-6.2	2.4	7.8	-1.4
9-10	-10.3	-16.3	-4.6	-0.1

TABLEAU A-30. ÉVOLUTION DES SALAIRES MOYENS RELATIFS, PAR GROUPE D'ÂGE, 1977-1986

	MOYENNE RELATIVE				VARIATION DE LA MOYENNE PAR RAPPORT A 1981			
	15-19	20-24	25-34	45-54	15-19	20-24	25-34	45-54
TRAVAILLEURS À PLEIN TEMPS:								
1977	0.5722	0.7335	0.9935	1.0981	16.93	1.64	0.82	-1.56
1979	0.5519	0.7305	1.0063	1.1008	12.78	1.22	2.11	-1.32
1981 = 100	0.4894	0.7217	0.9855	1.1155	0.00	0.00	0.00	0.00
1982	0.4168	0.6991	0.9598	1.1201	-14.82	-3.13	-2.61	0.41
1984	0.3853	0.6518	0.9704	1.0968	-21.27	-9.69	-1.53	-1.68
1985	0.4103	0.6395	0.9502	1.1079	-16.15	-11.38	-3.58	-0.69
1986	0.4130	0.6253	0.9448	1.1242	-15.61	-13.35	-4.13	0.78
TOUS LES TRAVAILLEURS:								
1977	0.2988	0.7158	1.1060	1.2752	19.45	0.69	1.19	0.28
1979	0.2961	0.7100	1.1219	1.2633	18.39	-0.12	2.64	-0.65
1981 =100	0.2501	0.7109	1.0930	1.2716	0.00	0.00	0.00	0.00
1982	0.2199	0.6441	1.0680	1.2997	-12.08	-9.40	-2.29	2.21
1984	0.1852	0.5883	1.0634	1.2681	-25.94	-17.25	-2.71	-0.27
1985	0.2033	0.5783	1.0496	1.2891	-18.72	-18.66	-3.97	1.38
1986	0.2074	0.5859	1.0408	1.3092	-17.09	-17.59	-4.78	2.96

BIBLIOGRAPHIE

Auer, (voir le livre comparant la situation au Canada et en Suède).

Bluestone B. et Harrison, B., "The Growth of Low-Wage Employment", 1963-1986, The American Economic Review, Travaux de la 100e réunion annuelle, mai 1988.

Bluestone B et Harrison, B., "The Great American Job Machine: The Proliferation of Low Wage Employment in the U.S. Economy", étude rédigée pour le comité économique conjoint du Congrès américain, décembre 1986.

Boyd, Monica et Edward Prior (1988), "The Crowded Nest: The Living Arrangements of Young Canadian Adults", document présenté à l'assemblée annuelle de la Société canadienne de la population, Windsor, juin.

Bradbury, K.L., "The Shrinking Middle Class", The New England Economic Review, sept.-oct. 1986.

Burtless, G., IInequality in America: Where Do We Stand?, The brookings Review, été 1987, vol. 5, nº 3.

Conseil canadien de développement social (1987), Propositions soumises à la discussion, phase un : réforme de la sécurité du revenu, Travail et Revenu : les années 1990 (TRA), document de travail n° 8, Ottawa.

Foot, D.K. et J.C. Li (1988), "Youth Unemployment: A Reply", Canadian Public Policy, XIV (1): 109-111.

Harrington, M. et Levinson, M., The Perils of a Dual Economy, Dissent, automne 1985.

Harrison, B. et Bluestone, B., "The Dark Side of Labour Market Flexibility: Falling Wages and Growing Income Inequality in America", document de travail nº 7, analyse du marché de la main-d'oeuvre et de la planification de l'emploi, Bureau international du travail, octobre 1987.

Kaliski, Stephen (1986), "Trends, Changes and Imbalances: A Survey of the Canadian Labour Market", dans l'ouvrage publié sous la direction de W. Craig Riddell, Work and Pay: The Canadian Labour Market, Toronto, University of Toronto Press.

Kennedy, Bruce (1987a), "Age, Sex, Time and Earnings", document de recherche de l'Institut de recherche politique et la Division des études sociales et économiques de Statistique Canada, Halifax et Ottawa.

Kennedy, Bruce (1987b), "Youth Employment in Canada: A Comment", Canadian Public Policy, XIII (3): 384-388.

Kosters, M.H. et Ross, M.N., "A Shrinking Middle Class?, The Public Interest, nº 90, hiver 1988.

Krahn, Harvey et Graham Lower (1988), Work, Industry and Canadian Society, Scarborough, Nelson.

Kuttner, B., "The Declining Middle", The Atlantic Monthly, juillet 1983.

Travail Canada (1983), Le travail à temps partiel au Canada, Rapport de la Commission d'enquête sur le travail à temps partiel, Ottawa, ministre des Approvisionnements et Services.

Lawrence, R.Z., "Sectoral Shifts and the Size of the Middle Class", The brookings Review, automne 1984.

Leckie, N., "The Declining Middle and Technological Change: Trends in the Distribution of Employment Income in Canada", 1971-1984, document n° 342 du Conseil économique du Canada, janvier 1988.

Levy, F., "The Middle Class, Is it Really Vanishing?", The Brookings Review, été 1987, vol. 5 n° 3.

Levy, F.S. et Michel, R.C., "An Economic Bust for the Baby Boom, Challenge, mars-avril, 1986.

Love, Roger et Michael Wolfson (1976), Inégalité des revenus : méthodologie statistique et exemples canadiens, Ottawa, Statistique Canada (n° au catalogue 13-559).

McMahon, P.J. et Tschelter, J.H., "The Declining Middle Class: A Further Analysis", Monthly Labour Review, septembre 1986.

Picot, W.G., Évolution de l'emploi dans les secteurs d'activité économique du Canada au cours de trois décennies : étude de la répartition industrielle de l'emploi, 1951-1984, Statistique Canada, n° au catalogue 89-507, février 1986.

Picot, G. et Lavallée, L., Structural Change in Employment of Industries and Occupations, 1971-81: An Input-Output Analysis, document n° 316 du Conseil économique du Canada, décembre 1988.

Picot, G. et Wannell, T., Perte d'un emploi et adaptation au marché du travail dans l'économie canadienne, mars 1987, Statistique Canada, n° au catalogue 71-001.

Rothenthal, N.H., The Shrinking Middle Class: Myth or Reality, Monthly Labour Review, Mars, 1985.

Statistique Canada, Construction d'une base de données longitudinales sur les entreprises canadiennes - Un outil de recherche pour l'études de l'emploi, n° au catalogue 18-501.

DIRECTION DES ÉTUDES ANALYTIQUES

DOCUMENTS DE RECHERCHE

No

1. RÉACTION COMPORTEMENTALE DANS LE CONTEXTE D'UNE SIMULATION MICRO-ANALYTIQUE SOCIO-ÉCONOMIQUE par Lars Osberg

2. CHÔMAGE ET FORMATION par Garnett Picot

3. DES PENSIONS AUX PERSONNES AU FOYER ET LEUR RÉPARTITION SUR LA DURÉE DU CYCLE DE VIE par Michael Wolfson

4. LA MODÉLISATION DES PROFILS D'EMPLOI DES CANADIENS AU COURS DE LEUR EXISTENCE par Garnett Picot

5. PERTE D'UN EMPLOI ET ADAPTATION AU MARCHÉ DU TRAVAIL DANS L'ÉCONOMIE CANADIENNE par Garnett Picot et Ted Wannell

6. SYSTÈME DE STATISTIQUES RELATIVES À LA SANTÉ: PROPOSITION D'UN NOUVEAU CADRE THÉORIQUE VISANT L'INTÉGRATION DE DONNÉES RELATIVES À LA SANTÉ par Michael Wolfson

7. PROJET PILOTE DE RACCORDEMENT MICRO-MACRO POUR LE SECTEUR DES MÉNAGES AU CANADA par Hans Adler et Michael Wolfson

8. NOTES SUR LES GROUPEMENTS DE SOCIÉTÉ ET L'IMPÔT SUR LE REVENU AU CANADA par Michael Wolfson

9. L'EXPANSION DE LA CLASSE MOYENNE: DONNÉES CANADIENNES SUR LE DÉBAT SUR LA DÉQUALIFICATION par John Myles

10. LA MONTÉE DES CONGLOMÉRATS par Jorge Niosi

11. ANALYSE ÉNERGÉTIQUE DU COMMERCE EXTÉRIEUR CANADIEN: 1971 et 1976 par K.E. Hamilton

12. TAUX NETS ET BRUTS DE CONCENTRATION DES TERRES par Ray D. Bollman et Philip Ehrensaft

13. TABLE DE MORTALITÉ EN L'ABSENCE D'UNE CAUSE POUR LE CANADA (1921 À 1981): Une méthode d'analyse de transition épidémiologique par Dhruva Nagnur et Michael Nagrodski

14. DISTRIBUTION DE LA FRÉQUENCE D'OCCURENCE DES SOUS-SÉQUENCES DE NUCLÉOTIDES, D'APRÈS LEUR CAPACITÉ DE CHEVAUCHEMENT par Jane F. Gentleman et Ronald C. Mullin

15. IMMIGRATION ET LE CARACTÈRE ETHNOLINGUISTIQUE DU CANADA ET DU QUÉBEC par Réjean Lachapelle

16. INTÉGRATION DE LA FERME AU MARCHÉ EXTÉRIEUR ET TRAVAIL HORS FERME DES MEMBRES DES MÉNAGES AGRICOLES par Ray D. Bollman et Pamela Smith

17. LES SALAIRES ET LES EMPLOIS AU COURS DES ANNÉES 1980: Évolution des salaires des jeunes et déclin de la classe moyenne par J. Myles, G. Picot et T. Wannell

18. PROFIL DES EXPLOITANTS AGRICOLES DOTÉS D'UN ORDINATEUR par Ray. D. Bollman

19. RÉPARTITIONS DES RISQUES DE MORTALITÉ: Une analyse de tables de mortalité par Geoff Rowe

Pour de plus amples renseignements, s'adresser au Président, Comité d'études des publications, Direction des études analytiques, Édifice R.H. Coats, 24ième étage, Statistique Canada, Parc Tunney's, Ottawa, Ontario K1A 0T6.